TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 362 — MARDI 11 AOUT 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Le dollar est à 6,15 F

LIRE PAGE 28

BULLETIN DU JOUR

La bombe à neutrons de M. Reagan

L'affirmation de la « Pravda », ce lundi 10 août, selon laquelle la décision de M. Reagan de lancer la fabrication de la bombe à neutrons constitue *« un pas extrêmement dangereux »* dans la course aux armements ne peut qu'être approuvée sans réserve, mais on souscrira tout autant à la réaction du ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, estimant que la décision américaine « n'est pas une surprise » et que les Etats-Unis se contentent d'annoncer ce que d'autres font sans le dire.

En se lamentant à grands cris sur les horreurs de la course aux armements, dont les dangers à venir et les conséquences économiques présentes ne sauraient trop être soulignés, l'organe du parti communiste soviétique oublie seulement d'ajouter : « A qui la faute ? ».

Il est un peu trop simple de faire table rase du passé et de récrire l'histoire à sa convenance. Qui a accumulé un énorme arsenal d'euromissiles, dont, on ne le répétera jamais trop, les alliés *atlantiques* ne *commenceront* au mieux à se pourvoir qu'en 1983 ? Qui a envoyé des chars guerroyer en Afghanistan, à proximité des ressources énergétiques et des artères vitales *de l'Occident* ? Qui feindra de croire que ces défis soviétiques n'ont pas pesé lourd dans la défaite de M. Carter ? Celui-ci — l'a-t-on aussi oublié ? — avait candidement annoncé en 1978 que tout en disposant de la technologie de la bombe à neutrons, il n'autorisait pas les arsenaux américains à s'en servir pour fabriquer des armes.

L'élection de M. Reagan était dans la logique des déboires de M. Carter en politique étrangère ; le programme d'armement du président républicain, dont la bombe à neutrons n'est d'ailleurs qu'un élément, est dans la logique de cette élection.

Nul ne doute que les scientifiques soviétiques, comme d'ailleurs les français et tous ceux qui en ont les moyens, travaillent ainsi que les chercheurs américains aux « radiations renforcées », sous une chape de silence plus renforcée encore. Nul d'ailleurs ne peut leur en faire reproche. La morale est ailleurs, dans les décisions politiques.

C'est à ce niveau, et non à celui des émotions populaires, si justifiées soient-elles, que les puissances militaires, les grandes et les moins grandes, doivent se ressaisir. Si le militarisme ne conduit pas à la paix, le *pacifisme* n'y conduit pas non plus. Entre les deux guerres mondiales, le souvenir des horreurs de la période 1914-1918 a amené les démocraties à pratiquer sous diverses *formes* — ligne Maginot en France, « appeasement » en Grande-Bretagne, isolationnisme aux Etats-Unis — une politique qui a conduit tout droit à Munich et aux hécatombes qui ont suivi. Le plus grand danger que peut entraîner la décision de M. Reagan est qu'elle soit mal comprise en Europe, et notamment en Allemagne fédérale, et nourrisse les tendances à un neutralisme dont les *dirigeants* socialistes français se félicitent que la France soit aujourd'hui préservée.

Pour prévenir les dangers de la crise actuelle — la plus grave qui mette aux prises les superpuissances depuis l'affaire de Cuba, comme le dit justement M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, — il appartient maintenant à M. Reagan de pratiquer l'ouverture. Ayant démontré sa détermination, il a tout à y gagner et le reste du monde avec lui.

(Lire nos informations page 3.)

Un groupe de Français d'Iran a pu quitter Téhéran à bord d'un avion de ligne

L'avion qui devait quitter Téhéran avec à son bord une soixantaine de Français ce matin à 11 heures (heure de Paris) a quitté l'Iran peu après 12 heures (heure française). Les autorités iraniennes avaient confirmé, dimanche soir, à l'ambassade de France qu'elles honoreraient leurs engagements. L'accord conclu à cet égard entre Téhéran et Paris prévoit encore le départ mercredi de cinquante-cinq autres Français. Il ne resterait alors en Iran qu'une trentaine de Français : deux diplomates, un agent consulaire et sa femme à Ispahan, une quinzaine de religieux et une dizaine de personnes âgées établies dans le pays de longue date.

D'autre part, l'ancien président Bani Sadr, dans une interview accordée à un hebdomadaire libanais, a laissé entendre qu'il pourrait quitter la France soit pour se réfugier dans un autre pays, soit pour rentrer en Iran. Il s'est plaint, en effet, d'être « en résidence forcée en France », faisant ainsi allusion apparemment aux mesures draconiennes prises par la police pour l'empêcher de communiquer avec les représentants de la presse.

Les Français qui devaient être rapatriés ce lundi matin s'étaient donné rendez-vous à l'aéroport à 7 h. 30 (6 heures, heure française), soit cinq heures avant l'heure prévue pour le décollage. Ils devraient arriver à Paris à 18 h 40, après une brève escale à Francfort. Le vol de la compagnie nationale Iran-Air devait, à l'origine, effectuer son trajet normal Téhéran - Vienne - Francfort - Londres ; mais, pour faciliter le départ des Français, les autorités de Téhéran avaient décidé d'ajouter une escale à Paris et de supprimer celle de Vienne.

Le principe du départ des Français lundi et mercredi par Iran-Air avait été convenu jeudi dernier, 6 août. Cependant, des pourparlers s'étaient poursuivis jusqu'à dimanche soir sur les détails de l'accord passé par le ministère iranien des affaires étrangères et, d'autre part, l'ambassade de France et un envoyé spécial de M. Mitterrand, M. Paul Depis. Ces pourparlers se sont déroulés *« dans un esprit de bonne coopération »*, indiquait-on de source diplomatique.

Un *événement*, qui a reçu une large publicité dans les *mass* media iraniens, risquait d'envenimer davantage les relations entre Paris et Téhéran. Après un délai d'une dizaine de jours, le gouvernement français avait autorisé l'appareil qui avait transporté à Evreux l'ancien président Bani Sadr et M. Massoud Radjavi à rentrer en Iran samedi ; deux pilotes qui avaient été contraints d'acheminer les fugitifs iraniens vers la France étaient à bord de l'avion restitué. Dès leur arrivée à l'aéroport de Mehrabad, les deux aviateurs ont accusé les autorités françaises d'avoir voulu les retenir en France.

Leurs déclarations ont été diffusées par la radio, la télévision et les journaux iraniens. Les deux hommes ont affirmé que les autorités françaises, après leur avoir offert avec insistance l'asile politique et du travail, avaient eu recours aux menaces. Ils ont notamment déclaré : *« Si vous rentrez, disaient nos interlocuteurs français, vous trouverez vos maisons occupées, vos femmes expulsées et vos enfants battus par les gardiens de la révolution. Ils vous arrêteront à l'aéroport, vous serez emprisonnés ou exécutés. »*

(Lire la suite page 4.)

La conférence des Nations unies sur les énergies renouvelables rassemble 154 pays

Alors que les pays de l'OPEP envisagent de tenir une réunion extraordinaire le 19 août, pour étudier le problème des surplus pétroliers, la première conférence des Nations unies consacrée à l'énergie, depuis la crise de 1973, a été ouverte, ce lundi 10 août, par le président du Kenya, M. Daniel Arap Moi, au Centre Kenyatta, à Nairobi. Quelque quatre mille délégués de cent cinquante-quatre pays devaient entendre, dans la matinée, des allocutions de Mme Indira Gandhi ; du premier ministre suédois, M. Falldin, et du secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim.

Quatre-vingt-dix des cent trente-trois pays en développement ne disposent pas de pétrole. La cherté de l'or noir a provoqué chez ceux-ci, non seulement des difficultés de balance des paiements, mais aussi une demande accrue de bois de cuisson et de charbon de bois, telle que la couverture forestière de la planète est menacée.

Il apparaît donc impératif de faire passer la part des énergies renouvelables de 15 % actuellement à 25 % de la consommation énergétique mondiale en l'an 2000. Tel est l'objectif défini dans le « programme d'action », qui devrait être adopté par la conférence après onze jours de débats.

Les deux crises

De notre envoyé spécial

Nairobi. — L'énergie, qui était abondante et bon marché, est devenue, au cours des années 70, plus rare et plus chère. L'augmentation de la facture pétrolière des pays importateurs de pétrole, industrialisés ou en voie de développement, représente ainsi plus de 40 % de l'accroissement pourtant important de leurs exportations. Aussi l'Inde doit-elle consacrer le tiers de ses recettes d'exportation à l'achat de son pétrole, le Brésil 40 % et la Turquie 60 %.

Cette crise de l'énergie, apparente depuis 1973, en cache une autre, celle du bois de chauffe, qu'utilise toujours, pour la cuisine et le chauffage des foyers, près de la moitié de la population mondiale. Or quelque cent millions d'habitants des pays du tiers-monde vivent dans des régions où l'exploitation intensive des forêts entraîne une disparition de cette ressource élémentaire, voire une désertification. Un milliard d'autres personnes consomment leurs réserves de bois plus vite qu'elles ne se renouvellent. Ainsi la destruction forestière mondiale se poursuit-elle au rythme de 3 hectares par seconde, soit le tiers de la superficie totale en vingt ans.

L'énergie apparaît bien comme l'une des questions essentielles pour les plus riches comme pour les plus pauvres dans la fin de ce siècle. Si la plupart des pays industrialisés peuvent faire face au renchérissement de l'énergie en stimulant leurs exportations et *en augmentant* leurs emprunts à l'échelle mondiale, la mutation énergétique doit être réalisée par une restructuration de l'offre et de la demande d'énergie.

A en croire une étude présentée lors de la conférence mondiale de l'énergie, qui s'est tenue à Munich en septembre 1980, la consommation totale des pays en développement passera de 1,7 milliard de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 1976 à plus de 5 milliards en l'an 2000, ce qui *n'empêchera pas la consommation* par habitant de représenter cinq fois moins qu'elle ne l'est aujourd'hui dans les pays industrialisés.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 18.)

POINT

Les immigrés et le droit de vote

En confirmant que le droit de vote serait accordé aux immigrés, sous certaines conditions, lors des élections municipales, M. Cheysson, après M. Autain, démontre que le gouvernement entend, là aussi, respecter les engagements des socialistes et redonner à la France l'image d'un pays novateur et libéral.

La reconnaissance de ce droit est loin d'être généralisée en Europe. La Suède, le Danemark et certains cantons suisses ont étendu aux étrangers la possibilité de participer aux élections locales. L'Assemblée du Conseil de l'Europe a adopté, en 1980, une recommandation qui n'a pas été suivie d'effet jusqu'à présent.

En France, sous le septennat précédent, M. Stoléru s'était contenté de proposer la création de commissions municipales consultatives. Et M. Chirac, qui, en octobre 1979, s'était prononcé pour le droit de vote municipal des immigrés après cinq ans de présence, lors d'une réunion du bureau de l'Association des maires des capitales francophones, avait suscité peu d'écho dans son parti. Le maire de Paris sera-t-il aujourd'hui favorable à un projet qui pourrait bouleverser les rapports de forces dans de nombreuses municipalités ?

Les discussions sur un projet qui nécessite une réforme de la Constitution porteront sans doute sur le temps de présence exigé sur le sol français : à l'étranger, il varie de cinq à dix ans ; le P.S., dans son projet « Pour la France des années 1980 », suggère un délai de trois ans.

Mais le débat devrait être élargi. Le louable souci du gouvernement d'étendre aux élections municipales les droits des étrangers qui participent déjà aux élections professionnelles et prud'homales devrait être rapidement complété par un examen de l'éligibilité des immigrés, du moins dans les institutions sociales. Encore faudrait-il surtout que les autres droits d'association, d'expression, du travail, etc., soient respectés et que, dans la vie quotidienne, l'étranger soit concrètement respecté.

Ce que demande avant tout celui qui vient rechercher du travail et souhaite retourner un jour au pays natal, c'est une meilleure insertion et non pas l'intégration totale.

(Lire page 4, l'article de Françoise Chipaux).

TROIS MOIS APRÈS LE 10 MAI

Un président socialiste

par JEAN-MARIE COLOMBANI

M. François Mitterrand a affronté, avec la tension franco-iranienne, sa première épreuve internationale. L'inquiétude qu'il a manifestée dès le début de la crise n'est cependant pas de nature à contrarier la sérénité dont il fait preuve depuis son accession à la plus haute charge de l'Etat, *le 21 mai. Sérénité que*, pendant son voyage à Pékin, au mois de février dernier, il admirait chez les dirigeants chinois, et qui est sienne désormais.

Celle-ci procède non seulement de la *satisfaction* légitime qu'éprouve celui qui a atteint son but (d'autant plus vivement ressentie que l'Elysée fut conquis envers et contre tous les pronostics), mais aussi de la conscience de sa liberté. *« J'ai le temps devant moi »*, confiait-il récemment à l'éditorialiste américain Joseph Kraft (1).

Il a, en effet, sept ans devant lui, l'assurance que donne une majorité confortable à l'Assemblée nationale, et l'absence de tout souci de réélection : *il est plus que jamais* — comme il aimait à le proclamer pendant sa campagne électorale — un homme libre. Près de trois mois après son entrée en fonction, il est clair qu'il entend user de cette liberté pour être un président socialiste.

(Lire la suite page 6.)

(1) *Dans le Point daté 20-26 juillet.*

Un entretien avec M. Chandernagor

Le ministre chargé des affaires européennes se prononce pour l'octroi de ressources supplémentaires à la Communauté et contre un « libre-échangisme sans limite et sans frein »

Le gouvernement de M. Mauroy a innové en technique diplomatique. Si le président de la République détermine la politique étrangère, le titulaire du Quai d'Orsay, M. Cheysson, est responsable des « relations extérieures » dans tous les domaines. Il est assisté de deux ministres *délégués, et non plus de secrétaires* d'Etat, qui prennent part à tous les conseils du gouvernement. L'un d'eux, M. Chandernagor, est chargé des affaires européennes, plus précisément des affaires de la Communauté, volet essentiel de la politique française. Par délégation du premier ministre, qui jusqu'alors se réservait cette prérogative, c'est M. Chandernagor qui préside le comité interministériel pour *la coopération européenne et* procède aux arbitrages. Dans l'entretien ci-dessous, le ministre expose les idées du gouvernement sur le fonctionnement de la machine européenne et sur le projet de relance qu'il compte lier, l'automne prochain, à la restructuration budgétaire demandée par la Grande-Bretagne. Il se prononce, pour faire face aux « défis mondiaux », pour une « politique d'innovation », de recherche dans les secteurs de pointe, de restructuration industrielle, d'exportation agricole associée à une politique sociale, ce qui nécessitera de nouvelles ressources et l'abandon du « libre-échangisme sans limite et sans frein ».

« Nous ne sommes des théologiens ni de la supranationalité ni de la non supranationalité, *déclare M. Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes.* Nous abordons l'Europe comme elle est. Avant de songer à en changer les institutions, essayons de les faire mieux fonctionner et surtout de mieux coordonner leur action.

» La Commission a été un organe d'impulsion et a cessé de l'être, l'impulsion devant, dans l'esprit de certains gouvernements, revenir au conseil. Mais celui-ci n'a pas toujours rempli ce rôle. Il s'est perdu dans les détails et s'est bloqué lui-même. On l'a remonté d'un échelon, au sommet, avec le conseil européen, qui a fini lui aussi par traiter les détails. Il faut remettre la machine sur ses bases. Le conseil des ministres et le conseil européen doivent se réserver les vrais problèmes et rendre un peu de vigueur à la Commission.

— *Le mécanisme des prises de décisions pose tout de même un problème. L'« arrangement » de Luxembourg de 1966 a étendu l'usage du veto à toutes les questions « très importantes ». Qu'en pensez-vous ?*

— On n'en est plus là. On a aujourd'hui recours au consensus pour toutes les questions, même mineures. Quant une affaire arrive au conseil, le président demande à chacun ce qu'il en pense et la réponse est *« Ce n'est » pas mal, mais... »*. Là dessus, chacun exprime ses réserves. On fait plusieurs tours de table et les réserves s'accentuent. Alors le président dit : *« Ce n'est pas » mûr »* et l'affaire est renvoyée.

Propos recueillis par
MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

INÉGALITÉ

M. Toulemonde, simple particulier au chômage, a reçu une lettre sévère de sa banque pour un découvert de quelques centaines de francs.

Tout le monde ne peut pas être l'Etat, et s'offrir un déficit budgétaire de 100 milliards de francs, destiné à la lutte contre le chômage !

HENRI MONTANT.

LE MAGIC CIRCUS AU BRÉSIL

Loin des sambas

Le Magic Circus était du 4 juillet au 8 août au Brésil. Il a présenté « les Mélodies du malheur » à Sao-Paulo, Salvador-de-Bahia, Recife, Curitiba et « le Bourgeois gentilhomme » à Sao-Paulo également, Brasilia, Rio. La tournée organisée par les spectacles Lumbroso et *Marco Vigiani, était patronnée et subventionnée par l'Action artistique,* section culturelle du ministère des relations extérieures. Ce n'est pas la première fois que le Magic Circus va à l'étranger, c'est la première fois qu'il est un envoyé officiel.

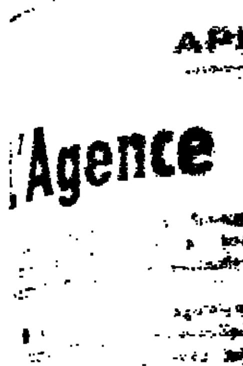
Le professeur Brillantini présente *les Mélodies du malheur* et harangue *la foule qui rigole, sensible au Brésil* comme ailleurs à la faconde de Jérôme Savary, le plus français des Argentins de Paris, qui improvise en espagnol. Il ne parle pas portugais bien qu'il ait travaillé à Sao-Paulo, voilà une quinzaine d'années, sur l'invitation de Ruth Escobar. De temps en temps, quelqu'un vient dire *J'ai vu les Monstres* — c'était le titre — et rappeler quelques gags. Savary prétend qu'il a oublié, comme il oublie tout dès que les représentations sont terminées.

Echapper au passé le rassure, le maintient en état d'inventions, l'aide à se consacrer au spectacle en train de se jouer et qui est toujours en train de se faire, et qui se trouve à force de chercher la connivence de publics différents — le Magic Circus est une compagnie voyageuse — et qui, jusqu'à la dernière soirée, garde une sorte de ballant.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 11.)

هكذا من الاصل



COMMUNICATION

Communication, le terme englobe aujourd'hui tous les rapports entre les hommes et les groupes humains. C'est à leur étude de base que s'était attaché Gregory Bateson dont Christian Delacampagne présente l'œuvre. Louis Dalmas s'attaque aux silences ou demi-silences imposés à la presse écrite, tandis que Gabriel Matzneff évoque le souvenir d'un homme de la parole.

La censure en France

par LOUIS DALMAS (*)

ON parle beaucoup de nos libertés. Mais pour faire mieux que d'en parler, il ne faut pas craindre de démonter le mécanisme de la censure française des grands moyens d'expression, cinéma, édition et presse : une des plus perfectionnées du monde entier.

Affirmation qui peut étonner, tant a été énorme le mensonge du « libéralisme » giscardien. La censure existe pourtant bel et bien, à un degré que peu de Français soupçonnent, parce qu'elle est redoutablement hypocrite et efficace.

Hypocrite parce que, officiellement, tout est libre. Pratiquement rien n'est défendu. Production, édition ou publication n'exigent aucune autorisation préalable. Mais dans la coulisse le pouvoir a mis en place un système sophistiqué qui lui permet de faire converger sur ce qui lui déplaît un ensemble d'interventions, de brimades et d'interdits partiels qui en rendent l'expression impossible. On a le droit de. Mais l'autorité fait en sorte qu'on ne puisse pas. C'est le régime de la répression indirecte, qui ne dit pas son nom, mais qui est d'autant plus dangereuse que théoriquement elle n'existe pas.

Efficace, parce que ce système parallèle couvre tous les moyens de verrouillage discret des moyens d'expression. Je ne parle pas des manipulations ou pressions de tous ordres, qui ont été l'ordinaire des rapports entre le pouvoir et l'audiovisuel, ni même de l'autocensure pratiquée par les grands médias qu'un conditionnement subtil a purgés de toute velléité d'indépendance. Je me réfère aux faits qui constituent ce que *le Monde* a appelé une « justice oblique », et qui ont permis au gouvernement d'exercer son activité réductrice par quatre voies d'approche, indépendantes l'une de l'autre, mais qui se complètent parfaitement.

Discrimination et pression

● **L'intérieur**

L'article 14 de la loi du 16 juillet 1949 donne au ministre de l'intérieur un scandaleux pouvoir de police spéciale, qui lui permet de prononcer des arrêts d'interdiction à l'égard de n'importe quel livre ou publication. Autrement dit, la liberté de lecture est contrôlée en France par la police. Les interdictions sont à trois niveaux : interdiction aux mineurs, interdiction à l'affichage et à l'exposition, interdiction à toute forme de publicité. Les arrêtés sont publiés au *Journal officiel*. Ils ne sont pas susceptibles d'appel. Ils ne sont ni justifiés, ni expliqués, ni même notifiés aux intéressés. Si on n'est pas abonné au *Journal officiel*, on est hors la loi sans le savoir.

La loi du 2 avril 1947 portant statut des entreprises de distribution de journaux et de périodiques fait obligation aux Messageries, qui sont pratiquement un monopole en France, de distribuer toutes les publications. Mais l'article 6 les dispense de cette obligation lorsque la publication a fait l'objet des deux premières interdictions ci-dessus du ministère de l'intérieur. Comme les Messageries refusent la distribution dès la parution de l'arrêté, celui-ci correspond à une condamnation à mort de la publication qui, tout en n'étant pas prohibée (ce qui sauvegarde la façade libérale), ne peut vivre sans être vendue par les dépositaires.

● **La justice**

Parallèlement à cette censure policière, les tribunaux disposent d'un arsenal législatif, notamment en matière d'outrages aux mœurs, qui leur permet de faire peser sur les publications indésirables le poids de poursuites coûteuses, répétées et accumulatives. Comme les mœurs évoluent, et que la loi a été rédigée dans un esprit qui rappelle les pages les plus bouffonnes de Courteline, elle n'a plus aucun contact avec la réalité.

Elle doit donc être interprétée. L'interprétation faite par une magistrature à la pensée raide, discourant souvent sur le monde moderne dans le langage d'il y a un demi-siècle, et de plus fermement orientée dans ses décisions, a fait de ce corpus juridique un instrument de pression dont les effets sont particulièrement dangereux.

A l'outrage aux mœurs il convient d'associer un autre ensemble juridique que le pouvoir giscardien ne s'est pas fait faute d'utiliser, et dont le rôle répressif et discriminatoire est loin d'être négligeable : celui concernant la diffamation. Là aussi les condamnations juridiquement facilitées ou administrativement recommandées ont abouti à l'asservissement croissant des moyens d'expression.

● **L'information**

Plus remarquable encore est le régime des commissions. C'est celui qui constitue le véritable réseau de police et de censure parallèles.

Le principal organisme est la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse et à l'adolescence. Elle est constituée d'une trentaine de membres et d'autant de suppléants, représentants de ministères et magistrats pour la plupart (neuf seulement sont des représentants de la presse). Outrepassant de façon illégale la tâche résumée dans son titre, elle surveille étroitement toutes les publications destinées aux adultes. Ce sont ses recommandations qui inspirent les arrêtés du ministre de l'intérieur. Comme elles sont arbitraires, et qu'à maintes reprises elles ont témoigné de la plus grande incohérence, elles sont une limitation particulièrement néfaste de la liberté d'expression.

Un second organisme, non moins redoutable, est la Commission paritaire d'enregistrement des publications et d'agences de presse. Celle-ci détermine, toujours dans l'arbitraire, le secret, et l'absence d'appel, l'attribution du fameux « numéro d'enregistrement » qui est pratiquement pour toute publication un permis d'exister. L'attribution — temporaire et révisable, ce qui renforce le contrôle — se fait par référence à un texte légal définissant ce qu'est une publication « permissible ». Les termes en sont suffisamment vagues pour être susceptibles des interprétations les plus surprenantes. C'est en fonction de cette appréciation (et d'ordres supérieurs) que sont consentis ou refusés des avantages fiscaux et un tarif préférentiel sans lesquels, encore une fois, aucune publication ne peut être exploitée. Plus même, cette commission s'arroge le droit, toujours sous condition d'attribution ou de refus du numéro d'enregistrement, de déterminer certains éléments du contenu des publications.

Enfin, un troisième organisme, intitulé Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, détermine l'attribution de la carte d'identité professionnelle, assortie elle aussi d'avantages fiscaux, et permettant au journaliste d'exercer son métier. Là encore la discrimination complète efficacement, par une pression sur les personnes, le système qui emprisonne déjà les activités.

● **Les finances**

Le réseau serré de ces multiples interdictions est verrouillé par la sanction suprême, celle qui frappe le budget d'exploitation. L'arrêté du ministère de l'intérieur comportant les deux premières interdictions entraîne automatiquement le passage du taux spécial de T.V.A. de 4 % au taux de 33 %, ce qui rend impossible la survie du journal. D'autant que cette T.V.A. est calculée sur le prix de vente public du journal, et non sur les recettes provenant des Messageries, qui ne sont qu'environ 50 % du prix de vente. Le refus d'attribution du numéro de la commission paritaire empêche bien entendu de prétendre aux avantages fiscaux habituels de la presse, mais l'attribution elle-même n'entraîne pas automatiquement l'accord de la direction des impôts, ce qui ajoute un palier supplémentaire de contrôle possible.

Tout cela concerne surtout la presse. Mais l'édition est corsetée dans le même type de censure, notamment en ce qui concerne les interdictions du ministère de l'intérieur, et les répercussions fiscales de ces interdictions.

Quant au cinéma, il est étroitement moulé dans un régime particulier définissant les catégories de films, les circuits réservés de salles, et une pénalisation mortelle, à tous les niveaux, des productions jugées indésirables. L'Etat y joue, comme ailleurs, son double rôle de gendarme, par le tri autoritaire de ce qui lui convient, et de proxénète, par la surimposition profitable de ce qui lui déplaît.

Sans doute le gros de la canonnade répressive a-t-il été dirigé sur ce qui avait trait à la sexualité. L'ordre moral conservateur est toujours macmahonien. Mais le sexe ne se sépare pas du restant de la vie. Lorsqu'on vise sa liberté, on atteint la liberté tout court. L'appareil répressif a maintes fois prouvé qu'on glissait facilement du filtrage des mœurs au filtrage des opinions, et que l'on se servait souvent du prétexte de la décence pour écraser le dissentiment.

Or, ce complexe appareil de censure occulte est toujours en place. Il a débordé hier le prétendu moralisme protecteur de la jeunesse pour jouer son rôle naturel : celui d'une police culturelle et politique du pouvoir. Police dont l'hypocrisie et les ramifications ont permis (et permettent toujours) de tout étrangler, tout en protestant vertueusement du souci de la liberté. Ce sont ces rouages qu'il faut démanteler, dans le quadruple domaine de l'intérieur, de la justice, de l'information et des finances.

Que le nouveau gouvernement ait le courage d'éclairer ce visage dissimulé de la censure, et d'en changer fondamentalement les traits. C'est à cette seule condition que les Français réapprendront concrètement leurs libertés.

(*) Journaliste.

SERGE THEAKSTON

par GABRIEL MATZNEFF

CERTES, il y a l'écriture et l'image, et ce n'est pas un écrivain cinéphile qui soutiendrait le contraire ; mais il y a aussi, irremplaçable, la parole. Celui qui a eu, adolescent, le privilège de connaître beaucoup de vieilles personnes qui étaient des hommes et des femmes de conversation sait l'enrichissement spirituel incomparable que furent pour lui ses entretiens avec de tels témoins d'époques et de mondes révolus.

Serge Theakston, qui vient de mourir, était une de ces figures extraordinaires dont l'émigration russe a été longtemps le réceptacle, mais qui, avec les années qui passent, disparaissent les unes après les autres. Né au début du siècle, à Saint-Pétersbourg, dans une famille d'origine anglaise, Serge Theakston s'était établi en France dans les années qui ont suivi la révolution. Juriste et économiste brillant, il était aussi un passionné d'histoire russe, de philosophie, de littérature, et il demeure, parmi tous les gens que j'ai connus, celui qui parlait avec le plus de profondeur et d'acuité de Pascal et de Chestov, de Rozanov et de Nabokov, de la Russie impériale et de la franc-maçonnerie russe en exil.

C'est précisément à l'histoire de la franc-maçonnerie russe en France, entre l'exode de 1919 et la guerre de 1940, que Serge Theakston, qui était un des hauts dignitaires de la loge Astrée, a consacré, en 1972, un admirable travail. Aujourd'hui, Serge Theakston est mort, et ce texte, paru dans la revue maçonnique *Travaux de Villard de Honnecourt*, est tout ce qui nous reste de lui. Souvent je conseillais à ce merveilleux conteur d'écrire ses Mémoires, afin que cette somme de connaissances, d'anecdotes, de réflexions, de jugements, de souvenirs ne fût pas perdue, ne s'abîmât pas avec lui. Alors il souriait, hochait la tête, et répondait qu'il était trop tard. Or c'était faux, il n'était pas trop tard, et je regrette vivement que ses frères de l'ordre ne se soient pas souciés de le convaincre de nous laisser des Mémoires qui eussent été un document infiniment précieux sur l'histoire de la noblesse, de la franc-maçonnerie et de l'émigration russes.

Quelle tristesse, la mort d'un vieillard exceptionnel ! Quelle mutilation ! Lorsqu'il s'agit d'un écrivain, d'un compositeur ou d'un peintre, la mort n'est pas sans remède, car il nous reste son œuvre, qui est sa part la meilleure, et sa plus sûre victoire contre la mort. Mais un homme tel que Serge Theakston disparaît en emportant son secret et son témoignage avec lui, et le souvenir de ses rares qualités ne survit plus que dans le cœur de ses amis.

Lors des obsèques de Serge Theakston, à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, nous avons chanté l'hymne *Eternelle mémoire*. Ceux qui ont eu le privilège d'entendre sa parole ne l'oublieront jamais. Il est navrant de penser que les générations futures, elles, ne sauront plus rien de lui.

L'héritage de Gregory Bateson

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

D'ORIGINE récente dans l'histoire de la philosophie moderne, le problème de la communication entre êtres humains ne s'est vraiment constitué qu'à la fin du dix-neuvième siècle, dans la pensée de Husserl qui en fit l'un des thèmes fondamentaux de la phénoménologie. Disons tout de suite que, dans l'abondante littérature psychologique qui se réclame de ce courant, la communication n'est le plus souvent considérée que sous la forme verbale, consciente et volontaire ; elle est réduite au dialogue, c'est-à-dire à une relation entre deux personnes privées. De même, lorsque l'Américain Shannon — qui travaille pour la compagnie Bell Telephone — propose, en 1949, une théorie mathématique de la communication qui connaît d'emblée un immense retentissement, c'est sur le modèle du télégraphe qu'il conçoit celle-ci : un émetteur transmet un message à un récepteur selon un canal déterminé. Et c'est encore ce schéma qui inspire les réflexions du linguiste Roman Jakobson à la fin des années 50.

Pourtant, au cours de ces mêmes années, alors que la conception télégraphique de la communication connaît sa plus grande vogue, quelques chercheurs américains entreprennent de montrer l'insuffisance de ce modèle et proposent de penser la communication d'une façon absolument nouvelle, qui nous oblige à rompre aussi bien avec Shannon qu'avec la phénoménologie. Ces chercheurs viennent d'horizons divers — anthropologie, psychiatrie — et ne vont pas tarder à nouer entre eux des liens informels mais solides, à tel point qu'Yves Winkin, dans l'excellente présentation (1) qu'il vient de nous donner de leur groupe, n'hésite pas à parler de « *collège invisible* ». Bien entendu, il n'y a aucun dogmatisme à l'intérieur de ce mouvement, dont le père fondateur est d'ailleurs l'un des esprits les plus libres et les plus paradoxaux de son temps : Gregory Bateson, que la maladie a enlevé en 1980, à l'âge de soixante-seize ans.

De nationalité anglaise, anthropologue de formation, époux de Margaret Mead, Bateson (2) a d'abord travaillé sur le terrain, en Nouvelle-Guinée puis à Bali. Dans cette dernière île, il passa deux ans à fixer, grâce au film et à la photo, les comportements non verbaux caractérisant les relations parents-enfants. Son but : montrer que ces comportements, qui jouent un rôle essentiel (et beaucoup plus important que les échanges verbaux proprement dits) dans l'incorporation par le jeune Balinais de la culture propre à son groupe, obéissent à un code qui, pour être inconscient dans l'esprit de chaque individu, n'en est pas moins rigoureusement contraignant.

Mais comment décrire ce code ? Comment formaliser cette grammaire ? Bateson ne disposa des instruments théoriques appropriés que du jour où — vers 1942 — il entendit pour la première fois un exposé sur la cybernétique et le concept de rétroaction *(feedback)*. Dès lors, les idées de Norbert Wiener (tout processus doit être conçu selon un schéma circulaire, l'effet rétroagissant sur la cause qui l'a produit) ne cessèrent plus d'inspirer Bateson, qui accorda également un vif intérêt à la « *théorie générale des systèmes* » mise au point, à la même époque, par le biologiste austro-canadien Ludwig von Bertalanffy.

Du rêve à la religion

La portée de cette révolution est considérable. Désormais, tout comportement — même silencieux, involontaire ou inconscient — doit être considéré comme chargé de signification ; même celui de nos actes auquel nous accordons le moins de valeur veut encore dire quelque chose, et le dit d'une façon aisément compréhensible par tous à l'intérieur d'un groupe donné, dans la mesure où les relations au sein de ce groupe sont réglées par une multitude de codes qu'il appartient au sociologue de mettre au jour, un peu comme s'il s'agissait de restituer la partition jouée de mémoire par un immense orchestre. Enfin, la communication n'est plus une activité parmi d'autres, elle est l'activité humaine par excellence ; il n'est pratiquement rien qui lui échappe — du rêve à la religion en passant par l'humour et par l'art ; bref, elle ne fait qu'un avec la culture entière.

Ces principes généraux — qui vont bientôt devenir des évidences mais qui, à l'époque, sont souvent mal compris — peuvent recevoir des applications bien différentes selon les domaines d'observation choisis. Bateson lui-même entreprend, à partir de 1948, de les mettre en œuvre dans le champ psychiatrique ; à cette fin, il s'adjoint les services d'un psychiatre qui a peu publié mais qui reste un génial clinicien, Don Jackson (lui-même mort en 1968). Jackson fut le fondateur (1959) et le premier directeur du Mental Research Institute, situé dans la banlieue de San Francisco, à Palo-Alto. C'est là, autour de Jackson, que va se constituer, dans les années 60, le groupe de chercheurs qui a le plus fait pour approfondir les paradoxes de la communication et la pathologie sociale : un groupe de renommée internationale, au sein duquel émerge la figure de Paul Watzlawick (né en Autriche en 1921), dont les travaux (3) ont complètement bouleversé notre conception de la maladie mentale. Pour Watzlawick, en effet, les origines de la schizophrénie sont à chercher dans la perturbation des communications au sein du groupe familial, perturbation qui s'exprime à travers un système de « doubles contraintes » et dont le fou n'est en somme que le symptôme vivant, condamné par les siens au rôle de bouc émissaire.

Ces idées, on le voit, rejoignent celles des antipsychiatres britanniques (Laing, Cooper) : pour découvrir leurs prolongements dans le champ psychiatrique, le lecteur devra se reporter aux écrits de Watzlawick et de ses collaborateurs : le dernier publié est un livre *Sur l'interaction* (4), décrivant les principaux aspects des nouvelles thérapeutiques familiales mises au point par l'école de Palo-Alto et complétant la théorie du *double bind*.

Mais on aurait tort de limiter l'impact des idées de Bateson et de ses disciples au seul domaine psychopathologique. Encore qu'il soit impossible de dresser un tableau complet de toutes leurs applications, il faut quand même citer ici les travaux de quelques « francs-tireurs » qui les ont mises en pratique en anthropologie ou en sociologie, et d'abord ceux de Ray Birdwhistell. Pour cet anthropologue qui, dès 1944, étudiait les rituels amoureux en usage parmi les adolescents du Kentucky, l'ensemble des gestes et des mouvements du corps implicitement considérés comme significatifs dans un contexte déterminé peuvent faire l'objet de descriptions précises ; Birdwhistell arrive même à fonder, sur ces descriptions, une science qu'il nomme la *kinésique*. Edward T. Hall (5), de son côté, invente la *proxémique*, c'est-à-dire l'étude des rapports de proximité ou d'éloignement que les êtres entretiennent au sein d'un groupe donné, et compare les structures qui gouvernent ces relations dans différentes cultures. Enfin, il n'est sans doute plus nécessaire de présenter le sociologue Erving Goffman, dont la plupart des livres ont été publiés en français (6), sinon pour rappeler que ses travaux aussi doivent beaucoup à Bateson.

Il s'agit là, en somme, d'un courant — ou d'un ensemble de courants — extrêmement riche, dont la fécondité n'a peut-être pas encore été pleinement perçue, bien qu'elle fournisse une matière nouvelle non seulement à la recherche en sciences sociales, mais aussi à la réflexion philosophique.

(1) *La Nouvelle Communication*, textes recueillis et présentés par Yves Winkin, Editions du Seuil, 1981, 384 pages.

(2) Le dernier grand livre de Bateson, *Vers une écologie de l'esprit*, vient de paraître au Seuil (tome I, 1977 ; tome II, 1980).

(3) Nombreuses traductions au Seuil. Entre autres : *Une logique de la communication* (1972 ; « Points », 1979), et *Changements : paradoxes et psychothérapie* (1975 ; « Points », 1981).

(4) Editions du Seuil, 1981, 502 pages.

(5) De Hall, on pourra lire, entre autres, *le Langage silencieux*, Mame, 1973, et *la Dimension cachée*, Seuil, 1971.

(6) Citons, entre autres, *la Présentation de soi*, Minuit, 1973, et *les Rites d'interaction*, Minuit, 1974.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

APRÈS LA DÉCISION AMÉRICAINE DE CONSTRUIRE LA BOMBE A NEUTRONS

L'Agence Tass dénonce les « instincts anthropophages » de Washington

La décision de M. Reagan de construire la bombe à neutrons a été fort diversement commentée dans le monde :

● A MOSCOU, l'agence Tass n'a pas hésité à employer un vocabulaire vigoureux pour dénoncer les « instincts anthropophages » *qui* ont aujourd'hui cours, selon elle, à la Maison Blanche. Pour l'agence officielle soviétique, reprise ce lundi 10 août par la « Pravda », la *décision américaine constitue* « un pas extrêmement dangereux qui mène à une relance de la course aux armements et à une préparation de la guerre nucléaire ». L'U.R.S.S., qui ne peut rester un « observateur indifférent » de la situation, sera « contrainte de répondre au défi qui lui a été lancé de manière à répondre aux *intérêts de la sécurité du peuple soviétique* et de ses alliés », a ajouté la « Pravda », pour laquelle « l'intention des stratèges américains est de constituer des stocks d'armes à neutrons, puis d'arracher le consentement des alliés de l'OTAN pour leur déploiement en Europe occidentale après l'installation prévue de nouveaux *missiles de croisière et de fusées Pershing 2* ».

● A PEKIN, la décision de M. Reagan a été tout de suite annoncée par l'agence Chine nouvelle selon laquelle la bombe à neutrons devrait « améliorer la capacité des forces de l'OTAN de stopper une attaque de chars (soviétiques) en Europe ».

● A BONN, le porte-parole du gouvernement a déclaré, dimanche, que « la décision de construire la bombe à neutrons est une *décision exclusivement américaine*, pour laquelle le gouvernement ouest-allemand n'a pas été consulté ». Il a ajouté : « Bonn a seulement *été informé* de cette décision une fois qu'elle avait été prise par le président Reagan (...). A notre connaissance, Washington ne projette pas de stocker les armes à neutrons en Europe, *ni* de conduire les consultations *qui* seraient nécessaires pour cela dans le cadre de l'alliance atlantique. » Cette réaction officielle est cependant complétée par des réactions officieuses hostiles à la décision de M. Reagan (voir ci-contre).

● A COPENHAGUE ET A OSLO, M. Olesen et Mme Brundtland, respectivement ministre danois des affaires étrangères et premier ministre norvégien, ont critiqué la décision de M. Reagan.

● A PARIS, le ministère de la défense s'est refusé à tout commentaire, mais M. Cheysson a déclaré dimanche soir à Rabat que l'annonce de la fabrication par les Américains de la bombe à neutrons ne constituait « pas une surprise ». « Il serait étonnant qu'un pays d'une technologie aussi avancée ne souhaite pas dominer cette technique, et les Américains ne sont probablement pas les seuls ; la différence c'est qu'eux l'annoncent et que d'autres ne le font pas », a-t-il affirmé.

« Ce n'est pas pour le moment une affaire qui nous concerne directement puisque les Américains ont annoncé qu'ils ne déploieraient pas cette arme », a ajouté M. Cheysson, qui a affirmé que ce n'était même pas une affaire de l'OTAN.

En principe, les nouveaux engins seront stockés sur le territoire américain

De notre envoyé spécial

Washington. — Le président Reagan a décidé la production en série et le stockage sur le territoire américain d'environ mille deux cents bombes à neutrons, malgré l'avis défavorable du secrétaire d'Etat, M. Haig, qui s'est fait l'écho des craintes exprimées par plusieurs pays européens.

La décision a été prise jeudi 6 août au cours d'une réunion à la Maison Blanche du groupe de *planification pour la sécurité* nationale, organisme qui constitue une version abrégée du conseil national de sécurité. L'administration Reagan a voulu *éviter* de donner une publicité excessive à l'événement, qui n'a pas été annoncé officiellement tout de suite. M. Reagan, *qui venait*, jeudi, de prendre congé de M. Sadate, était aussitôt parti en vacances en Californie. C'est seulement lors*que plusieurs journaux en eurent* fait état dans leurs éditions dominicales du 9 août que la nouvelle fut confirmée, d'abord en *Californie, puis à Washington* par le département d'Etat.

En révélant, en 1977, que les Etats-Unis disposaient de la *technologie d'une arme nucléaire* dite à « *radiations renforcées* », qui tue les êtres vivants mais laisse relativement intacts les immeubles et les véhicules, M. Carter avait soulevé un bel émoi. La bombe à neutrons paraissait l'arme la mieux adaptée au théâtre de bataille européen, puisque capable d'arrêter une avance de chars soviétiques sans infliger pour autant de dommages irréparables au tissu industriel très dense des pays concernés. Le chancelier Schmidt avait eu fort à faire pour convaincre les éléments de son propre parti tentés par le neutralisme d'accepter le déploiement de cette arme en R.F.A.

Le nombreuses voix se sont en effet fait entendre en Europe pour dénoncer les dangers de celle-ci, qui pouvait être utilisée contre une attaque conventionnelle et abaisser du même coup le seuil de déclenchement d'un conflit nucléaire. M. Carter avait alors fait marche arrière, mettant le chancelier dans une position difficile, et, après de nouvelles hésitations, avait choisi en 1978 d'autoriser la production des éléments constitutifs de la bombe à neutrons, mais non leur montage.

Une « affaire intérieure américaine »

La Maison Blanche a donc insisté *sur* la « continuité » de la politique américaine d'un président à l'autre, en faisant valoir que M. Reagan avait seulement permis l'assemblage d'éléments, dont la construction avait déjà été décidée par son prédécesseur. Il s'agit principalement de tritium contenu dans des bouteilles et qui figure au budget 1981 du département de l'énergie. Il faudra environ six mois pour que ce tritium et d'autres composants soient placés dans des têtes de missiles de type Lance d'une portée d'environ 90 kilomètres et dans des obus nucléaires de 20 centimètres, d'une portée de 35 kilomètres.

Le département d'Etat a indiqué que les Etats-Unis « *n'avaient pas l'intention* » pour l'instant de déployer ces armes en Europe *et que la décision de produire la* bombe à neutrons était « *une affaire intérieure américaine* ». Cette formulation est passablement *hypocrite dans la mesure* où aucun scénario militaire ne prévoit l'utilisation de cette arme ailleurs qu'en Europe.

On prête cependant à l'administration Reagan l'intention de stocker ces armes aux Etats-Unis, quitte à les expédier rapidement en Europe par pont aérien en cas de crise majeure. Les lanceurs sont déjà sur place dans les bases européennes de l'OTAN. Au total, les Etats-Unis devraient construire environ trois cent quatre-vingts missiles et huit cents obus munis de bombes à radiations renforcées.

Les responsables de la planification militaire insistaient pour qu'on *leur donne rapidement* le feu vert afin de mieux coordonner la production massive de matériaux nucléaires dans les années à venir, *dans le cadre du* programme de réarmement décidé par l'administration républicaine.

Les craintes de M. Haig

M. Weinberger, lors de sa première conférence de presse en février dernier, s'était prononcé en faveur de la bombe à neutrons, mais avait été aussitôt désavoué par M. Haig, qui avait fait savoir aux alliés que les propos du secrétaire à la défense n'engageaient que lui. M. Weinberger l'a donc finalement emporté. En fait, M. Haig approuve en principe l'assemblage de la bombe à neutrons, mais estime le moment mal venu pour le décider. Le secrétaire d'Etat craint qu'une nouvelle polémique à ce sujet ne mette en péril l'installation prévue pour 1983 en Europe de missiles Pershing 2 et des missiles de croisière destinés à faire pièce aux SS-20 soviétiques.

M. Reagan a admis le point de vue de M. Weinberger selon lequel il n'y a aucune raison pour que le climat devienne plus favorable en Europe à la bombe à neutrons dans les mois à venir. D'autre part, en insistant sur le fait que celle-ci sera stockée aux Etats-Unis, Washington s'estime dispensé d'avoir à demander leur avis à ses alliés. Les pays de l'OTAN ont, en effet, été informés mais non consultés.

Leurs réactions sont, cependant, attendues ici avec intérêt. On prévoit que des pays tels que la R.F.A., la Belgique ou les Pays-Bas réagiront plutôt négativement à la décision présidentielle. Les Etats-Unis tablent, en revanche, sur le soutien de Mme Thatcher, mais celui-ci aurait, de toute façon, un caractère symbolique dans la mesure où il n'est pas question d'installer des armes à neutrons sur le territoire britannique. Washington escompte également l'appui de la France, qui n'est pas directement concernée, mais qui n'exclut pas de son programme la production de bombes à neutrons. La fermeté de M. Mitterrand à propos des euromissiles, souvent citée en *exemple par les officiels améri*cains, est jugée ici de bon augure.

La stratégie de M. Reagan se met donc peu à peu en place, *mais il lui manque encore deux* éléments majeurs. Rien n'a été encore apparemment décidé en ce qui concerne le bombardier B 1, *dont la construction avait été* rejetée par M. Carter, et le système de missiles mobiles MX. M. Reagan doit faire un choix *pour remplacer les vieux bom*bardiers stratégiques B 52, entre le B 1, une version améliorée de celui-ci, et l'avion dit « invisible » (« *Stealth* ») *dont les matériaux* ne laissent pas de traces sur les écrans radars. En ce qui concerne les fusées intercontinentales MX *la question de leur déploiement* n'a pas encore été tranchée, malgré l'affirmation du *Washington Post* le 1er août selon laquelle *elles seraient finalement placées* à bord d'avions-cargos gigantesques.

Pour échapper aux missiles soviétiques de plus en plus précis il faut donner une mobilité suffisante à la nouvelle génération d'engins intercontinentaux américains. M. Carter penchait pour l'installation dans les déserts du Nevada et de l'Utah de missiles qui seraient fréquemment déplacés sur de longues distances, par trains ou camions. Il a été aussi envisagé de les placer à bord de petits sous-marins croisant près des côtes américaines. M. Reagan semble avoir renoncé à l'idée de disposer des MX terrestres dans les déserts de l'Ouest, à la suite des protestations des populations, de l'Eglise mormone, et de son vieil ami, le sénateur du Nevada Paul Laxalt.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'arme défensive du champ de bataille

L'arme à *neutrons*, ou arme à *effets de radiations renforcées* et à effets réduits d'échauffement localisé du milieu (chaleur *et souffle*), fait appel au phénomène — connu de longue date — de la fusion des noyaux légers : plus spécialement, la réaction deutérium et tritium, qui produit, à masses égales, un nombre maximum de neutrons *libres, extrêmement rapides* et porteurs de la plus grande partie de l'énergie dégagée. Cette fusion deutérium et tritium libère *80 % de son* énergie sous la forme d'un rayonnement neutronique et les 20 % restants sous *la forme d'un dégagement* très intense de chaleur et d'un effet de souffle puissant.

Très schématiquement, on peut considérer que le nombre des neutrons émis par une explosion de fusion *d'un* kilotonne est égal à celui d'une explosion de fission (arme nucléaire classique dans la gamme des armes *tactiques) de 10 kilotonnes.*

C'est en 1957 (avec la série des essais Plumbob) et en 1958 (avec la série des essais Hardtack-phase 2) au Nevada que les techniciens américains ont commencé de rechercher la *configuration de l'arme neutro*nique. Il s'agissait, à l'époque, de mettre au point de véritables petites « grenades » atomiques, baptisées Davy-Crockett, pour les tirs au contact et des charges neutroniques destinées à armer *les missiles antimissiles*. Ces deux systèmes ont été abandonnés depuis, mais les travaux de physique nucléaire, ainsi que des expériences, ont régulièrement continué.

Au printemps de 1978, lorsque l'administration Carter choisit de mettre en sommeil les armes neutroniques, deux types de charges aux Etats-Unis en sont pratiquement au stade de la production de série : une arme de 2 kilotonnes environ pour le *missile sol-sol tactique Lance*, et une autre arme de puissance subkilotonnique pour des tubes d'artillerie de 155, 175 et 203 millimètres.

Pour les états-majors, l'arme tactique nucléaire actuelle, par ses effets collatéraux importants de chaleur et de souffle, produit *sur le terrain des destructions* telles que ses possibilités d'emploi sont limitées dans les pays urbanisés, et probablement nulles au contact de ses propres troupes ou de ses alliés. Il leur importe donc de disposer d'une arme qui garantisse l'effet militaire le plus ponctuellement important sur le champ de bataille.

L'arme neutronique, dans ces conditions, serait davantage utilisable à *proximité* de ses troupes ou au voisinage des agglomérations amies, là où l'adversaire est le plus dense, parce qu'il y concentre ses forces blindées ou mécanisées pour agir. Désorganisant l'adversaire, qui ne peut *s'en protéger* en s'enterrant dans le sol parce que — censé avoir déclenché les hostilités — il est contraint de manœuvrer en surface dans la zone des combats, l'arme à neutrons n'interdit pas ensuite d'exploiter cet avantage *en menant* la contre-offensive sur un terrain qui n'a pas été profondément chamboulé pendant la bataille.

En France, aussi, les recherches sur le *flux* neutronique ont *été menées* par le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) en vertu d'une décision de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors *président de la République*, qui remonte à 1976. Il s'est agi d'expériences de physique nucléaire sur la base de la définition d'une arme utilisée par le missile sol-sol tactique Hadès en développement.

Depuis, les dirigeants socialistes considèrent que, sans lui donner la priorité, l'arme neu*tronique ne doit pas modifier*, si elle devait être fabriquée en France, le concept de la dissuasion qui récuse toute bataille nucléaire et qui s'identifie plutôt à la théorie de la non-guerre. A l'heure actuelle, les techniciens *français sont parvenus* à des configurations d'armes neutroniques de l'ordre de 2 kilotonnes et ils se disent en mesure de concevoir une telle charge opérationnelle entre 1983 et 1985, si la directive leur en est donnée *cette année*. — J. I.

L'embarras de Bonn

De notre correspondant

*Bonn. — La décision du prési*dent Reagan de produire la bombe à neutrons, dont toute la presse ouest-allemande de ce lundi fait sa manchette, arrive au plus mauvais moment pour M. Schmidt. Le chancelier fédéral affronte, en effet, une vague de pacifisme dans l'opinion ouest-allemande, alors qu'il a engagé son avenir politique sur la modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN. L'initiative américaine, à propos d'une arme extrêmement controversée en R.F.A., va renforcer le camp des adversaires des euromissiles, particulièrement nombreux dans le parti social-démocrate (S.P.D.), et accroître l'audience du mouvement pacifiste dans le pays.

Les commentateurs ouest-allemands ne manquent pas de relever que l'arme neutronique n'est efficace que si elle est stationnée à proximité immédiate des concentrations de blindés qu'elle est censée détruire. Tôt ou tard, la question de son déploiement en R.F.A. va donc *se poser*

Dans la phase délicate que traversent les relations germano-américaine, après la décision de Bonn de réduire son budget militaire, le gouvernement a réagi officiellement avec une extrême prudence. Il n'en a pas moins confirmé que Bonn avait été, une fois de plus, mis devant le fait accompli par Washington.

Coïncidence ironique, le choix de M. Reagan est intervenu quelques jours après la publication à Bonn d'une nouvelle étude sur le déséquilibre conventionnel et nucléaire entre les deux blocs. Il s'agit d'une réponse du ministère de la défense, datée du 30 juillet, à une question parlementaire. Selon les experts militaires ouest-allemands, les pays du pacte de Varsovie alignaient en 1980, *dans le secteur conven*tionnel, quarante-trois mille neuf cents chars d'assaut et dix mille cinq cents blindés de soutien logistique contre, respectivement, douze mille et deux mille neuf cents pour les pays de l'alliance atlantique, y compris la France. Dans le domaine nucléaire, sur la base des indications disponibles début juillet, le rapport des forces Est-Ouest serait de 1 à 3,5 ou de 1 à 4,5 en faveur du camp soviétique pour les euromissiles (L.R.T.N.F.). L'évaluation varie selon que l'on considère que les cent soixante-quinze rampes de lancement des SS 20 soviétiques braquées actuellement sur l'Europe occidentale sont munies de une ou de deux fusées.

La publication de cette nouvelle étude du ministère de la défense s'inscrit dans la campagne d'opinion engagée par Bonn contre la résistance à l'installation de nouvelles armes nucléaires sur le territoire de la R.F.A.

De leur côté, l'U.R.S.S. et ses alliés poursuivent inlassablement leurs efforts pour encourager les Allemands de l'Ouest à s'opposer au réarmement nucléaire de leur pays. Selon *Der Spiegel* du 10 août, l'U.R.S.S. et la R.D.A. ont mis au point une nouvelle variante à leur propagande contre les euromissiles. Selon cette variante, Berlin-Est proposerait à Bonn la création d'une communauté économique entre les deux Allemagnes, et l'institution de consultations politiques interallemandes régulières, en échange d'un renoncement de la R.F.A. au déploiement des armes eurostratégiques et de sa reconnaissance d'une nationalité est-allemande.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA VISITE DE M. REGIS DEBRAY. — A l'issue de la visite de M. Régis Debray, *chargé de mission à l'Elysée*, à Luanda, où il était accompagné par M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, l'agence officielle de presse angolaise ANGOP a fait état, dimanche 9 août, d'un communiqué conjoint franco-angolais dans lequel les deux parties « *rejettent la thèse soutenue par plusieurs pays occidentaux selon laquelle la question namibienne doit être liée à la présence des troupes cubaines sur le territoire angolais* ». Le communiqué cité par ANGOP indique également que l'aggravation de la situation en Afrique australe est due « *à l'arrogance et à l'intransigeance de l'Afrique du Sud, qui, avec le soutien de l'administration Reagan et de certains pays occidentaux, persiste dans son refus d'accepter l'application du plan de paix des Nations unies* » pour la Namibie. — *(Reuter.)*

Inde

● LA COUR SUPREME a rejeté, mardi 4 août deux recours pour inconstitutionnalité, présentés par l'opposition contre l'ordonnance gouvernementale du 27 juillet interdisant la grève dans les secteurs économiques essentiels. — *(A.F.P.)*

Paraguay

● M. PEREZ ESQUIVEL, prix Nobel de la paix, n'a pas pu rencontrer la commission paraguayenne des droits de l'homme, comme il en avait l'intention. Les autorités paraguayennes ont refusé l'autorisation d'atterrir à l'avion de ligne qui le conduisait à Asuncion et qui a été contraint de retourner en Argentine. — *(A.P.)*

République Sud-Africaine

● UNE DELEGATION DU CONGRES DES ETATS-UNIS, arrivée vendredi 7 août, à Johannesburg, en provenance du Zimbabwe, a critiqué la politique de l'administration Reagan en Afrique australe, ainsi que l'intransigeance de l'Afrique du Sud sur la Namibie et la politique d'apartheid. M. Howard Wolpe, président de la sous-commission du Congrès sur l'Afrique, a regretté que le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, n'ait pu rencontrer les membres de sa délégation, qui poursuit sa tournée africaine au Kenya, en Angola, en Somalie et au Nigéria. — *(A.F.P.)*

● ATTENTATS A LA BOMBE. — Huit personnes ont été légèrement blessées, samedi 8 août, à la suite d'une série d'explosions dans la rue principale de Port-Elizabeth. Jeudi, quatre personnes avaient été blessées à East-London, ville située à environ 200 kilomètres à l'est de Port-Elizabeth, à la suite de l'explosion de bombes dans le centre de la ville. Vendredi, lors d'un échange de coups de feu entre des policiers et des individus soupçonnés d'être impliqués dans les explosions d'East-London, quatre personnes — deux policiers et deux personnes qu'ils poursuivaient — ont trouvé la mort dans le Transkeï.

Les observateurs attribuent ces attentats au Congrès national africain (A.N.C.), mouvement interdit par Pretoria, qui a revendiqué dans le passé plusieurs attentats à la bombe. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LA *DISPARITION* DE RAOUL WALLENBERG. — Selon le quotidien suédois *Aftonbladet*, c'est M. Brejnev *lui-même, alors* commissaire politique de la XVIIIe armée en Hongrie, qui aurait décidé en 1945 l'arrestation du diplomate suédois Raoul Wallenberg, disparu depuis cette date. Le journal se fonde sur le témoignage de M. Yaakov Lakhotski-Menaker, qui était à l'époque chef d'un bataillon appartenant à la XVIIIe armée. Mme Gaerde-Widemar, présidente du comité Wallenberg, a affirmé à l'agence suédoise TT que son organisation connaissait déjà, par d'autres sources, cette information, qu'elle n'avait pas rendue publique pour ne pas compromettre l'éventuelle libération du diplomate, au cas où celui-ci serait toujours vivant. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● VINGT ET UN « CONTRE-REVOLUTIONNAIRES » d'origine albanaise ont été condamnés, vendredi 7 août, à Pec et à Pristina, à des peines de prison allant de trois à quatorze ans. Samedi, des peines allant de deux ans et demi à sept ans ont été prononcées par le tribunal de Pristina contre sept autres personnes convaincues d'« *activités contre-révolutionnaires sur des positions nationalistes et irrédentistes albanaises* ». Ces procès font suite aux troubles qui ont eu lieu dans la province du Kosovo en avril et mai derniers. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Zimbabwe

● M. EDGAR TEKERE, personnalité noire la plus controversée du Zimbabwe, a annoncé, samedi 8 août, qu'il avait été démis de ses fonctions de secrétaire général de la ZANU-P.F., le parti de M. Mugabe, qui détient la majorité au Parlement. Reconnu coupable et néanmoins acquitté après le meurtre d'un *fermier blanc* le 8 décembre 1980, M. Tekere avait été démis de ses fonctions de ministre de l'emploi le 10 janvier suivant. — *(A.F.P.)*

● *La Somalie et la France* ont signé, samedi 8 août, un accord de prêt à long terme de 204,5 millions de francs destinés au financement d'une usine de ciment dans le port de Berbera, dans le nord du pays, a annoncé dimanche, l'ambassade de France à Mogadiscio. Le prêt a été accordé par la Banque centrale française pour le développement économique. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Le voyage au Maghreb du ministre des relations extérieures

M. Claude Cheysson se félicite, en arrivant au Maroc de « l'évolution » du problème saharien

De notre correspondant

Rabat. — M. Claude Cheysson, arrivé dimanche 9 août à Rabat venant d'Alger, a été reçu ce lundi 10 août par le roi Hassan II. Samedi, le souverain avait reçu M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée venu à l'initiative du présent Mitterrand l'informer des résultats de la dernière conférence des pays industrialisés à Ottawa. M. Bérégovoy a quitté le Maroc dimanche pour Tunis, où il remplira la même mission auprès des dirigeants tunisiens.

Le ministre français des relations extérieures a exprimé ses remerciements pour l'accueil qui lui était réservé, et qui « *ne l'avait pas surpris compte tenu des liens d'amitié qui unissent le Maroc et la France* ». Il a insisté sur « *la continuité de la politique française* », qui serait réaffirmée, notamment en ce qui concerne les rapports de la France avec le Maroc.

Interrogé sur la réception d'une délégation du Polisario mercredi au Quai d'Orsay, M. Cheysson a fait la mise au point suivante : « *Je viens de parler de la continuité de la politique française. Cela vaut pour plusieurs sujets, parmi eux le problème que vous évoquez. Ce problème vient d'être marqué par le discours du roi Hassan II à Nairobi et par la résolution adoptée à l'unanimité par les chefs d'Etat africains.* » Le ministre a rappelé qu'il avait tout de suite exprimé son admiration pour le courage du roi Hassan II, qui avait pris l'initiative d'accepter un référendum contrôlé dans les provinces du Sahara occidental. « *Nous souhaitons que cette évolution se poursuive* — a-t-il ajouté, — *mais nous nous tenons dans une neutralité totale. Tout geste, toute initiative d'un pays étranger à la région ne pourrait que compliquer les choses. Cela dit, nous sommes disposés, si l'on pense que nous le pouvons, à contribuer à cette évolution d'un problème difficile.* »

Ce « *problème difficile* », le ministre le connaît bien. Un éditorialiste du journal gouvernemental *Al Maghrib*, a rappelé dimanche qu'au cours d'une précédente visite à Rabat, en octobre 1979, en sa qualité de commissaire européen au développement, M. Cheysson « *avait, avant d'arriver au Maroc, reçu à Alger une délégation du Polisario et que la presse marocaine avait évité alors de l'interroger sur ce sujet délicat* ».

L'annonce de la réception de la délégation du Polisario avait ravivé ici la crainte que cette organisation ne trouve auprès du nouveau gouvernement socialiste une oreille complaisante. Cette crainte, M. Cheysson a tenu visiblement à la dissiper. Le geste était d'autant plus nécessaire que son séjour au Maroc est encadré par deux visites d'une délégation de l'Internationale socialiste, d'une part, et, d'autre part, d'un groupe de députés socialistes français, attendu ce lundi. L'une et l'autre sont liées aux événements de Casablanca. Les autorités marocaines ont fait, cette fois-ci, un grand effort pour recevoir la délégation de l'Internationale socialiste et pour lui permettre de recueillir toutes les informations souhaitées sur les événements du 20 juin. La délégation a pu rencontrer les gouverneurs de Rabat et de Casablanca, le procureur général de Casablanca, les avocats, des secrétaires généraux des ministères de la santé et de la justice, des représentants du syndicat socialiste C.D.T. et d'un autre syndicat, l'U.M.T., le bureau politique du parti socialiste (U.S.F.P.), les élus locaux de Casablanca, etc. M. Inouchrif, procureur général près la cour d'appel de Casablanca, a mentionné devant eux des chiffres inédits : mille cent quatorze inculpés en correctionnelle et deux cent cinquante et un en cour criminelle. Jusqu'à présent, le souverain avait cité le chiffre de deux mille arrestations, dont neuf cent trente auraient été maintenues.

ROLAND DELCOUR.

La visite à Alger s'est traduite par une éclatante démonstration d'amitié

De notre envoyée spéciale

Alger. — La visite de M. Cheysson à Alger marque, à n'en pas douter, un nouveau départ dans les relations franco-algériennes. *Si celles-ci s'étaient déjà* nettement améliorées après les deux visites à Alger de M. François-Poncet et le voyage en France de M. Benyahia, ministre algérien *des affaires étrangères*, le sentiment qui prévaut après le bref séjour du ministre des relations extérieures est qu'un climat nouveau caractérise désormais les relations entre les deux pays. A chacune de ses interventions, M. Cheysson a tenu à souligner qu'ils avaient « *les mêmes orientations et des conceptions politiques très proches* ».

Ce nouveau départ sera d'ailleurs illustré très rapidement par une rencontre entre les présidents algérien et français qui doit avoir lieu au mois de novembre. M. Mitterrand a accepté de se rendre à Alger, tout en invitant à *son tour le président Chadli*, ce qui serait alors la première visite en France d'un chef d'Etat algérien. Le protocole voudrait que, pour répondre à la visite de M. *Giscard d'Estaing en Algérie*, ce soit M. Chadli qui vienne à Paris. Or, le président algérien choisira lui-même le lieu de la rencontre, attention qui ne laisse pas insensibles les Algériens.

Une autre illustration de ce nouveau climat a été l'exceptionnelle chaleur de l'entretien qu'a eu avec le président Chadli M. Cheysson, pendant trois heures trente. *Les deux hommes ont pu* débattre au fond des problèmes bilatéraux et internationaux. « *Il n'y a pas de voisin avec qui nous avons aussi peu d'éléments de contentieux* », a souligné M. Cheysson.

Trois chapitres des relations bilatérales ont été abordés. Sur l'émigration, M. Cheysson a rappelé que, si la France ne pouvait *accueillir à l'heure actuelle plus* de travailleurs immigrés, tout serait fait pour améliorer le sort de ceux qui « *ayant contribué à l'essor économique de la France ont un droit sacré à y rester et à y travailler comme ils le veulent* ». « *La France*, a poursuivi le ministre, *a une dette sacrée à leur égard et nous ne permettrons pas à des éléments irresponsables de pratiquer envers eux une quelconque discrimination. Cela ne se reproduira pas.* »

Droit de vote pour les immigrés aux élections municipales ?

M. Cheysson a insisté sur les efforts engagés pour améliorer le sort des huit cent mille travailleurs algériens en France, comme l'enseignement de l'arabe aux enfants, le droit d'avoir des associations, la régularisation des « *clandestins* », enfin le droit pour les immigrés de participer à la vie locale. A ce propos, le ministre a déclaré qu'un projet pourrait être prochainement déposé au *Parlement* permettant aux immigrés installés en France depuis longtemps d'obtenir le droit de vote aux élections municipales. Les Algériens se disent « *totalement satisfaits* » des dispositions prises à l'égard de leurs migrants et convaincus que les problèmes de ceux-ci seront désormais examinés avec la plus grande bonne volonté.

Sur le contentieux qui *oppose* Gaz de France à la Sonatrach *à propos du prix du gaz*, que les Algériens voudraient indexer sur celui du pétrole, les deux parties sont tombées d'accord pour poursuivre la discussion à un niveau politique. « *Nous devons aller au-delà des arguments des techniciens pour trouver des solutions qui respectent la politique algérienne et satisfassent la France* », a déclaré M. Cheysson, qui a affirmé que la voie vers un accord devait être déblayée avant la rencontre au sommet franco-algérienne.

Troisième point des conversations bilatérales soulevé, semble-t-il, par la partie algérienne : La restitution à l'Algérie des archives déménagées au moment de l'indépendance et conservées à Aix-en-Provence. Sur ce sujet, M. Cheysson a affirmé que des progrès très rapides pourraient être faits, ce qui signifie, laissait-on entendre dans la délégation française, qu'un accord pourrait être trouvé pour la partie des archives qui ne sont pas de caractère politique.

L'essentiel de la conversation entre MM. Chadli et Cheysson a cependant porté sur les problèmes internationaux où, comme l'a *souligné* le ministre des relations extérieures, « *une remarquable parenté d'analyse et de motivation* » existe entre la France socialiste et l'Algérie. L'accord paraît, en effet, total sur le dialogue Nord-Sud, sur l'Afrique, sur l'analyse de la situation en Amérique centrale d'où revenait le ministre français et, du côté algérien, on se montre très satisfaits du rapprochement des points de vue, « *qui permet un dialogue plus ouvert et plus direct que par le passé* ».

« Nous comprenons le combat des Palestiniens »

Deux questions internationales retenaient surtout l'attention : le Sahara occidental — sujet sur lequel la France, « *parce qu'elle n'est pas un pays de la région, est beaucoup plus réservée que l'Algérie* », a déclaré M. Cheysson — et le Proche-Orient, à propos duquel le ministre français a parlé de « *nuances* » qui séparent Alger et Paris.

Sur le Sahara, M. Cheysson a implicitement confirmé le rôle joué par la France dans l'acceptation par le roi Hassan II d'un *référendum*. Le ministre des relations extérieures a, en effet, laissé entendre qu'un *refus marocain* « *aurait été un sujet de dispute très grave entre le Maroc et la France* ». Il a réaffirmé son entier soutien à la résolution de Nairobi pour « *un référendum d'autodétermination* », terme contesté par Rabat, tout en déclarant que la France serait prête à contribuer à un règlement du *conflit* « *si toutes les parties le lui demandent* ». La position française semble donc avoir toutes les chances d'être mieux comprise à Alger qu'à Rabat.

Sur le Proche-Orient, *il* apparaît en revanche que davantage que des nuances d'appréciation séparent Paris d'Alger. M. Cheysson l'a répété : « *La France a des amis des deux côtés, qu'elle entend garder, ce qui*, a-t-il dit, *nous permettra peut-être de jouer un rôle dans l'avenir.* » Si Paris et Alger sont d'accord sur la nécessité d'un *règlement global* du problème, « *la France*, a dit M. Cheysson, *reconnaît que tout progrès est bon à prendre et, en ce sens, Camp David a été un progrès* ». Mais, insistant sur la communauté de destins qui unit les peuples méditerranéens, le ministre français a appelé Arabes, Israéliens et Européens à s'entendre en envoyant « *jouer ailleurs les super-grands* ».

M. Cheysson a rappelé la nécessité d'une structure étatique pour les Palestiniens, dont « *nous, socialistes, comprenons le combat et le respectons* ».

Il a dénoncé « *le caractère intolérable de l'occupation par la force de certains territoires* » et la modification unilatérale du statut de Jérusalem. Mais « *le droit du peuple palestinien ne va pas sans le respect de l'Etat d'Israël* », a conclu le ministre, dont les paroles, reprises largement à la télévision algérienne, risquent d'être diversement interprétées en Israël.

Les *déclarations* françaises sur le Proche-Orient n'ont, semble-t-il, pas tout à fait convaincu les dirigeants algériens, qui attendent avec intérêt les discussions que M. Cheysson aura avant la fin de ce mois en Jordanie, en Syrie et au Liban.

Le ministre des relations extérieures a *enfin tenu* à remercier l'Algérie pour le « *geste d'amitié* » de son ambassadeur à Téhéran, venu ostensiblement rendre visite à l'ambassadeur de France alors qu'une *manifestation* d'hostilité se déroulait devant l'ambassade. M. Cheysson *s'est déclaré* sensible à ce geste, symbole supplémentaire du renouveau des relations franco-algériennes.

Au-delà des *déclarations*, ce qu'il faut surtout retenir de ce voyage, c'est l'éclatante démonstration d'amitié de Paris vis-à-vis d'Alger. M. Cheysson l'a redit à maintes reprises : le capital d'affectivité entre la France et l'Algérie est considérable et rien ne doit plus assombrir les relations franco-algériennes. Parlant d'un « *coup de passion* » entre la France socialiste et l'Algérie, M. Cheysson a cru pouvoir dire que l'avènement d'une nouvelle majorité socialiste en France pouvait marquer dans les esprits « *la fin de la guerre d'Algérie* ». la « *fin de la guerre d'Algérie* ». apparaît aujourd'hui comme l'interlocuteur privilégié de Paris en Afrique du Nord. *Dans l'* « *échelle d'affection* », pour reprendre une expression ministérielle, il est clair que Rabat est placé à un niveau moins élevé, même si les *Algériens*, rendus prudents par les décisions passées, attendent pour juger l'ampleur du changement la concrétisation des espoirs nés de cette visite.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien*, se rendra en France les 19 et 20 août prochains, a annoncé le dimanche 9 août à Alger M. Claude Cheysson. M. Tarek Aziz sera reçu par le président Mitterrand. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

BIEN ACCUEILLI DANS LE MONDE ARABE

Le « plan de paix » saoudien est rejeté par Israël

Le « *plan de paix* » présenté vendredi par l'émir Fahd, le chef du gouvernement saoudien (*le Monde* du 9-10 août), a été bien accueilli dans la plupart des pays arabes et par l'un des principaux dirigeants de l'O.L.P., M. Abou Jihad. Le « numéro deux » de l'organisation de M. Arafat a estimé que les propositions du prince Fahd étaient « *extrêmement importantes et positives* ». L'un des sept points du « *plan de paix* » admettait implicitement la reconnaissance de l'Etat d'Israël. Cependant, deux organisations palestiniennes, le Front démocratique (de M. Hawatmeh) et le Front populaire (*du docteur Habache*), se sont élevées contre l'initiative saoudienne. Le président Sadate, qui poursuit pour sa part une visite privée aux Etats-Unis, a déclaré que les *propositions* du prince Fahd « *n'apportent malheureusement rien de nouveau* ». Le chef de l'Etat égyptien a cependant renouvelé son appel à une « *reconnaissance mutuelle et simultanée* » de l'O.L.P. et d'Israël.

Le ministre *français* des relations extérieures, M. Claude Cheysson, dans une déclaration faite à Rabat dimanche soir, a estimé que le projet saoudien « *est certainement d'une très grande importance et semble constituer une série de novations très importantes* ».

Selon le journal saoudien *Al Chark Al Awsat*, l'émir Fahd ne se rendrait pas en visite officielle aux Etats-Unis *en octobre* prochain si Washington ne devait pas changer d'une manière radicale sa politique au Proche-Orient.

Notre correspondant à Jérusalem, Francis Cornu, indique que le « *plan de paix* » a semé le trouble dans les esprit en Israël pendant vingt-quatre heures avant que le gouvernement de M. Begin ne le rejette catégoriquement. Après un « *flottement* » embarrassé, le ministre des affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, a déclaré : « *La reconnaissance implicite d'Israël qui perce à travers ce plan n'est pas un fait nouveau ; ce plan est d'une manière générale, dangereux pour l'existence d'Israël. Nous l'avons rejeté dans le passé et nous continuerons à le rejeter.* »

Deux voix discordantes se sont élevées à la tête du parti travailliste. Tandis que M. Shimon Pérès, le chef du parti, repoussait *catégoriquement les propositions* saoudiennes, M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères, les accueillait avec satisfaction. « *Ce plan, qui reconnaît implicitement l'existence de l'Etat d'Israël*, a-t-il déclaré notamment, *mérite d'être examiné avec soin* ».

M. Begin, écrit encore notre correspondant, s'inquiète vivement du rôle grandissant de l'Arabie Saoudite dans le monde arabe et redoute, avant son voyage à Washington le mois prochain, les effets de cette influence sur la politique américaine. *Le* premier ministre israélien a confirmé sa détermination de ne pas permettre à l'Arabie Saoudite de se joindre au processus de paix. Dans *ces conditions, la réaction* négative de M. Sadate aux propositions de Ryad a été accueillie avec un profond soulagement dans les milieux gouvernementaux à Jérusalem.

Israël

LES TOMBES DE YITZHAK BEN-ZVI ET WLADIMIR JABOTINSKY ONT ÉTÉ PROFANÉES PAR DES ZÉLOTES.

Les tombes de Yitzhak ben-Zvi, ancien président, et de Wladimir Jabotinsky, *dirigeant sioniste et* guide spirituel de M. Begin, ont été profanées dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 août à Jérusalem. Elles ont été barbouillées de peinture noire et *d'inscriptions* insultantes pour Israël et ses dirigeants par des zélotes ultra-orthodoxes.

L'un des chefs de l'organisation *Natourei* Karta, qui affirme regrouper trois cent mille personnes, dont dix mille en *Israël*, le rabbin Moshe Hirsh, a affirmé dimanche à l'A.F.P. sans revendiquer toutefois la *responsabilité de ce geste*, qu'il s'agissait « de représailles légitimes après la profanation par les *archéologues* sionistes des lieux saints juifs en territoire occupé de Palestine ». Ces fouilles avaient créé la semaine dernière une violente agitation dans les *quartiers orthodoxes* et suscité un appel de Natourei Karta aux Nations unies pour empêcher qu'elles se poursuivent.

Par ailleurs, des affrontements entre musulmans et juifs intégristes ont eu lieu *dimanche* dans l'enceinte de la mosquée Al Aqsa de Jérusalem, un des hauts lieux de l'islam. Quatre personnes ont été blessées, dont deux policiers arabes, *et l'un des dirigeants du mouvement* annexionniste Goush Emounim, M. *Gershon Shalomon. Les* intégristes, qui avaient pénétré dans l'enceinte de la mosquée, en ont été chassés à coups de bâton. — *(A.F.P.)*

Iran

Un premier groupe de Français a pu quitter Téhéran

(Suite de la première page.)

Les deux pilotes ont, d'autre part, affirmé que, tandis que leur avion « *tournait pendant une demi-heure au-dessus de l'aéroport d'Evreux, M. Bani Sadr était en communication directe avec le premier ministre français, M. Pierre Mauroy* ». L'agence officielle Pars, en rendant compte des déclarations des deux pilotes, a omis de rapporter leurs accusations à l'égard des responsables français.

En outre, M. Bani Sadr s'est plaint, dans une interview accordée à l'hebdomadaire libanais *Al Kifah Al Arabi* d'être « *en résidence forcée en France* », ajoutant : « *Cela ne m'empêche cependant pas de dire mon avis, et si mon séjour en France ne me convient pas, j'irai ailleurs ou je retournerai en Iran.* » Dans cette même interview, l'ancien chef de l'Etat rapporte que l'imam Khomeiny avait repoussé une offre du président irakien, formulée au début de 1979, de régler le contentieux entre les deux pays. Il a accusé l'Irak *par la même* occasion d'avoir « *armé les Khurdes et envoyé des bandes terroristes en Iran* ». Il a également accusé les Etats-Unis d'avoir encouragé le gouvernement de Bagdad à *déclencher* la guerre contre la République islamique.

Dans une autre interview, publiée le dimanche 9 août dans le *Sunday Observer*, l'ancien président Bani Sadr assure que « *90 % de l'armée me soutient* ». Si celle-ci n'a pas bougé au moment de sa chute, ajoute-t-il en substance, c'est parce qu'il l'en a lui-même empêchée en lui demandant de se consacrer à chasser les envahisseurs irakiens. *M.* Bani Sadr a déclaré néanmoins qu'une société véritablement islamique ne pourrait *être instaurée que par* un renversement violent du régime actuel.

Attentats et exécutions

Les attentats se multiplient dans diverses régions de l'Iran. A Ramsar, sur la mer Caspienne, un commando a lancé des grenades et a *mitraillé* un dortoir réservé aux volontaires souhaitant se rendre sur le front. Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Un juge islamique de la province centrale du Fars ainsi que ses deux gardes du corps ont été tués à la mitraillette par deux motocyclistes, qui ont réussi à prendre la fuite. Un autre dirigeant religieux a échappé à un attentat dans la banlieue de Téhéran, ses gardes ayant réussi à *mettre en fuite* deux motocyclistes qui voulaient attaquer son domicile. On apprend enfin la mort de M. Mehdi-Soltani, directeur de la police à Arak, dans le centre de l'Iran, qui avait été blessé, selon les autorités, par des membres des Moudjahidin du peuple.

Les autorités ont intensifié les mesures répressives et les exécutions à la suite d'une campagne menée dans les milieux parlementaires et de presse contre l'« *impuissance* » des responsables à enrayer le terrorisme. Les cours islamiques ont réagi promptement en faisant exécuter, du jeudi 6 au dimanche 9 août, près *de quatre-vingts personnes, dont* une soixantaine dans la seule journée de vendredi. Cette rigueur ne paraît cependant satisfaire aucun des députés qui ont pris la parole dimanche. *La* plupart estiment qu'elle est « *insuffisante* » ou « *inefficace* », et un seul parlementaire s'est élevé contre la tentation « *de la colère et de la vengeance* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter).*

La visite de M. Fidel Castro au Mexique

Les États-Unis sont responsables de l'exclusion de Cuba du prochain sommet Nord-Sud

reconnaît le communiqué commun

De notre envoyé spécial

Cozumel. — Ce qui se murmurait est maintenant officiel : c'est bien à cause de Washington que Cuba ne participera pas au sommet Nord-Sud en octobre à Cancun. Ce fait a été reconnu par M. Lopez Portillo lui-même, coprésident de la réunion, et président du pays où elle se tiendra, à l'occasion de la visite effectuée par M. Fidel Castro à Cozumel, au Mexique.

M. Lopez Portillo, explique la déclaration commune publiée le 8 août, a exposé à son homologue cubain les raisons pour lesquelles « *étant donnée la position connue des États-Unis* », les pays en voie de développement, dont le Mexique, qui « *comprennent et soutiennent le droit de Cuba à être présent* » ne pouvaient insister sans entraîner « *l'annulation de la conférence* », qui « *aurait causé du tort au processus de négociation entre pays en voie de développement et pays développés auquel le président Fidel Castro a tant contribué* ».

En échange de cette satisfaction morale et politique, le président cubain a « *libéré les pays amis de Cuba, impliqués dans ces négociations, de tout engagement moral auquel ils pourraient se sentir enclins* ». Il s'est réservé cependant le droit « *d'analyser au moment opportun les causes qui sont à l'origine de cette absence* ».

Tout indique que les deux pays considèrent comme une injustice l'exclusion cubaine du sommet de Cancun. Mais le Mexique est résolu à faire avancer le difficile dialogue entre pays développés et pays en voie de développement. Le président Lopez Portillo y est, en outre, attaché pour des raisons de politique intérieure. Pour sa part, Cuba, qui a construit sa révolution sur le refus des chantages américains, quel qu'en soit le prix, subit, de par sa mise à l'écart, un échec grave en tant que président du mouvement des non-alignés.

Cuba avait fait connaître son irritation devant le peu d'empressement de ses amis (Mexique, Algérie, Tanzanie...) pour défendre la participation de M. Fidel Castro au sommet d'octobre. Il avait fallu deux voyages du ministre mexicain des affaires étrangères dans l'île caraïbe pour rendre possible la visite des 7 et 8 août. Un fonctionnaire cubain nous a dit, à propos de la mise en cause des États-Unis, qu'il « *n'en espérait pas tant* ». Un haut fonctionnaire mexicain, pour sa part, nous a confié son « *soulagement* » au sujet de la façon dont a eu lieu la rencontre.

De fait, chacun des deux dirigeants a fait une bonne opération. La *dénonciation du rôle des* États-Unis dans son exclusion du sommet de Cancun n'est pas seulement une justice rendue à M. Fidel Castro. Elle est une reconnaissance *de poids, dont* il ne manquera pas de se servir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. M. Lopez Portillo, pour sa part, a démontré sa capacité à exercer pleinement son rôle d'organisateur du sommet Nord-Sud en réglant le problème cubain, qui constituait, tant pour l'opinion mexicaine que pour beaucoup de pays du tiers-monde, un des principaux points noirs.

FRANCIS PISANI.



EUROPE

Irlande du Nord

Après le décès d'un neuvième gréviste de la faim

Les manifestations dans les quartiers catholiques ont fait deux morts

De notre correspondant

Londres. — La mort d'un neuvième gréviste de la faim, Tom McIlwee, le samedi 8 août après soixante-deux jours de jeûne, a entraîné une nouvelle nuit d'affrontements en Ulster, ajoutant deux morts à la liste déjà longue des victimes des violences de rue depuis le début du mouvement de Long-Kesh, le 1er mars. A Greencastle, près de Belfast, un homme de quarante ans est mort des suites de blessures à la poitrine que des témoins ont attribuées à une balle de plastique tirée par les forces de l'ordre. La police a ouvert une enquête. La seconde victime est un jeune homme de dix-neuf ans, mortellement atteint d'une balle réelle dans des circonstances encore mal définies.

La mort de Tom McIlwee a coïncidé avec la célébration du dixième anniversaire de l'internement sans procès. La nuit du 9 août 1971, les troupes britanniques, inaugurant cette pratique en vertu d'une loi d'exception, avaient fait irruption dans les maisons des ghettos catholiques d'Irlande du Nord, arrêtant des centaines de suspects républicains. La plupart d'entre eux avaient été détenus parfois plus d'un an dans le camp de Long-Kesh sans être jugés. L'anniversaire de cette mesure, abolie en 1975, donne lieu, chaque année, à des manifestations en pleine nuit. Au son des tambours et des pipeaux, de grands feux sont allumés pour commémorer cete date marquée d'une croix noire dans l'histoire républicaine irlandaise.

Une fois de plus, les manifestations ont dégénéré avec leur lot de cocktails Molotov et de coups de feu. Outre Belfast-Ouest, les heurts se sont étendus samedi à plusieurs villes d'Ulster : Londonderry (où deux policiers ont été légèrement blessés par balle), Portatown, Lurgan, Newry et Dungannon. Une manifestation a rassemblé environ cinq mille personnes dans Falls Road, à Belfast, dimanche après-midi. Quatre cents Britanniques, membres du mouvement Troops out, qui prône un retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord, y participaient.

Tom McIlwee devait être enterré ce lundi 10 août dans l'après-midi dans le petit cimetière de Bellaghy, près de Londonderry, non loin de la tombe de Francis Hughes, le second gréviste de la faim mort il y a trois mois. Un dixième détenu républicain de Long-Kesh, Michael Devine, semble déjà approcher du seuil critique, à son cinquantième jour de grève de la faim. Un autre prisonnier — le dix-septième depuis le 1er mars — a entamé à son tour, lundi 10 août, une grève de la faim « *jusqu'à la mort* » pour « remplacer » Kieran Doherty, mort il y a une semaine. Il s'agit de Pat Sheehan, âgé de vingt-trois ans, qui rejoint ainsi les cinq autres grévistes de la faim. Tom McIlwee devrait être, lui aussi, bientôt « remplacé ». Nul ne peut dire combien de cercueils sortiront encore de la prison de Maze, les détenus opposant toujours la même détermination à la fermeté immuable de Londres.

Dublin accuse Mme Thatcher

Le rejet par le gouvernemnet britannique, à la fin de la semaine dernière, d'une offre de compromis des prisonniers a entraîné de sévères critiques de la part des autorités de Dublin. Pour la première fois depuis son entrée en fonction, il y a deux mois, le gouvernement de coalition de M. Garret FitzGerald a vivement critiqué, par la voix du vice-premier ministre, M. Michael O'Leary, l'« *intransigeance* » du gouvernement britannique, affirmant que le problème de la grève de la faim « *aurait déjà été résolu si n'importe qui d'autre que Mme Thatcher était premier ministre* ». Pour M. O'Leary, « *la mesure la plus efficace est probablement maintenant d'intensifier une campagne d'information aux Etats-Unis* ». Le vice-premier ministre irlandais a également accusé le gouvernement conservateur britannique d'être « *sans pitié* » et de « *rester sourd aux appels lancés par Dublin* ».

(Intérim.)

● *Le comité de défense des prisonniers politiques irlandais* a appelé à un rassemblement, ce lundi 10 août à 18 heures, devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, en signe de « *soutien à la manifestation de Belfast commémorant le dixième anniversaire de la loi sur l'internement, et d'indignation devant la mort de Tom McIlwee* ».

Pologne

Le maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, s'est entretenu avec le général Jaruzelski

Tandis que le trafic intense d'unités de la marine soviétique continue en mer Baltique (un sous-marin de la classe Whisky — 1 200 tonnes — est venu s'ajouter dimanche aux quinze unités arrivées au cours des dernières semaines) et que, selon la chaîne de télévision américaine N.B.C., les troupes soviétiques, est-allemandes et tchécoslovaques auraient été mises en état d'alerte autour de la Pologne, le maréchal Victor Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, s'est rendu, samedi 8 août, dans la capitale polonaise où il a rencontré le général Jaruzelski, chef du gouvernement et ministre de la défense. Selon l'agence polonaise PAP, l'entretien, auquel participaient également le général Florian Sawicki, chef de l'état-major général de l'armée polonaise, et le général Afanassy Chtcheglov, représentant des forces du pacte de Varsovie auprès de l'armée polonaise, s'est déroulé dans « *une atmosphère cordiale et amicale* ». Il a porté sur « *les activités actuelles des forces armées unifiées, y compris les questions relatives à la préparation au combat de l'armée populaire polonaise, qui est un maillon sûr au sein du système de défense du traité de Varsovie* ». C'était la troisième fois que le maréchal Koulikov se rendait en Pologne depuis le début de l'année. Il était venu, en effet, en janvier et en mai, chacune de ses visites coïncidant avec une période de tension.

A Varsovie, où M. Kania continue apparemment de garder la chambre, M. Lech Walesa a demandé, samedi, à bénéficier d'un temps d'antenne à la télévision nationale afin d'expliquer la position de Solidarité dans un débat avec M. Mieczyslaw Rakowski, vice-président du conseil, qui venait de critiquer vivement, dans une interview à l'agence PAP, l'attitude du syndicat. Les autorités polonaises ont finalement proposé à M. Walesa de participer à une émission ce lundi 10 août, c'est-à-dire le jour même où s'ouvre à Gdansk la réunion de la commission de coordination de Solidarité, rendant impossible la présence de M. Walesa à Varsovie. En attendant cette réunion, qui doit durer deux jours, les dirigeants du syndicat ont demandé que les actions de protestation cessent. Cependant, un état-major de grève a été constitué en Silésie, regroupant l'ensemble des sections locales de Solidarité.

A Moscou, l'agence Tass, citant le quotidien polonais *Trybuna Ludu*, a dénoncé, samedi, « *la campagne irresponsable organisée par les dirigeants de Solidarité* », soulignant que « *les informations démagogiques et mensongères sur une prétendue famine dont serait victime le pays sont destinées avant tout aux étrangers qui ne connaissent pas la réalité de la situation en Pologne* ». Le même jour, les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, donnait la parole à un ouvrier polonais qui s'en prenait aux « *politicards qui pour atteindre leurs buts antisocialistes sont prêts à n'importe quelle provocation* ». Dimanche, la *Pravda*, organe du P.C. soviétique, réaffirmait que « *la Pologne a des amis fidèles sur qui elle peut compter* » et qu'elle « *restera une partie intégrante de la communauté socialiste* ». L'organe du P.C. est-allemand, *Neues Deutschland*, accuse également Solidarité de chercher à plonger la Pologne dans « *le chaos* » et « *l'anarchie* ».

On a appris, samedi à Rome, que l'Italie fournira rapidement une aide alimentaire à la Pologne, ainsi qu'un prêt supplémentaire de 60 milliards de lires (300 millions de francs). L'association ouest-allemande des médecins pour la coopération médicale se prépare, pour sa part, à remettre des médicaments d'une valeur globale de 500 000 marks (1 200 000 francs). Selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, M. Josef Czyrek, ministre polonais des affaires étrangères, se rendrait prochainement en Allemagne fédérale pour discuter d'un nouveau programme d'aide économique. — *(A.F.P., A.P., UPI, Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — Comme nous l'a fait observer un lecteur plein d'humour *le Monde* a oublié son latin. Dans l'article « Une société en file d'attente » (*le Monde* du 6 août), il y a eu confusion entre le mot italien « coda » et le mot latin « cauda ». C'est donc une chaire de « caudologie » et non de codologie qui pourrait être créée dans les pays où les « queues de ravitaillement » sont si nombreuses.

Un entretien avec M. Chandernagor

(Suite de la première page.)

— *Comment empêcher cela ?*

— Je pense qu'à un certain moment il faut voter même si l'on sait qu'il existe une minorité. C'est d'ailleurs conforme à l'esprit de l'« arrangement » de Luxembourg. Certes sur les questions importantes, l'unanimité est indispensable, autrement la Communauté éclatera. Mais il faut en finir avec ces tours de table. Si on procédait au vote sur les problème mineurs, il serait beaucoup plus difficile à une délégation isolée d'exercer son veto. Il n'y a pas besoin de modifier les textes. C'est une pratique à instaurer.

— *Il faut faire avouer le recours au veto.*

— Voilà. Vous savez, dans les discussions budgétaires (1), à 5 heures du matin, ce qui paraissait majeur finit par devenir matière à des compromis de sagesse.

— *Jusqu'ici la France a quasiment boycotté la Cour de justice. Au mieux elle l'ignore. Allez-vous continuer ?*

— Je compte bien m'intéresser à la Cour. On s'est plaint de ce qu'elle travaille en négatif. A partir du moment où le conseil ne fait pas son travail en élaborant des politiques communes, la Cour a tendance à constituer une communauté à sa façon. Comme elle ne peut agir positivement, elle agit négativement, mais c'est la carence du conseil qui en est responsable.

— *Craignez-vous que le Parlement européen ne tende à accroître ses pouvoirs ?*

— Il y avait une contradiction fondamentale dans la position française, jusqu'à présent. C'est d'avoir voulu l'élection du Parlement au suffrage universel en ajoutant qu'il n'aura pas plus de pouviors. Institutionnellement, c'est vrai, le Parlement élu n'a pas plus de pouvoirs, mais en matière budgétaire, ses pouvoirs sont réels.

» Le conflit des deux dernières années est né d'une mauvaise cordination entre le conseil et le Parlement. A la faveur du vote des budgets supplémentaires, le Parlement a voulu se constituer une réserve. C'était une entorse aux règles. Le conseil aurait dû réagir, mais il a été incapable de prendre une décision. La suite est connue : refus de payer de la France et de l'Allemagne fédérale, recours à la Cour de justice. Un tel contentieux ne faciliterait pas le travail. Il était sage de chercher la conciliation. C'est amorcé depuis le dernier conseil budgétaire (2) au prix de concessions réciproques. Nous avons pu en outre disposer d'une réserve importante.

La responsabilité du conseil

— *Avait-on voté trop de crédits ?*

— Au départ, il n'y en avait pas trop, mais, du fait de la conjoncture atmosphérique et monétaire, on sait qu'il y en aura trop à l'arrivée. On a alosi pu donner des satisfactions aux uns et aux autres, adopter un engagement à respecter les principes de bonne gestion budgétaire. Après discussion, les représentants du Parlement ont admis qu'il fallait un compromis.

— *N'a-t-on pas créé un précédent ? Le Parlement, dans l'avenir, ne tentera-t-il pas encore de dépasser ses pouvoirs ?*

— J'espère que non, mais le Parlement a un souci respectable : c'est que la Communauté avance, qu'elle accomplisse son office. Les parlementaires sont porteurs des opinions publiques. Ils se rendent compte que les opinions ont tendance à se détacher de la construction européenne dans la mesure où elle est figée et ne traite pas les vrais problèmes : la crise, le chômage, etc. Il veut jouer un rôle dynamique dans la solution des problèmes réels et quotidiens qui se posent aux populations.

— *Le Parlement ne devrait-il pas être plus représentatif ?*

— Tout ne se résoudra pas en même temps. Ce qui est grave, c'est que le conseil, qui devrait être l'organe d'impulsion, ne joue pas totalement son rôle.

» Nous alons essayer de le mettre face à cette responsabilité quand nous allons poser à l'automne un certain nombre de problèmes, en disant : La Communauté est bloquée. Il y a des problèmes budgétaires.

» La Grande-Bretagne revendique le « juste retour » — conception étonnante : si l'on retouche ce qu'on verse, à quoi sert la Communauté ? Il faudra élargir la Communauté à l'Espagne et au Portugal, ce qui nécessitera des efforts considérables du fonds régional et du fons social. On nous dit aussi qu'il faut réviser la politique agricole et faire des politiques nouvelles, mais on nous dit en même temps qu'il n'est pas question d'augmenter les ressources, de dépasser le plafond des cotisations qui est de 1 % de la T.V.A. !

» Autant nous sommes d'accord pour limiter les dépenses, autant nous estimons que si la Communauté décide des politiques nouvelles, elle devra se donner les moyens de les mettre en œuvre.

» L'Europe est confronté à la crise de l'énergie. Nous faisons face à l'extraordinaire défi du Japon et de tout ce qui gravite autour. L'Europe a aussi contre elle l'héritage de la guerre mondiale, y compris l'absence d'une défense européenne. Et nous nous présentons en ordre dispersé ! Il nous faut une politique de la recherche plus communautaire, une politique d'innovation dans les secteurs de pointe, et une politique industrielle. Elle est amorcée dans la sidérurgie, mais ne faudra-t-il pas envisager des mesures semblables dans l'automobile, ce qui posera de sproblèmes de reconversion ? Dès lors que vous parlez recherche, innovation, utilisation plus rationnelle de la matière grise, vous posez un problème social ».

— *Pour cette restructuration du buget communautaire, que pensez-vous du rapport de la Commission* (3) ?

« Il indique quelques orientations. Pour le dépassement du 1 % de la T.V.A., il dit ce que nous disons. Mais ce n'est qu'une esquisse. »

— *La Commission plaide pour plus de réalisme agricole, un rapprochement des prix mondiaux.*

« Qu'il faille plus de réalisme quand nous avons des excédents agricoles importants, c'est juste, dans dans le rapport de la Commission la préférence communautaire est mal observée. La nécessité d'une politique européenne d'exportations agricole n'est évoquée qu'en quelques mots. Une politique d'exportations européenne suppose une politique commerciale commune et pas seulement agricole. Il y a là un grave défaut.

» Quand on est à la table du Conseil, on se heurte chez certains à un libre-échangisme sans limite et sans freine. Il y a tout de même des concurrences sauvages contre lesquelles la Communauté devrait avoir des moyens de défense. Un tel libéralisme finirait par diluer la Communauté dans une vaste zone de libre-échange. Ce n'est pas notre conception. Par un choc en retour inévitable, on en viendrait d'ailleurs à rétablir des barrières douanières à l'intérieur de la Communauté et ce serait sa fin. »

L'espace social européen

— *L'« espace social européen », formule lancée par M. Mitterrand, rendrait la Communauté plus homogène à l'intérieur pour lui permettre de mieux se défendre à l'extérieur.*

« Absolument. L'« espace social » est commandé par deux idées. D'abord faire mieux participer les travailleurs au devenir de l'Europe. L'Europe des travailleurs est encore à faire. Ensuite, essayer de traiter le chômage, les restructurations et une meilleure répartition du temps de travail. »

— *M. Cheysson a dit devant les sénateurs que l'idée avait reçu chez certains de nos partenaires un accueil favorable. Chez qui ?*

— Nos propositions de relance, qui ne se limitent pas à l'« espace social », intéressent ceux que l'on appelle « *les petits* ». Cela compte, surtout si nous avons un relais dans le Parlement et dans la commission. Ce n'est pas gagné, mais nos partenaires commencent à se dire qu'il y a une alternative à l'immobilisme.

— *L'« espace social européen » n'est-il pas une échappatoire, le moyen d'éviter une politique sociale avancée, les trente-cinq heures, par exemple, en invoquant le refus de nos partenaires ?*

— Pour les trente-cinq heures, il s'agit de mieux répartir le travail disponible, et, de toute façon, la France prendra des mesures, mais nous serons beaucoup aidés si notre expérience a ses prolongements chez les autres.

— *La Communauté court aussi un risque d'éclatement intérieur du fait des taux d'inflation différents.*

— Ce n'est pas d'hier. La Communauté a toujours connu des risques de distorsion, ce qui a amené certains à imaginer la Communauté à plusieurs vitesses ou à « géométrie variable ». Il faut savoir ce qu'on entend par là. Par exemple, dans les secteurs de pointe, tous les Etats membres ne peuvent peut-être pas coopérer à égalité. L'Airbus est construit par quelques-uns. Il y a le système monétaire européen qui n'inclut pas toutes les monnaies. Il faut aussi admettre des mesures transitoires pour l'élargissement. L'essentiel est de faire avancer tout le monde. La « géométrie variable » ne doit être qu'une exception temporaire.

— *Posez-vous les préalables à l'admission de l'Espagne et du Portugal ?*

— Le Conseil estime que la Communauté doit décider ce que deviendra la politique agricole avant de discuter de l'élargissement. Ce n'est pas un préalable. C'est une exigence de la Communauté vis-à-vis d'elle-même. Elle doit d'abord voir clair en elle-même avant de discuter avec les candidats.

La chance de notre temps

— *Vous avez aussi trouvé sur votre bureau quelques dossiers spécifiques. Aboutira-t-on l'année prochaine à une politique commune de la pêche ?*

— Il faut aboutir avant l'année prochaine. C'est un dossier à examiner à la fois au plan communautaire et au plan bilatéral. Il y a un différend qui sera discuté au sommet franco-britannique.

.. *Le précédent gouvernement a invoqué un article du traité d'Euratom pour remettre en cause les clauses sur l'approvisionnement en combustible nucléaire. Prenez-vous cette demande à votre compte)?*
compte ?

— Je n'ai pas encore étudié le dossier à fond. Disons qu'il y a de part et d'autre le désir de ne rien envenimer.

— *Le siège du Parlement est toujours un objet de controverse.*

— Le Parlement européen a émis le vœu de regrouper ses séances plénières à Strasbourg.

— *Ce qui implique le transfert de l'administration de Luxembourg à Strasbourg.*

— C'est là un problème qui regarde le Parlement. Dans la mesure où le vœu des parlementaires sera suivi d'effet, le gouvernement français fera tout ce qui est en son pouvoir pour accueillir le mieux possible à Strasbourg ce qui est nécessaire, en personnel et en matériel, à son bon fonctionnement.

— *Rouvrirez-vous le dossier de la Fondation européenne ?*

— Le projet de Fondation européenne, dont la France a obtenu qu'elle s'installe à Paris, est un élément important de la coopération culturelle. Je pense l'insérer dans nos mesures de relance.

— *Et la défense européenne ?*

— C'est un grand problème avec de grandes résonnances internationales. Pour le moment, la défense se situe dans un contexte plus large que l'Europe. Je l'ai déjà dit : dans l'héritage de la guerre mondiale, il y a l'absence de défense européenne. L'Europe doit compter avec l'alliance atlantique. En outre si l'on veut — et il le faut — maintenir et développer la détente, l'équilibre des forces Est-Ouest est nécessaire.

— *Quelles sont les prochaines échéances les plus importantes ?*

— La restructuration et la relance qui lui est liée. Si nous en restions à la restructuration budgétaire, nous irions vers une Europe rétrécie alors qu'il n'y a d'avenir européen que dans l'expansion. Si nous rations cette chance de notre temps, nos petits-fils auraient des raisons de nous en vouloir. »

Propos recueillis par
MAURICE DELARUE.

(1) Le Conseil a toujours adopté le budget par un vote à la majorité qualifiée.
(2) *Le Monde* du 24 juillet.
(3) *Le Monde* du 23 juin.
(4) *Le Monde* du 3 février.

La 4e conférence des partis socialistes de l'Europe du Sud s'est tenue à Rhodes

De notre correspondant

Athènes. — La quatrième conférence des partis socialistes du sud de l'Europe s'est tenue à Rhodes, les 8 et 9 août. Elle a réuni MM. André Papandréou, président du parti socialiste grec ; Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste français ; Mario Soarès, secrétaire général du parti socialiste portugais ; Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste italien. M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste espagnol, qui se trouve en Amérique du Sud, a envoyé un message de solidarité.

Les perspectives d'avenir du mouvement socialiste européen ont été examinées en fonction de la victoire de M. Mitterrand et du P.S. français, mais également des évolutions politiques éventuelles dans d'autres pays du sud de l'Europe. MM. Lionel Jospin et Mario Soarès ont exprimé leur solidarité avec le parti socialiste grec dans sa bataille pour la conquête du pouvoir.

Les participants à la conférence ont exprimé le souhait de voir le peuple polonais régler ses problèmes en dehors de toute intervention extérieure. Ils ont relevé qu'une Europe authentiquement socialiste et démocratique, et ne se bornant pas aux seuls pays de la Communauté, conduirait à l'élimination des alliances militaires et au renforcement de la paix dans le Vieux Continent. Cependant, un désarmement graduel et simultané ne peut être envisagé qu'avec réalisme.

M. Lionel Jospin a déclaré que, dans une conjoncture mondiale qu'il estime dangereuse, il convenait d'éviter un neutralisme sans nuances. Le premier secrétaire du P.S. français a, par ailleurs, précisé, au cours d'une conférence de presse, que certaines divergences pouvaient exister du fait que chaque parti socialiste devait tenir compte des réalités nationales.

Le communiqué final indique que les participants ont dénoncé le régime militaire en Turquie et réclamé le retrait des troupes étrangères stationnées à Chypre, et le retour des réfugiés dans un Etat chypriote souverain, indépendant et unifié. Ils ont estimé que des négociations devaient être engagées entre Israël et toutes les parties intéressées au règlement pacifique du problème palestinien.

MARC MARCEAU.

AFRIQUE

Gambie

LE PRÉSIDENT JAWARA ANNONCE « L'INTÉGRATION » DES SERVICES DE SÉCURITÉ DE BANJUL ET DE DAKAR

Banjul *(A.F.P.)*. — Les services de sécurité sénégalais et gambiens vont être « *intégrés* », a annoncé samedi 8 août le président Jawara. Le chef de l'Etat gambien a justifié cette décision par le fait que « *les problèmes de sécurité des deux pays sont inextricablement liés* ». Il a accusé « *le terrorisme international* » d'« *avoir mis de l'argent et des armes à la disposition des rebelles* » qui ont tenté de le renverser le jeudi 30 juillet, et affirme que « *beaucoup de ces rebelles, membres du Conseil suprême de la révolution, avaient été tués au cours des combats* », sans en préciser toutefois le nombre.

Il ne semble pas que l'armée sénégalaise puisse évacuer rapidement la Gambie. Elle s'est, en effet, vu confier trois tâches par les autorités : « *consolider la paix* », capturer les putschistes et récupérer leurs armes. De source militaire, on indiquait dimanche que de nombreux putschistes avaient été arrêtés au cours des dernières vingt-quatre heures.

Le président Jawara a, par ailleurs, annoncé la réouverture, lundi, de l'aéroport de Yundum, qui dessert la capitale gambienne et était fermé depuis la tentative de coup d'Etat.

ASIE

Birmanie

Le général Ne Win abandonnera le pouvoir en octobre

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le général Ne Win, chef de l'Etat birman, a annoncé samedi 8 août, à Rangoun, lors de la séance de clôture du quatrième congrès du Parti du programme socialiste, qu'il avait décidé d'abandonner sa charge pour des raisons d'âge (il a soixante et onze ans) et de santé. Le général, qui n'a pas révélé le nom de son successeur, exercera ses fonctions jusqu'aux élections législatives d'octobre prochain. Il conservera la présidence du parti. En revanche, le général San Yu, secrétaire général et numéro deux du parti, a dû céder son poste à M. Thaung Kyi. C'est la première fois, depuis sa fondation, que la hiérarchie du parti est ainsi modifiée. La question est maintenant de savoir si le général San Yu restera secrétaire du Conseil d'Etat, ce qui, dans la Constitution actuelle, équivaut à la charge de vice-président et le place ainsi en bonne position pour succéder au général Ne Win.

C'est le 2 mars 1962, à la faveur d'un coup d'Etat, que le général Ne Win avait pris le pouvoir après en avoir chassé U Nu, le père de l'indépendance. Ce régime militaire, qui se réclame du nationalisme et du socialisme, s'est efforcé, avec des fortunes diverses, de rétablir son autorité, contesté par les minorités ethniques et les maquis communistes. En politique étrangère, il a cherché à pratiquer un strict non-alignement. Il nourrit, en matière économique, des rêves d'autarcie, mais s'entrouvre, aujourd'hui, sur l'extérieur par nécessité. Ses dirigeants n'en souhaitent pas moins avec sagesse modérer le développement du pays pour en rester maîtres. — J. de B.

Le Monde

politique

LE CONGRÈS DE L'UNION DU PEUPLE CORSE

M. Edmond Simeoni demande « la libération de tous les prisonniers politiques » avant l'ouverture du dialogue avec le gouvernement

De notre correspondant

Bastia. — En choisissant d'attendre son congrès annuel de Corte — le cinquième depuis la création du mouvement — pour répondre au discours d'Ajaccio de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sur le futur statut particulier de l'île, l'Union du peuple corse a voulu mettre à profit ce laps de temps pour affiner ses arguments et ajuster sa réplique. La solennité du moment et le léger suspense entretenu autour de la réponse de M. Edmond Simeoni, leader du mouvement allaient-ils accroître l'impact de cette manifestation politique, comme l'escomptaient ses organisateurs ?

Ces derniers auront sans doute été déçus : le dimanche 9 août, moins de trois mille personnes se sont rassemblées sous le grand chapiteau dressé sur le stade de Corte. Un public tranquille, sans drapeau corse, à peine irrespectueux pour les « chefs de clans » et les barbouzes évoqués durant les discours des leaders. Le changement est-il démobilisateur ? Pas forcémeent. Mais à l'évidence, on est loin des « grand-messes » de 1975 ou 1978.

Aujourd'hui, la stratégie du mouvement ne peut plus se borner à être défensive, presque uniquement tournée « contre la répression » ; elle a besoin d'être offensive pour mieux peser sur l'avenir politique de l'île. Pour ce faire, l'assemblée générale des militants, qui s'est tenue en juillet dernier, a crée un comité central de cent vingt membres, dans la composition a été révêlée dimanche — M. Dominique Luchini, maire de Zerubia en Corse-du-Sud, et résitant communiste de la dernière guerre, en fait notamment partie — et plusieurs commissions de travail.

C'est sur les déclarations de M. Defferre, le 6 août à Ajaccio, que l'on attendait l'appréciation de l'U.P.C. La « réponse » de M. Edmond Simeoni est venue, directe : « *Minimiser le discours du ministre d'Etat serait irresponsable. Ne pas constater qu'il y a là une brèche terrible, dans laquelle la démocratie doit s'engouffrer pour permettre au peuple corse l'exercice de sa souveraineté interne est véritablement aberrant.* » Mais le leader nationaliste remarque que l'exposé des motifs de la proposition de loi du P.S., déposée en 1977, a disparu du discours de M. Gaston Defferre, alors qu'il prenait en compte la spécificité de la Corse.

« *La mission que doit entreprendre M. Bastien Leccia devrait, en principe, éclairer le peuple corse,* a poursuivi le porte-parole de l'U.P.C. *Il est bien entendu impensable d'entreprendre la moindre discussion avec lui si toutes les promesses ne sont pas tenues et, en particulier, celle qui concerne la libération de tous les prisonniers politiques corses* » (il reste actuellement deux prisonniers politiques corses en prison, accusés d'avoir participé à la fusillade de l'ambassade d'Iran à Paris, le 14 mai 1980, et, de ce fait, ne bénéficiant pas de la loi d'amnistie).

Enfin, le leader nationaliste demande au gouvernement d'assurer « *la moralisation et la démocratisation de la vie politique de l'île* » par la « *refonte radicale* » de toutes les listes électorales, politiques ou professionnelles, comme celles des chambres de métiers, d'agriculture ou d'industrie. « *Nous voulons continuer à être les extrémistes de la démocratisation. Il nous faut pour cela l'aide du nouveau pouvoir afin d'abattre politiquement le clan. A la limite, nous préférerions une démocratisation extrême sans le statut particulier à un statut particulier sans démocratie, parce qu'il serait vide de toute signification, parce qu'il nous entraînerait dans les turpitudes du passé, parce qu'il condamnerait le peuple corse à la soumission ou à la révolte. Si le pouvoir de gauche apporte des réponses claires à toutes les interrogations, alors nous pourrons jouer le jeu des élections démocratiques.* »

Le porte-parole de l'U.P.C. fait allusion aux élections du conseil régional prévues au début de l'été 1982. Il souhaite la mise en place du vote physique avec transport gratuit des électeurs et sans craindre de mécontenter les Corses du nord, qui demandent que l'on revienne sur la bidépartementalisation pour ne conserver qu'un seul département.

M. Lucien Alfonsi, l'autre porte-parole du mouvement, avait, lui aussi, développé ce thème, pour montrer les « *insuffisances* » du statut particulier prôné par le P.S., au regard du statut d'autonomie présenté par son mouvement. Il notait, en outre, dans le projet socialiste que l'assemblée régionale n'a pas le pouvoir législatif pour la Corse et que « *les recettes fiscales prélevées dans l'île sont encaissées et redistribuées par l'Etat et non directement par la région* ».

Au terme de ce congrès, M. Edmond Simeoni appelait de ses vœux « *l'unité de tous les mouvements nationalistes politiques, culturels, associatifs, fondus progressivement en un seul mouvement sur des bases réalistes* », comme si l'heure était venue de peser plus nettement encore dans le jeu politique corse, comme si l'adversaire premier n'était plus « *l'Etat français* », qui a changé de visage le 10 mai, mais les « *clans* » inlassablement dénoncés par le mouvement. Pourtant, l'U.P.C. est aussi décidée à établir un rapport de forces vigilant et sans concession avec le nouveau pouvoir, dont il attend parallèlement beaucoup. En choisissant de jouer un jeu serré, le mouvement nationaliste a conscience de prendre des risques. Mais il est vrai que le moment est « historique » pour la Corse : une raison suffisante pour expliquer ce durcissement.

DOMINIQUE ANTONI.

● *Les responsables du Front de libération national de la Corse* (F.L.N.C.) estiment que les propositions de M. Gaston Defferre sont en fait « *la reconnaissance de leur mouvement et de la légitimité de leur lutte* ». « *C'est une victoire politique importante, à dimension internationale. Quant aux négociations, l'Etat français connaît notre revendication : c'est le droit pour notre peuple à la souveraineté nationale dans son pays, la Corse.* »

Les militants corses considèrent que « *le pouvoir socialiste actuel a, dans ses principes politiques, la possibilité de résoudre le problème national corse* ».

● *L'U.D.B.* (Union démocratique bretonne) a pris l'initiative de lancer une concertation entre tous les mouvements de gauche avant que n'ait lieu la suite du débat parlementaire sur la régionalisation. Cette concertation, proposée au P.S., au P.C., au M.R.G., au P.S.U. ainsi qu'au Front culturel breton et au Mouvement pour l'unité administrative de la Bretagne, porterait sur quatre points : rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, scrutin proportionnel pour l'élection du conseil régional, problèmes culturels traités en commun avec enseignement du breton, réforme de l'audiovisuel. — *(Corresp.)*

PRESSE

A « L'EXPRESS » L'INSPECTION DU TRAVAIL REFUSE DES LICENCIEMENTS

L'inspection du travail a refusé d'autoriser dix-neuf licenciements sur les vingt-deux demandés par la direction de *l'Express*, le 11 juillet dernier, pour des motifs économiques.

Par ce refus notifié vendredi 7 août, l'inspection du travail n'a donc pas retenu les raisons conjoncturelles invoquées par l'hebdomadaire — baisse des recettes émanant de la publicité et hausse du coût du papier, — mais semble estimer que la « restructuration » du périodique est plus liée aux récents changements politiques qu'à des raisons purement économiques.

Ces licenciements concernaient le service photo (onze personnes) et les services commerciaux et publicitaires. Deux d'entre eux visaient un membre du comité d'entreprise et un délégué du personnel. Trois licenciements ont cependant été autorisés (service des annonces classées; secrétariat de M. Revel, l'ancien directeur ; et standard), dont celui du délégué du personnel.

Quant aux salariés du service photo, ils devraient leur maintien aux négociations en cours tendant à créer une agence, hors *Express*, mais avec son appui. Face à ce refus, la direction de l'hebdomadaire peut faire appel au ministre du travail pour obtenir l'autorisation de licencier.

● *Une Association des femmes journalistes* vient de se constituer avec pour objet de « *favoriser la coordination et la distribution de l'information concernant les femmes* » et de « *lutter contre les discriminations qui frappent les femmes journalistes dans les organes de presse* ». Siège social : 61, rue Quincampoix, 75004 Paris.

Un président socialiste

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand aspire d'abord à « *exercer dans leur plénitude* » les pouvoirs constitutionnels (2) ; sans que nul ne songe à lui en faire grief. La prééminence de la fonction présidentielle, réaffirmée à l'issue de l'un des premiers conseils des ministres ainsi qu'à Montélimar, le 9 juin, est admise et impose un partage des rôles au sommet de l'Etat qui fonctionne sans à-coups.

Des difficultés existent certes entre l'hôtel Matignon et les ministères à vocation interministérielle, tel celui de la recherche et de la technologie, dont le titulaire est M. Jean-Pierre Chevènement ; mais il n'y en a guère entre l'Elysée et le premier ministre. Le discours de politique générale de M. Pierre Mauroy, prononcé à l'ouverture de la session parlementaire, était par ses références constantes au président de la République parfaitement éloquent sur ce point : l'hôtel Matignon « met en musique » une partition conçue par l'Elysée.

Les socialistes se sont d'autant mieux insérés dans la mécanique institutionnelle que l'alternance a eu lieu de façon quasi naturelle. Rarement la France a paru aussi décrispée qu'à l'occasion de la victoire socialiste. Rarement, *révolution*, si révolution il doit y avoir, a commencé sous des auspices aussi paisibles.

Il s'agit là, au premier chef, d'un succès pour les institutions de la V[e] République. Elles ont fait la preuve non seulement de leur efficacité, mais aussi de leur capacité à assurer la transition d'un camp à l'autre. Vivement critiquées par celui qui est aujourd'hui le garant de leur respect, elles ont acquis, en quelque sorte, une légitimité nouvelle par le fait même qu'elles ont permis que l'alternance s'opère normalement.

Il s'agit aussi d'un succès pour M. Mitterrand lui-même. En premier lieu en raison de sa capacité à exercer, précisément, la plénitude de ses nouveaux pouvoirs : *il est à l'aise dans des institutions pourtant conçues pour l'usage d'un autre homme, et d'un autre camp.* « *Elles sont faites pour moi* », a-t-il pu récemment constater (2) sans crainte d'être démenti.

En second lieu, le chef de l'Etat *a su faire accepter ce qui paraissait* devoir être source de conflits : des ministres communistes d'abord, et, bientôt, une politique, *une France* « de gauche ».

« Socialisme à la française »

M. Mitterrand veut être, en effet, un président socialiste. Il souhaite « *porter plus haut encore le combat de Jaurès et de Blum* » et se situer personnellement dans la lignée des grandes figures du socialisme. Il aura sur celles-ci l'avantage historique d'avoir gouverné et d'avoir eu le temps et le pouvoir de changer la société.

Cette profession de foi vaut pour l'adversaire de droite qui serait encore tenté de penser qu'il faut que tout change pour que rien ne change. Elle vaut aussi pour le P.C.F. Dans *le Monde, puis dans le Point*, M. Mitterrand est revenu sur l'idée qu'à ses yeux les idéologies de Lénine et de Léon Blum sont inconciliables. Dans ces conditions, le succès du socialisme, tel que le conçoit le président de la République, suppose « *le recul des forces qui s'étaient situées au même endroit* », au premier rang desquelles se trouve le parti communiste (2). « *Je ne relâcherai pas mon effort* », avait ajouté M. Mitterrand, avant d'affirmer qu' « *aucun moment d'inattention ne lui serait permis* ».

A l'égard des communistes et de leurs dirigeants, la stratégie n'est *donc pas appelée à changer. Il faut* éviter de « blesser » les millions d'électeurs communistes en les excluant de la vie politique « *alors qu'ils ne demandent que le respect* » : la nomination récente de M. Claude Quin à la tête de la R.A.T.P. *vient à point nommé pour* confirmer que le nouveau cours politique se poursuit. Il faut aussi mettre constamment la direction du P.C. en position soit de s'incliner, soit de perdre de son influence. La première attitude, aux yeux des socialistes, *doit évidemment être encouragée* : elle a permis au P.C. d'accéder aux avantages du pouvoir et de retrouver une image « *respectable* ». La préoccupation des socialistes est donc *de conforter*, autant que faire se peut, la position de ceux qui, au sein du P.C., défendent cette nouvelle ligne.

Les socialistes le font d'autant plus volontiers que la politique du chef de l'Etat sera mieux « ancrée à gauche ». A cet égard, la volonté présidentielle est d' « *aller plus loin* » que les sociaux-démocrates *allemands et suédois* (1). Au reste, la motion du congrès de Metz (en avril 1979) rappelait que l'objectif du P.S. « *n'est pas de moderniser ou de tempérer le capitalisme, mais de le remplacer par le socialisme* ».

Nn communisme, ni social-démocratie : *on retrouve là le fond* commun des socialistes français désireux, lorsqu'ils étaient dans l'opposition d'élaborer leur propre *modèle et qui se trouvent aujourd'hui au pied du mur.* Les contours de ce socialisme aux couleurs de la France n'apparaîtront que progressivement : jusqu'à présent le gouvernement s'est surtout préoccupé de parer au plus pressé, en prenant des mesures sociales jugées urgentes et en organisant la reprise de l'activité économique, dans un contexte qui reste fait de chômage, d'inflation et de déficit extérieur.

Mais aux mesures immédiates (qui concernaient non seulement la politique sociale mais aussi la justice), s'ajouteront la loi de décentralisation, l'extension du secteur public et des droits des travailleurs, *une réforme fiscale et un plan* « démocratique ». Pour juger de l'action gouvernementale, il faudra, là encore, attendre : le plan intérimaire de deux ans, qui sera présenté à la rentrée au Parlement, ne pourra être pleinement significatif. *Le véritable plan sera celui* que les services dirigés par M. Michel Rocard mettront sur pied pendant cet intervalle intérimaire.

Interrogations et craintes

S'il est donc beaucoup trop tôt pour porter un jugement, il est permis de relever les interrogations et les craintes qu'on fait naître les premiers actes du nouveau pouvoir, ainsi que leurs imperfections.

Les interrogations concernent essentiellement l'action internationale du chef de l'Etat, et plus précisément la contradiction relative qui apparaît entre les volets intérieur et extérieur de sa politique. Jusqu'à présent en effet, M. Mitterrand, à la tête d'une démocratie qui se veut progressiste, « tiers-mondiste et indépendante des blocs, a surtout donné les gages au bloc occidental. Le sommet d'Ottawa et les déclarations qui l'on précédé (notamment l'interview au magazine *Stern*, dans laquelle est affirmée la nécessité de « *réarmer* » avant de négocier avec l'U.R.S.S.) sont révélateurs. Cette orientation devrait susciter quelques réserves au sein du P.S., notamment dans les rangs du CERES, *cela d'autant plus que se pose aussi* un problème d'image. Les rencontres avec M. Ronald Reagan ou avec Mme Margaret Thatcher, peuvent troubler certaines sensibilités et certains électeurs de gauche par leur caractère spontanément amical et bienveillant, alors que le président américain comme le premier ministre britannique incarnent une politique économique et sociale dans laquelle les socialistes ne sont pas loin de voir le mal absolu.

A ce trouble, il est vrai, on peut *opposer — outre le fait que* M. Mitterrand s'efforce de faire prévaloir l'opinion qu'il a de l'intérêts national — d'une part que le premier souci du chef de l'Etat a sans doute été à la fois d'être crédible sur la scène internationale et d'agir de telle sorte que la France puisse préserver sa liberté de mouvement ; on peut, d'autre part, faire valoir que le prochain sommet de Cancun (au mois d'octobre au Mexique) consacré aux rapports Nord-Sud, devait permettre au président de la République d'apparaître cette fois comme un pôle progressiste. De même que la prochaine rencontre, au mois de novembre avec le président algérien M. Chadli.

Un « système des dépouilles »

Aux interrogations qui touchent la politique étrangère s'ajoutent la crainte de voir s'instaurer, à l'intérieur, un véritable « *système des dépouilles* » importé d'Amérique. Tant il est vrai que le gouvernement a paru soucieux de changer rapidement tou sles titulaires des postes importants de l'appareil de l'Etat, qu'il s'agisse des préfectures, des académies, des entreprises nationales, ou, surtout, des sociétés audiovisuelles.

Sans qu'elle puisse dénoncer une quelconque épuration, la nouvelle opposition peut relever que les socialistes refont à grands pas le chemin qu'ils lui reprochaient d'avoir emprunté insidieusement. Certains leaders socialistes estiment, pourtant, que le gouvernement est encore trop timide, ou trop prudent. Ils considèrent que le P.S. ne s'est pas encore donné les moyens d'une réelle maîtrise de l'appareil d'Etat, notamment dans le secteur économique et financier, et professent qu'on ne peut faire une politique socialiste « *avec des managers libéraux* ».

Il n'empêche. Voir ceux qui dénonçaient avec vigueur l'« *inféodation* » au pouvoir de la radio et de la télévision nommer à leur tour, selon les mêmes procédures, d'autres hommes qui, du fait même de cette procédure, sont à la merci de ce pouvoir, fût-il nouveau, peut inquiéter et nourrir la critique. A l'inverse, on doit se souvenir que, pendant la vingtaine d'années qu'elle a passées dans l'opposition, la gauche a été systématiquement écartée de toute responsabilité. Ses représentants ont pu avoir le sentiment de vivre en exil, tant le pouvoir était l'apanage d'une majorité à dominante gaulliste, puis giscardienne, qui a régné sans partage.

La victoire du 10 mai a donc pu apparaître comme l'occasion d'une relève d'autant plus nécessaire que le changement, tel qu'il est conçu par M. Mitterrand, s'annonce comme le plus profond que le pays ait connu depuis la libération.

Dans ces conditions, il eût été peut-être préférable d'attendre, par exemple, le vote d'un nouveau statut de l'audiovisuel, et, d'une façon plus générale, d'annoncer plus clairement la couleur. Plutôt que de cherche à rassurer, le candidat Mitterrand aurait pu tenir le langage suivant : nous avons été placés dans un fait accompli — le contrôle de tous les postes importants par des hommes ayant la confiance de M. Giscard d'Estaing — tel que nous serons contraints de changer les titulaires de ces postes, si nous voulons éviter de laisser nos réformes à la merci de ceux qui n'en partagent pas la philosophie.

Enfin les imperfections concernent peut-être l'élan populaire. Non que celui-ci ne se soit pas manifesté le 10 mai, puis les 14 et 21 juin. *Mais il importe maintenant d'assurer* un mouvement d'aller-retour entre les aspirations de l'opinion, celles de l'électorat et l'action gouvernementale. A ce stade, le rôle du parti socialiste devrait être décisif afin de permettre les mobilisations nécessaires. Tel sera l'un des enjeux du congrès, qui doit se réunir à Valence, en octobre prochain.

La réussite, en ce domaine, sera nécessaire : le gouvernement connaît, au mois d'août, ses premières difficultés, avec les questions nucléaire et agricole. Il s'attend à en connaître d'autres (en matière économique, on *craint de franchir* le cap des deux millions de chômeurs) au fur et à mesure que se dissipera l'« *état de grâce* ».

Le septennat de M. Mitterrand *paraît néanmoins s'ouvrir sous les* meilleurs auspices — une volonté affirmée de soutenir le rythme du changement — et dans les meilleures conditions politiques, syndicales et de popularité. Il reste à affronter une réalité économique et sociale par nature « impérialiste ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Dans *le Point* daté 20-26 juillet.

(2) Interview publiée dans *le Monde* du 2 juillet.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

MOSELLE : *Grosbliederstroff* (1[er] tour).

Inscr., 2 220 ; vot., 1 073 ; suff. expr., 1 000. Liste d'union démocratique (P.C., P.S.) : MM. Daniel Pontus, 447 voix et Armand Ammer, 392 ; liste d'action communale (sans étiq.) : MM. Lucien Metternich, 325 et Francis Thiry, 253 ; liste d'union locale, soutenue par le conseil municipal (sans étiq.) : MM. Jean-Claude Karmann, 284 et Robert Allmang, 257 ; divers : 4. *Il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir deux sièges dont l'un était détenu par le maire, récemment décédé, Francis Hammer (sans étiquette), et l'autre par un conseiller municipal sans étiquette qui avait donné sa démission pour raisons professionnelles.]

● *M. François Mitterrand* s'est rendu, samedi 8 et dimanche 9 août, chez des amis en province, selon l'Elysée, et non au château de Rambouillet comme cela avait été annoncé (*le Monde* daté 9-10 août).

M. CLAUDE POPEREN : le P.C.F. est respectueux de ses engagements.

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., écrit notamment, dans *l'Humanité* du lundi 10 août : « *La présence de ministres communistes au gouvernement, alors que notre parti était écarté de la participation à la direction des affaires du pays depuis trente-quatre ans, est un des traits dominants de la situation politique et de l'expression du changement manifestée par notre peuple.*

» *Cette présence, qui a réchauffé le cœur de millions de travailleurs, suscite des échos bien au-delà de nos frontières.*

» *Elle ne saurait, bien entendu, dissimuler, ni même atténuer, le « sérieux revers » que notre parti a enregistré lors des dernières consultations et sur lequel le comité central, lors de sa session des 25 et 26 juin, a ouvert la réflexion et la discussion.*

» *Par ailleurs, la crise que connaît notre pays, le bilan de sept années de pouvoir giscardien, l'attitude d'un patronat toujours aussi peu enclin à mettre un terme à sa politique de casse industrielle et se refusant à prendre en compte la volonté de changement, ne sont pas sans répercussion sur la situation du pays, des différentes catégories de salariés, des agriculteurs et de leurs familles* (...).

» *Les communistes aspirent à saisir une situation, tout à fait nouvelle, d'un parti au gouvernement respectueux de ses engagements et de propositions pour impulser la mise en œuvre d'une politique dont nous voulons la réussite. Celle-ci ne peut se réaliser qu'en y associant de plus en plus les intéressés, en aidant chacun à faire sa propre expérience, en développant notre activité indépendante et de façon originale dans la démarche de nos vingt-deuxième et vingt-troisième congrès.* »



Le Monde

société

L'ENQUÊTE SUR LA TUERIE D'AURIOL

Jacques Massie profitait de sa carte du SAC et de ses fonctions d'inspecteur pour commettre des indélicatesses

Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, devait entendre, ce lundi 10 août, Jean-Joseph Maria, le successeur de Jacques Massie à la tête du SAC des Bouches-du-Rhône. Samedi 8, Lionel Collard avait nié sa participation à la tuerie, assurant qu'il avait passé la soirée en compagnie de sa femme. Celle-ci, dont les déclarations sont l'unique alibi de Lionel Collard, a affirmé qu'elle ignorait que son mari fût membre du SAC, ajoutant qu'elle ne lui connaissait d'activités politiques qu'au R.P.R.

Présenté par certains inculpés comme l'un des membres du commando qui a assassiné la famille Massie, Lionel Collard a affirmé que Didier Campana, Jean-François Massoni et Ange Poletti, trois autres membres présumés de ce commando, étaient à la fois militants du SAC et du Front de libération nationale de la Corse. Les enquêteurs ne semblent pas accorder de crédit à cette « révélation ».

Le mobile le plus probable de l'assassinat de Jacques Massie reste les révélations qu'il aurait pu faire sur les activités du SAC marseillais. Du portrait que trace ci-dessous notre correspondant régional, il ressort que Jacques Massie jouait sur plusieurs tableaux à la fois, tirant parti de sa carte du SAC et de ses fonctions d'inspecteur pour commettre des indélicatesses qui, à la longue, auraient lassé et inquiété ses amis.

Un apprenti espion

De notre correspondant régional

Marseille. — Suivant l'exemple de son père et de son grand-père, Jacques Massie, l'inspecteur stagiaire assassiné à Auriol, était, comme eux, devenu policier en entrant, le 23 avril 1963, comme élève gardien au centre d'instruction et d'application de la Sûreté nationale à Sens (Yonne).

Après avoir été titularisé le 1er septembre 1964, il avait effectué la plus grande partie de sa carrière dans les compagnies républicaines de sécurité. Ses deux promotions au choix comme brigadier le 23 avril 1970, puis comme brigadier-chef le 1er janvier 1976, étaient justifiées par ses notes professionnelles. D'autant que l'avancement dans les C.R.S. est généralement plus rapide que dans les corps de policiers en tenue.

Plus anormale, en revanche, est apparue, le 3 novembre 1980, son admission au cycle de formation initiale des inspecteurs de la police à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). Cette promotion au choix, instituée en 1977, est normalement destinée à récompenser les policiers en tenue détachés depuis plusieurs années dans un corps de fonctionnaires en civil, ce qui n'est pas le cas de Jacques Massie. Or, entre-temps, celui-ci a adhéré au SAC et, depuis 1977, il est devenu l'adjoint du responsable régional de l'organisation, Me Yves Destrem, auquel il succédera au niveau départemental en 1979.

Jacques Massie affirme bénéficier d'appuis politiques. Contrairement aux affirmations maladroites des dirigeants locaux du R.P.R., il a appartenu au mouvement de M. Chirac, et a participé à plusieurs campagnes électorales des candidats gaullistes à Marseille. « *Le SAC*, reconnaît Me Henri Ruggieri, aujourd'hui avocat de M. Jean-Joseph Maria, *a toujours été en relation avec le R.P.R. Ses colleurs d'affiches m'ont personnellement aidé lors des élections cantonales en 1976, puis aux municipales de 1977, et enfin aux élections législatives de 1978 auxquelles j'ai été candidat, comme suppléant du député sortant (R.P.R.) de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, M. Marcel Pujol, adversaire de M. Gaston Defferre dans la troisième circonscriptions.* »

En 1978 cependant, Jacques Massie a commis un impair au sein du R.P.R. Son but, à l'époque, était de se faire désigner comme secrétaire de la sixième circonscription, en remplacement de l'ancien titulaire de ce poste, compromis dans une affaire de mœurs. A la réunion qui devait décider de cette nomination, Jacques Massie avait cru utile de produire un jugement condamnant en première instance l'ancien secrétaire, dont il s'était procuré une photocopie dans les archives du R.P.R. Une initiative déplacée et malheureuse, car l'intéressé avait été acquitté en appel, ce que Jacques Massie semblait ignorer.

Jacques Massie n'avait pas pour autant renoncé à jouer un rôle politique dans le département. Après s'être présenté, sans succès, en 1977, aux élections municipales à Allauch sur la liste de la majorité dirigée par M. Max Forget, et comprenant notamment huit R.P.R. sur vingt-six candidats, dont M. Robert Mouriez, inculpé de complicité dans l'affaire d'Auriol, il avait créé, en avril 1979, un fantomatique Centre d'étude et de réflexion politiques et sociales (C.E.R.P.S.), installé dans les locaux de l'ancienne permanence électorale de M. Pujol, rue Sylvabelle à Marseille. Cette association ne semble n'avoir existé que sur le papier.

Les activités de Jacques Massie au cours de cette période, sont, au demeurant, révélatrices d'un trait dominant de son caractère : l'ambition. L'incident qu'il a provoqué au sein du R.P.R. témoigne des méthodes auxquelles il n'hésite pas à recourir pour arriver à ses fins. Avide de pouvoir, malgré des capacités limitées, hâbleur, fanfaron et intrigant, tel est le portrait que l'on dresse alors de lui, et que tempèrent certains témoignages sur son ardeur au travail, son entregent et sa spontanéité méridionale.

En 1976, Massie a élargi son champ d'activités, en créant la section d'Allauch du club de tir de la police nationale (C.T.P.N.). Probablement, à l'origine, aspire-*t-il à accroître son influence dans* la police. On ne lui connaît, quoi qu'il en soit, aucune passion particulière pour le tir sportif, puisqu'il n'a jamais satisfait aux trois entraînements annuels d'entretien qui sont exigés de tous les fonctionnaires de police. Au service des associations de la préfecture des Bouches-du-Rhône, on ne trouve que peu d'indications sur le fonctionnement du club d'Allauch. Les seules pièces figurant au dossier sont relatives aux changements successifs du siège social, qui correspondent, en l'occurrence, aux divers domiciles de Jacques Massie.

Une fraction rivale

Le comité directeur de la section, lui, n'a jamais été modifié, et comprend, conformément aux statuts, quatre fonctionnaires de police sur six membres, dont Jacques Massie comme président, et un brigadier-chef du peloton motorisé du corps urbain de Marseille, M. Lucien Andréani, un gradé excellemment noté, et militant syndical, comme secrétaire général. Entièrement autonome par rapport aux deux autres clubs de tir de la police, installés à la C.R.S. 53 de Marseille, la section d'Allauch fonctionne apparemment d'une manière peu rigoureuse. Depuis deux ans, ses adhérents n'étaient plus autorisés à utiliser le stand du C.T.P.N., situé sur le plateau des Escombes à Allauch, face au massif du Garlaban. La raison : Jacques Massie, qui encaissait les cotisations des quelque trente membres de sa section, avait toujours « oublié » de reverser au C.T.P.N. la quote-part de 100 francs par personne qui lui revenait.

Le club d'Allauch était-il un moyen pour Jacques Massie de faciliter l'obtention légale à des amis, peut-être douteux, d'une autorisation de détention d'armes de quatrième catégorie ? Sans suspecter l'administration de complaisance, rien n'empêche de le supposer.

Jusque dans les premiers mois de 1980, l'honorabilité de Jacques Massie et son autorité au sein du SAC paraissent ne pas avoir été mises en cause. Mais, à cette date, les activités extra-professionnelles du futur inspecteur stagiaire semblent avoir brusquement dérapé et nourri le contentieux qui devait l'opposer à une fraction rivale à l'intérieur de son organisation. Jacques Massie avait établi des contacts avec le monde particulier des sociétés de gardiennage et de surveillance privées. S'avisant des possibilités de renseignements offertes par ces sociétés, il aurait tenté de monnayer ses appuis auprès d'elles. « *M. Massie s'est présenté un jour dans ma société*, raconte le responsable d'une entreprise de surveillance, qui a été entendu comme témoin dans l'affaire d'Auriol, *en excipant de sa qualité de commissaire. Il me promettait son assistance technique et affirmait pouvoir m'apporter, grâce à ses relations, de nombreux contrats de travail. Ses intentions étaient en fait de me racketter.* »

Suivent alors des tractations troubles, des menaces, des représailles. Jacques Massie paraît s'être allié à l'époque à un détective privé spécialisé dans les affaires d'adultère, M. Jacques Mathé, qui a été inculpé le 29 juillet de non-dénonciation de crime dans la tuerie d'Auriol (*le Monde* daté 2-3 août). Il noue également des relations avec une autre société de gardiennage, Provence-Sécurité, dirigée par un ancien gendarme « démissionné », M. Gilles Bellot.

Avant son départ pour Cannes-Ecluse, Jacques Massie sera mêlé aux discussions relatives à un important contrat de gardiennage avec les Etablissements Lesieur à Martigues, où de nombreux vols ont été commis. Il a, semble-t-il, prévu de créer lui-même sa société de surveillance en association avec M. Mathé, et son beau-père assassiné à Auriol, M. Maurice Jacquemes, mais aucun d'entre eux n'a les fonds nécessaires. Au contraire, M. Jacquemes est en découvert de 400 000 francs à sa banque. Compte-t-il sur des appuis politiques ? Et lesquels ? M. Jacquemes est très lié avec une personnalité socialiste du département qui a déjà répondu avec bienveillance à ses sollicitations pour favoriser les activités de sa société de réparations de conteneurs.

Leur projet ne paraît pas avoir abouti, mais Jacques Massie, qui a proposé à Lesieur ses services pour la constitution d'une milice patronale, percevra une avance de 50 000 francs. Un premier dossier sur les agissements de Jacques Massie sera transmis en main-propre à M. Pierre Debizet par un ami de M. Jean-Joseph Maria, le successeur de Jacques Massie à la tête du SAC marseillais, M. Henri Durand. Le secrétaire général du SAC ne lira que des photocopies de correspondances dans lesquelles le nom de Jacques Massie n'apparaît pas, et renverra sans aménité l'émissaire de M. Maria.

Pendant son intérim comme responsable départemental du SAC, celui-ci découvrira d'autres pratiques irrégulières de M. Massie, lequel a détourné, à son profit, une partie des cotisations des adhérents et certaines indemnités versées aux colleurs d'affiches de l'organisation.

L'animosité de M. Maria et de ses amis à l'égard de l'inspecteur stagiaire ne fait que croître. L'attentat dont se dira victime Jacques Massie le 26 avril en est le signe. L'inspecteur stagiaire a-t-il simulé cet attentat pour nuire à M. Maria qu'il désigne comme l'un des auteurs possibles ? La plainte déposée avec retard par Jacques Massie laisse la police perplexe. Les agresseurs du policier auraient, à ses dires, circulé à moto et tiré sur son véhicule avec un fusil de chasse chargé de cartouches de chevrotines. Plusieurs impacts ont bien été relevés sur les montants des portières du véhicule, mais qui a tiré ? Jacques Massie, perspicace, a relevé le numéro d'immatriculation de la moto : il conduit à un membre du SAC...

Une réunion orageuse a lieu au domicile de Jacques Massie le 1er mai. Le 5, M. Debizet arrive à Marseille après avoir rencontré à deux reprises, à Paris, Jacques Massie, ainsi que M. Maria, porteur d'un nouveau dossier.

Le secrétaire général du SAC, pourtant, ne tranchera pas le contentieux. A-t-il, par son attitude incrédule, provoqué la colère des troupes de M. Maria ? Celui-ci s'est-il laissé convaincre qu'il fallait en finir de manière expéditive avec l'inspecteur stagiaire ?

Une nouvelle réunion sera organisée le 14 juin Chez Grand-Mère, une auberge isolée de Nans-les-Pins (Var), à 45 kilomètres de Marseille, où les membres du SAC ont l'habitude de se retrouver. Une cinquantaine de délégués de la région y participent. Sauf Jacques Massie. Est-ce un tribunal ? Certains le pensent. Il ne fait pas de doute que le cas de Jacques Massie y a été débattu.

Un agent du SDECE

Le journal *Nice-Matin* a affirmé, en se fondant sur le témoignage d'un garagiste de Saint-Maximin (Var), que cette réunion se serait terminée par l'exécution de M. Yves Courtois, un membre du SAC marseillais dont on a effectivement perdu la trace depuis plusieurs semaines et qui aurait payé de sa vie son soutien à Jacques Massie. Des coups de feu ont été entendus, mais, dit-on, les membres du SAC « tiraillaient » fréquemment à l'issue de leurs agapes...

La question est de savoir ce qui était exactement reproché à Jacques Massie, en plus de ses malversations actuellement connues et qui n'auraient pu justifier à elles seules son assassinat. Une petite phrase du chef du S.R.P.J. de Marseille, le commissaire divisionnaire Jean-Pierre Sanguy (« *Massie a été exécuté parce qu'il avait trahi* »), incite à penser que l'inspecteur stagiaire s'était déjà servi des documents qu'il détenait pour dénoncer ses anciens amis. A-t-il fourni des indications à la police sur des exactions du SAC dans la région marseillaise ? A-t-il communiqué des renseignements compromettants sur des personnalités politiques de l'ancienne majorité au nouveau pouvoir ?

On assure aussi que Jacques Massie avait mis en place dans les Bouches-du-Rhône une sorte de SAC parallèle et qu'il aurait eu l'intention, grâce aux documents qu'il avait rassemblés, d'écarter progressivement tous ceux qui le contestaient. On revient au pouvoir qu'aurait acquis l'inspecteur stagiaire en contrôlant les activités des sociétés de surveillance privées. M. Mathé aurait été, dans ce domaine, un collaborateur précieux par ses connaissances en électronique. C'est lui, semble-t-il, qui avait bricolé la mallette munie du système d'écoute dont se servait le policier et qui l'aurait conseillé afin de réaliser des surveillances à distance. En jouant les apprentis espions, Jacques Massie n'aurait-il pas, par ailleurs, croisé le chemin du SDECE ?

Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier, ne mésestime pas, dit-on, les déclarations faites par M. Jean-Bruno Finochietti à propos d'une intervention du service de contre-espionnage dans l'affaire d'Auriol (*le Monde* du 7 août). On rappelle à Marseille un fait divers qui s'est produit au début de l'année et qui reste mystérieux. Un homme avait été surpris dans les locaux de la Comex — une société spécialisée dans l'exploration sous-marine profonde, travaillant notamment avec la Chine, l'U.R.S.S. et l'Amérique latine — et avait été blessé à coups de fusil par les employés d'une société de gardiennage, la SAS. La victime était-elle, comme la rumeur en a couru, un honorable correspondant du SDECE ? Si le fait est exact, en quoi Jacques Massie aurait-il pu être impliqué dans cette affaire ?

Des policiers laissent entendre que l'expédition d'Auriol aurait pu avoir pour but, non seulement de récupérer des documents compromettants pour le SAC, mais également des pièces à charge contre Massie lui-même. Si l'opération n'avait pas complètement dégénéré, le commando aurait eu également comme objectif d'enlever l'inspecteur stagiaire et de le transporter dans un autre lieu sûr pour l'interroger avant peut-être de l'exécuter.

GUY PORTE.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la disparition de M. Yves Courtois, l'un des membres du SAC marseillais que Mme Llaurens-Guérin souhaitait entendre, nous avions indiqué que l'adresse communiquée par M. Courtois à son employeur comme étant celle de son domicile n'existait pas (*le Monde* du 6 août. En réalité, il existe bien un numéro 433, boulevard Mireille-Lauze à Marseille (3e).

Après la mort d'une fillette

LA CONCEPTION DES « SANISETTES » POURRAIT ÊTRE REVUE

Après la mort d'une fillette âgée de cinq ans provoquée par le système de nettoyage électronique d'une « sanisette » à La Seyne-sur-Mer (Var), dimanche 2 août, plusieurs villes, dont Toulon, ont décidé de fermer au public ces appareils. La mairie de Paris a fait apposer sur les portes des « sanisettes » des affiches en interdisant l'accès aux enfants non accompagnés. Dans les trois appareils qui fonctionnent dans la capitale, le système de sécurité électronique a été supprimé. La société Decaux, prestataire de service, a indiqué qu'en 1983 deux mille « sanisettes » seraient installées en France, mais qu'il fallait attendre les résultats de l'enquête ordonnée par le parquet de Toulon pour prendre des mesures qui pourraient amener à modifier la conception des appareils.

La fillette, Marlène Gilbert, victime, le dimanche 2 août, d'un début de noyade et d'une intoxication due à l'absorption de produits détergents, était morte, vendredi 7 août, à l'hôpital de La Timone, à Marseille.

Le mécanisme du nettoyage automatique, qui est bloqué lorsque la personne est installée sur la cuvette, n'a pas fonctionné à cause du faible poids de la fillette. Celle-ci a alors été coincée entre la cuvette qui a basculé et le local de l'appareil de nettoyage automatique sans pouvoir se dégager. Les w.-c. étaient fermés de l'intérieur, empêchant l'intervention rapide des secours.

LES « MARCHEURS POUR LE DÉSARMEMENT » ONT OFFERT A M. MITTERRAND UN GLOBE SURMONTÉ D'UNE COLOMBE

La « marche 81 pour le désarmement », partie de Copenhague le 21 juin et arrivée à Paris le 6 août, après avoir parcouru 1 200 kilomètres, a pris fin, le dimanche 9 août (*le Monde* du 7 août). Un festival, organisé au nord de Paris, à la porte de Pantin, a marqué le terme de cette marche qui a essentiellement groupé des femmes d'origine scandinave et néerlandaise.

L'actrice Julie Christie, qui milite dans les mouvements pacifistes anglais, a plaidé pour une « *Europe indépendante et dénucléarisée* » et souligné « *le rôle vital* » des femmes dans cette marche. L'une des organisatrices, Mary Pepper, a constaté : « *Cette marche a été un grand succès, surtout dans les pays du nord de l'Europe* » et regretté « *le peu d'intérêt manifesté par les Français* ». De nombreux chanteurs et groupes de musique se sont produits devant plusieurs milliers de manifestants. Enfin, quatre représentantes du comité nordique de la paix se sont rendues, dimanche vers midi, au palais de l'Elysée pour offrir au président de la République un globe surmonté d'une colombe, symbole de la marche pour le désarmement. Elles devaient être reçues, au cours de l'après-midi, par un conseiller technique de M. François Mitterrand.

Quelques dizaines de « marcheurs » ont observé d'autre part un jeûne de trois jours devant le Centre Georges-Pompidou, à Paris. Des « militants pour la paix » ont fait de même dans plusieurs villes de province dont Strasbourg et Tours.

ÉDUCATION

Correspondance

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE L'ANCIEN RECTEUR DE STRASBOURG

*Après le remplacement de M. Pierre Magnin à la tête du rectorat de Strasbourg (*le Monde *du 31 juillet), des lecteurs nous font part de leur étonnement devant les réactions de l'ancien recteur et le soutien que lui a apporté l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre (*le Monde *daté 2-3 août). M. Magnin avait notamment déclaré :* « Je n'ai jamais appartenu à aucun parti politique et je n'ai jamais été giscardien. Je n'ai jamais fait de politique même quand j'étais candidat, en 1977, à la mairie de Besançon. » « *Je défendrai l'ancien* régime car c'était un régime de libertés », *ajoutait-il. Dans un article, publié par* le Quotidien de Paris *du 5 août, M. Magnin revenait sur le récent mouvement rectoral, affirmant que* « les victimes furent désignées (...) par des tribunaux politico-syndicaux » *et que le nouveau régime risque de se diriger vers* « une éducation de type marxiste qui ne pourra être qu'absolutiste ».

M. Jean-Claude Meyer, adjoint d'enseignement de philosophie à Strasbourg, nous écrit :

En Alsace, nous sommes très bien placés pour apprécier : le recteur Magnin, pilier de l'ex-Etat U.D.F., n'a pas hésité à participer le 30 mars 1980 à un colloque du GRECE (1), sur le thème « Biologie et société ».

M. Joseph Pinard, adjoint au maire de Besançon et député (P.S.) du Doubs, ajoute :

M. Magnin affirme n'avoir jamais appartenu à un parti politique. Or, quand il était à Besançon, M. Magnin participait ès qualités de recteur à des réunions politiques. Ainsi, en novembre 1975, les giscardiens du Doubs diffusaient le communiqué suivant : « *Les fédérations du Doubs des Républicains indépendants et des jeunes giscardiens seraient heureuses que vous participiez aux séances de travail qu'elles organisent le samedi 29 novembre 1975 à l'hôtel Frantel de Besançon présidées par M. le recteur Magnin sur le thème « Place de la médecine dans la société libérale avancée.* » (...) Toujours en qualité de recteur, M. Magnin a déclaré (en tout apolitisme certainement) lors d'une réunion au club Perspectives et Réalités de Besançon : « *Les professeurs sont inspectés dix minutes tous les cinq ans par un inspecteur général qui prévient trois jours à l'avance de son arrivée et dont les notes varient entre 18 et 20.* » Etait-ce servir la qualité des enseignements que de ridiculiser ainsi le corps professoral.

M. Magnin affirme « *qu'on ne vienne pas nous dire que nous faisions de la politique et que les autres n'en feront pas* ». Je tiens pour ma part à dire que, si désormais des recteurs participent à des réunions publiques organisées par le P.S., je protesterai comme j'ai dénoncé les agissements de l'ex-recteur Magnin. Une dernière précision : M. Magnin prétend : « *Je suis un libéral et je défendrai l'ancien régime car c'était un régime de liberté.* » Or c'est dans l'hebdomadaire électoral de M. Magnin, *le Télégramme de Franche-Comté*, que l'on avait pu lire lors de l'affaire des comités de soldats : « *En 1917, on a fusillé pour moins que cela.* » J'ajoute qu'en fait de libéralisme M. Magnin avait déclaré le 12 mars 1977, à un hebdomadaire : « *Jamais une municipalité de gauche — où figureraient des syndicalistes connus pour leur virulence — ne sera capable d'attirer les investisseurs.* »

(1) Le GRECE est l'un des cercles de la « nouvelle droite ».

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE (rue d'Ulm), section des lettres (par ordre de mérite).

MM. Philippe Bruuet, Moret, Cabanel, Harder, Christophe Mercier, Ayoun, Zarini (7 ex.), Pranchère (7 ex.), Koenig, Giraudon (10 ex.), Baudelle (10 ex.), Deshoullières, Dutreil, Naizot (14 ex.), Jean-Louis André (14 ex.), Delafontaine (16 ex.), Wurtz (16 ex.), Weil, Ferrandery, Montarnal, Fritz, Brossard (22 ex.), Pérec (22 ex.), Doguet (22 ex.), Kaempf (22 ex.), Rinuy (26 ex.), Stéphane Toussaint (26 ex.), Daniel Lacroix (28 ex.), Philippe Dufour (28 ex.), Meniel, Gallais, Boutout, Valette, Valla-Kollery (34 ex.), Larroux (34 ex.), Boulnois (36 ex.), Caron (36 ex.), Crouzet (38 ex.), Reboul (38 ex.), Lacan (40 ex.), Galharague (40 ex.), Greiner, Bury, De Wilde.

ET AUX AGRÉGATIONS

● PORTUGAIS (par ordre de mérite).

Mmes et MM. Arribat ; Anna Maria Binet, née De Albuquerque ; Lydia Challes, née Sanz ; De Lima ; Nayade Freire, née Anido.

AÉRONAUTIQUE

● *Le cas des Breguet Atlantic néerlandais.* — Un accord a été conclu, mercredi 5 août, à Paris par les représentants d'une commission multinationale sur le cas des Breguet Atlantic achetés en 1969 par les Pays-Bas à la France et interdits de vol dans ce pays depuis le 15 janvier à la suite d'un troisième accident de ce type d'appareil. L'enquête avait conclu à l'existence d'un défaut dans le fonctionnement du système de gouverne de l'appareil. Les représentants de la France, des Pays-Bas, de l'Italie et de la R.F.A. ont décidé de poursuivre les études techniques de plusieurs solutions pour améliorer le système de gouverne arrière incriminé et de répartir entre eux les modalités de financement de ces études.

SCIENCES

● *Un satellite soviéto-bulgare* « Bulgarie-1300 » a été lancé, vendredi 7 août, en Union soviétique, dans le cadre du programme Intercosmos. Le satellite a embarqué des appareils scientifiques de conception et de fabrication bulgares destinés à l'étude de l'ionosphère, des flux de particules chargées, et des champs électromagnétiques permanents et variables. — (A.F.P.)



sports

SPORTS AÉRIENS

Le « cadre noir » des vélivoles

Vinon - sur - Verdon. — La quinzième Coupe de monde de vol à voile en montagne, qui vient de se dérouler pendant huit jours sur l'aérodrome de Vinon (Var), restera gravée dans la mémoire des quatre-vingts équipages participants, dont chacun peut pourtant se prévaloir de milliers d'heures de vol dans tous les courants d'air de l'azur planétaire.

Le début de la compétition s'annonçait même franchement catastrophique. Après une première série de parcours en circuit fermé (de 217 kilomètres à 364 kilomètres très moyens, le 1er août — onze machines rentrées sur quatre-vingts engagées, — la pluie contraignait le lendemain à annuler les épreuves prévues (1). Le lundi, on sombrait dans la débâcle : les quatre-vingts participants, victimes d'un piège météorologique, se retrouvaient sans exception « aux vaches ». Par la suite, bien des compétiteurs devaient y retourner — certains plus d'une fois puisqu'on a enregistré deux cent cinquante-quatre atterrissage forcés, — ce qui fit dire à un vélivol humoriste que, dans cette coupe, les dépanneurs ont mieux travaillé que les pilotes. Jour après jour, le « PC vaches » chargé d'enregistrer ces échecs a eu beaucoup de travail. Le recordman des « vaches », Pierre Piétu, sur planeur course Mosquito, n'est rentré à Verdon qu'une fois sur sept.

L'épreuve se veut de vitesse, et, de la vitesse, il y en eut à l'occasion : le 5 août, le Suisse Walter Spychiger, sur un appareil de classe standard, a couvert le parcours Verdon - Plampinet - La Beaume-Vinon à 97,3 kilomètre à l'heure de moyenne, mais les résultats ont, dans l'ensemble, souffert du temps. Seuls vingt-trois planeurs de catégorie course et libre ont pu dépasser, mercredi 5 août, la barre des 400 kilomètres.

Dans la classe course — actuellement la plus intéressante pour les grandes compétitions, — la victoire paraissait acquise vendredi soir à Jean-Claude Lopitaux, du club de Verdon. Le lendemain, dans la dernière épreuve rendue meurtrière par les orages, il devait se poser après 109 kilomètres de course (sur les 200 kilomètres prévus) abandonnant du même coup la victoire à Gilbert Gerbaud, de Fayence, qui, grâce à un « sans faute », le bat de 5 points seulement (sur 5 600) au classement final.

Vinon, comme Fayence à un coup d'aile de là, représente le « cadre noir » du vol à voile, une véritable académie dont rêvent les pilotes de planeur français et étrangers. Les compétitions qu'on y organise attirent toujours l'élite mondiale du vol à voile. La coupe avait drainé cette année des pratiquants de sept nationalités venus y chercher la consécration. Il fallait voir les pilotes, dans les minutes précédant la noria des remorquages (quatre-vingts décollages en trois quarts d'heure), silencieux, faussement calmes, visage tendu, qui attendaient le choc libérateur du câble de remorquage tirant sur le nez du planeur.

Entraide et rivalités

Que se passe-t-il en de tels moments dans la tête du pilote ? Certains, solitaires, ressassent dans leur tête la « martingale » qui, ils n'en doutent pas, leur donnera infailliblement les mille points de l'épreuve du jour. D'autres essaient de se détendre en écoutant leur entourage : le vol à voile est un peu une activité familiale ; le dépanneur, le metteur au point, les aides au lancement, sont souvent l'épouse et les enfants du pilote, qui, de coupe en championnat, devront se contenter en guise de vacances de ces brefs séjours en caravane sur des terrains dont l'attrait touristique n'est pas toujours évident.

Une troisième catégorie de pilotes, qui tend à se développer, est celle des futés, qui, tout en admettant le caractère individuel de leur discipline, n'en excluent pas pour autant une certaine coopération. Ceux-là confrontent leurs stratégies, échangent des

De notre envoyé spécial

fréquences radio sur lesquelles ils se passeront en vol des « tuyaux » sur les bonnes ascendances ou sur les « coins pourris ». Cette entraide, qui n'exclut pas les rivalités, permet à l'occasion de réaliser des performances de très haut niveau.

Le vol à voile est une activité excitante, dans laquelle l'homme doit souvent se transcender pour dominer les éléments. Mais il demande, surtout en montagne, beaucoup d'engagement physique, car il faut savoir se battre de la main et du pied pour rester en l'air. L'engagement est aussi intellectuel et nerveux : guetter le courant d'air favorable, savoir flirter avec le bon cumulus ou « gratter » le bon « caillou » sur une pente, garder son calme lorsque les éléments se gâtent, jouer au plus fin de la vitesse et de l'altitude, déjouer les ruses sournoises des thalwegs barométriques, sont autant de qualités indispensables au vélivol montagnard. Savoir prendre la bonne décision au bon moment n'est pas à la portée du premier venu.

Est-ce pour cette raison que tant de jeunes se détournent du planeur, lui préfèrent des activités où ils acquièrent plus vite, sinon tout de suite, leur autonomie, comme, par exemple, la planche à voile ? Toujours est-il que le vol à voile n'a pas réussi à bénéficier, contrairement à ses concurrents, des retombées de l'extension du temps libre. De trente-six mille après la guerre, le nombre de ses adeptes a fondu à six mille. Un sport de riches, dit-on souvent pour expliquer cette régression. A tort. Avec des aides de l'Etat de plus en plus dérisoires, un système de bourse pour les jeunes parfaitement inadapté, confronté à des investissements sans rapport avec ses capacités (un planeur coûte en moyenne 130 000 francs), le vol à voile est bien pauvre et ne survit que grâce au bénévolat des dirigeants de club, des instructeurs et de la main-d'œuvre. *Leurs efforts conjugués ne peuvent* pourtant empêcher que les prix restent élevés par suite du faible nombre de pratiquants.

Or le bénévolat, clef de voûte du vol à voile, est une espèce en voie d'extinction. Alors, bien sûr, les résultats peuvent faire illusion : à Vinon, les Français se sont classés en tête de toutes les catégories ; les derniers championnats du monde féminins, à Chérence, ont été gagnés par une Française, et une autre s'est classée troisième ; le dernier en classe standard à Verdon, Gabriel Chenevoy, s'est classé troisième aux derniers championnats du monde ; Gerbaud, l'un des vainqueurs de Vinon, a, à vingt-huit ans, tous les espoirs devant lui en équipe de France. Mais, pour faire pousser ces petites fleurs et d'autres après elles, il faut un terreau. Et ce terreau commence à faire gravement défaut. Le nouveau gouvernement saura-t-il se rappeler qu'il y a quarante-cinq ans la France devint la patrie de l'aviation populaire ?

JAMES SARAZIN.

(1) Les planeurs sont divisés en quatre classes : biplace, standard (15 mètres d'envergure), course (15 mètres avec dispositif hypersustentateur et aérofrein), libre (22 mètres d'envergure). Le pointage des épreuves repose à la fois sur la vitesse réalisée et la distance parcourue au-dessus de 100 kilomètres.

CYCLISME

Des vélos spéciaux pour les amateurs français

Les amateurs français, qui cumulent les échecs depuis de nombreuses années dans le championnat du monde des 100 kilomètres contre la montre, obtiendront-ils cette fois un meilleur résultat ? A l'occasion de l'épreuve, qui aura lieu à la fin du mois d'août à Prague, ils utiliseront des bicyclettes spéciales plus légères (7 600 grammes), mais aussi plus aérodynamiques que les bicyclettes de course traditionnelles et, par conséquent, plus performantes.

Caractérisées par un cadre plongeant, des roues avant plus petites, des tubes profilés et plusieurs accessoires en fibre de carbone, ces machines, d'un style différent, ont été conçues et fabriquées par un ancien coureur professionnel, Daniel Salmon, établi marchand de cycles à Plouha (Côtes-du-Nord).

On ne saurait parler de vélo révolutionnaire, car les Soviétiques et les Allemands de l'Est ont déjà expérimenté des modèles comparables. Les routiers amateurs français, quant à eux, procéderont aux premiers essais de cette bicyclette futuriste. Reste à savoir dans quelle proportion leur rendement s'en trouvera amélioré. — J. A.



NATATION

Les défis de M. Henri Sérandour nouveau président de la Fédération française

Dunkerque. — Elu en mars 1981 président de la Fédération française de natation (F.F.N.) en remplacement de M. Henri Boret dont le mandat durait depuis seize ans, M. Henri Sérandour, quarante-quatre ans, le plus jeune des présidents de fédérations nationales en exercice, aborde les difficultés de sa nouvelle charge avec clairvoyance et dynamisme : « *Il y a beaucoup de bonnes choses dans la natation française*, dit-il. *Les structures de base sont excellentes, les comités régionaux efficaces ; le Centre national de l'INSEP démontrera encore plus dans l'avenir la nécessité de son existence, et je rencontre un peu partout le désir de réussir. Mais il est vrai, et je suis le premier à le reconnaître, qu'il manque à la natation française les quelques champions de tout premier plan capables de dynamiser encore plus l'ensemble. Tous les sports ont besoin de locomotives. La natation n'en a pas pour l'instant. Mon action sera de faire en sorte d'achever la pyramide et de donner le prestige à la façade.* »

M. Henri Sérandour, ancien nageur et poloïste, ancien entraîneur, président d'un comité régional (Bretagne), a fait, depuis trente ans, le tour complet de la natation. Il a ainsi l'avantage de ne rien ignorer, jusque dans les moindres détails, des problèmes qu'il veut résoudre. Vaste *entreprise en vérité qui consiste* à aménager les horaires scolaires, à compléter les structures existantes par la création d'une école de cadres, projetée à Vichy, généraliser la détection, rendre aux clubs leur enthousiasme et les convaincre de manière concrète qu'ils ne sont plus les cellules délaissées de la natation, calmer les esprits aussi, « *car*, dit-il, *il y a aujourd'hui trop de chapelles, de clans, et sans doute le moment est-il venu de davan-*

De notre envoyé spécial

tage décentraliser la natation de manière que l'impression que tous les avantages vont au Centre national disparaisse.

» *Je suis convaincu que la plupart des critiques qui vont au Centre national de l'INSEP sont injustifiées. Ma responsabilité est de ne prendre en compte que l'intérêt des jeunes nageurs, leur avenir, et de laisser de côté les susceptibilités froissées et les ambitions déçues. Mais je crois aussi qu'il faut désormais trouver de nouvelles ressources afin de mieux répondre aux besoins des clubs, des sections sports-études, et de démontrer du même coup la volonté de la Fédération de ne pas accepter un système dans lequel le Centre national bénéficierait de tous les privilèges. A propos de ce Centre national, beaucoup trop décrié, mon sentiment est qu'il faut trier les critiques, en prendre et en laisser. Je sais qu'il est difficile de faire vivre ensemble à l'INSEP les nageurs et les nageuses, qui sont, en général, très jeunes, et d'autres athlètes beaucoup plus adultes. A cet égard, si la nécessité se présentait vraiment, je saurais réagir. J'ai une fille de dix-neuf ans. Je suis donc un père personnellement concerné par ce genre de problème, et on peut être sûr que ma vigilance ne se relâchera pas.* »

M. Henri Sérandour et M. Gérard Garoff, le directeur technique national, sont depuis longtemps des compagnons de route. Ils ont l'un pour l'autre de l'estime et de la complicité. Autant dire que l'autorité de Gérard Garoff n'a pu qu'être encore renforcée par l'élection de M. Henri Sérandour à la présidence de la F.F.N. et que son action sera même rendue plus efficace par le dynamisme entraînant du nouveau « patron » de la natation française. Il est au demeurant évident que le président de la F.F.N. fait feu de tout bois, interroge, inspecte, prospecte et veut donner un souffle nouveau à son sport. L'une de ses préoccupations est de favoriser encore plus la reconversion des jeunes, et il essaie, dans ce but, d'amener à ses vues une grande société d'électronique (Thomson) pour qu'un certain nombre d'emplois dans une telle activité de pointe soient réservés aux nageurs. C'est notamment le type d'accord que la Fédération d'athlétisme a récemment conclu avec la régie Renault, et tout porte à croire qu'il s'agit là d'une initiative qui répond en tous points au vœu des athlètes de haut niveau, souvent inquiets à la veille de leur réinsertion sociale.

Changer les mentalités

Le nouveau président de la F.F.N. sait aussi qu'il est nécessaire de changer les mentalités et de convaincre les jeunes que l'effort et la « rage de vaincre » sont à la base du succès. Un stage récent (15 juin-15 juillet) effectué par une quinzaine de nageurs en Floride a démontré à quel point cette métamorphose était urgente. L'entraîneur de l'Université de Floride, M. Randy Reese, dans le rapport qu'il a adressé, après le stage, à la Fédération, n'a pas caché que ce n'était pas les dons qui manquaient aux nageurs français mais la volonté de se surpasser. « *Il ne faut pas*, dit M. Henri Sérandour, *qu'il aient l'impression de vivre dans un cocon et qu'ils soient installés trop confortablement dans l'idée qu'ils n'ont qu'à se laisser vivre et que toute assistance leur est due.* »

Cela dit, M. Henri Sérandour est bien conscient que la natation, avec les rigueurs et les contraintes des entraînements — quatre à cinq heures par jour passées dans l'eau, de 8 à 15 kilomètres parcourus quotidiennement — est mal reçue par les jeunes à qui la vie moderne propose beaucoup de tentations plus séduisantes.

« *L'évolution de la jeunesse que chacun peut observer*, dit-il, *a fait que ce qui était possible il y a encore dix ans ne l'est plus aujourd'hui et que les entraîneurs doivent utiliser une toute autre psychologie pour ne pas décourager des jeunes garçons et des jeunes filles de quinze ans, dont les yeux sont grands ouverts sur le monde extérieur. Les garder à la natation est une de nos grandes difficultés. Nous ne réussirons qu'à la condition de ne pas trop en perdre en route. C'est le challenge qui nous est proposé, c'est même un défi. La Fédération, le Centre national, les clubs et toutes les cellules concernées doivent relever ce défi.* »

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL

Le retour du Stade Français en deuxième division

Un colosse aux pieds d'argile

Une semaine après ceux de première *division*, les footballeurs de deuxième division ont repris le chemin des stades le 1er août. Au soir du *8 mai prochain*, deux des trente-six équipes réparties en deux groupes, auront gagné leur place parmi l'élite du football français, *tandis* qu'une troisième sera appelée à disputer les barrages avec le dix-huitième club de première *division*.

Pour atteindre ces objectifs, certaines équipes paraissent beaucoup mieux pourvues que leurs rivales. C'est le cas, dans le groupe A, de Toulouse, « barragiste » la saison dernière, qui a recruté le défenseur hongrois Balint, le Marocain Krimau et l'attaquant néerlandais Rensenbrink, et de Nîmes, descendu de première division. Le groupe B semble plus ouvert avec Angers, Besançon, Nœux-les-Mines, Reims, Rennes, Rouen voire Mulhouse, qui peuvent tous postuler aux premières places.

Des surprises ne sont toutefois pas à écarter. Ainsi, après deux journées, c'est Marseille, *avec ses jeunes*, champions de France cadets et vainqueur de la Coupe Gambardella des juniors en 1979, qui se retrouve en *tête du groupe A* avec Toulon. La logique est mieux respectée dans le groupe B où Reims, Rouen, Rennes et Guingamp se *partagent* la première place. Une des attractions de ce groupe sera le Stade Français qui vient de gravir quatre échelons en quatre ans pour reprendre une place abandonnée en 1967. Les Stadistes ont obtenu leur premier point contre *Dunkerque* (2 à 2), samedi 8 août, au Stade de Paris, à Saint-Ouen.

Le Stade Français en *deuxième* division. Difficile à imaginer il y a tout juste quatre ans, quand l'équipe opérait en division d'honneur régionale. Au Stade, le football c'était encore le souvenir de Marcel Domingo, Larbi Ben Barek, Helenio Herrera, Louis Hon, du Hongrois Nyers, puis d'André Lerond, Georges Carnus, Henri Skiba, Georges Peyroche ou des Suisses Eschmann et Potier, qui avaient valu au club quelques heures de gloire, même dans l'ombre du Racing. Mais c'était surtout le souvenir de « l'affaire Pouchès », le président inculpé, en 1966, pour avoir détourné l'argent de son entreprise au profit du football. De quoi ôter toute ambition à ses successeurs, jusqu'à la prise de fonction de Guy Lamoureux.

Homme jeune et dynamique, le nouveau président de la section football entendait tirer pleinement profit de la richesse de ses effectifs — quatre cents licenciés et vingt-cinq équipes — qui font du Stade Français le premier club de la Ligue de Paris. Un premier objectif était atteint avec l'accession à la quatrième division nationale, en 1979. Dès la saison suivante, le club se retrouvait en troisième *division*. Guy Lamoureux envisageait alors une pause de trois ans pour permettre au club de se doter des structures nécessaires à de nouvelles ambitions pour viser la première division en 1985. Parti avec le seul espoir de se maintenir en troisième division, le Stade allait pourtant faire toute la course en tête pour finir devant les réserves de Brest, de Nantes, de Paris-Saint-Germain, de Laval.

« *Ça a commencé*, raconte Michel Stéfani, le secrétaire général du Stade Français, *par des plaisanteries en comité. Attention, si vous continuez, on va se retrouver en deuxième division. Ça s'est poursuivi par un rêve : l'intérêt manifesté par une grande firme automobile qui envisageait à moyen terme de doter Paris d'une équipe européenne à ses couleurs.* ter de trouver un public, le Stade Français disputera tous ses *Aujourd'hui nous sommes seuls, confrontés aux réalités et un peu inquiets : M. Lamoureux nous a toujours dit que s'il y a un niveau où le football n'est pas viable à Paris c'est en deuxième division.* »

Statut promotionnel

Le Paris Football Club, qui a décidé, après deux ans d'expérience malheureuse, d'émigrer à Troyes, où il disputera tous ses matches à partir du 12 septembre, avant d'envisager une fusion avec le Patronage laïque de Troyes pour la saison 1982-1983, corrobore cette hypothèse. « *C'est vrai que le professionnalisme n'est pas viable à Paris en deuxième division*, reconnaît Guy Lamoureux. *C'est pourquoi il n'est pas question d'abandonner le statut promotionnel. Tous nos joueurs, y compris le Polonais Gut, ont un emploi effectif. Compte tenu de leur salaire et des indemnités, ils gagnent autant qu'un bon professionnel de deuxième division.* »

Même avec un statut promotionnel, le budget de la section football passera cette année de 800 000 francs en troisième division, à deux millions de francs, mais les garanties ont, semble-t-il, été prises pour ne pas déboucher sur une nouvelle aventure. « *Toutes nos sections bénéficient d'une liberté contrôlée*, explique Michel Stéfani. *Grâce à nos bénéfices d'exploitation (un million et demi de francs l'an dernier, soit le dixième du budget du club), nous dotons chaque section d'une subvention. S'il leur faut plus, c'est à elles de trouver l'argent après que nous ayons étudié et approuvé leur compte d'exploitation prévisionnel.* »

Guy Lamoureux devra donc, cette saison, faire face avec une subvention qui a été portée de 300 000 à 400 000 francs. Pour ten matches au Stade de Paris à *Saint-Ouen, où* subsiste un noyau de nostalgiques du Red Star. Mais même à ses heures de gloire, le Stade Français n'a jamais bénéficié de l'aura du Racing pour attirer les foules. Les huit cent dix spectateurs payants qui ont assisté au premier match contre Dunkerque laissent peu d'espoir de boucler le budget avec ces seules recettes. La section football devra compter sur la publicité sur les maillots (400 000 F), la vente des cartes des Amis du Stade et les fêtes et tombolas qu'elle organise.

Malgré la prudence dont ils font preuve, les dirigeants du Stade Français n'en suivent pas moins cette expérience avec beaucoup d'intérêt. « *Dans les moments de doute ou de discussions, nous avons toujours eu foi dans les vertus éducatives du sport de compétition. Nous accueillons beaucoup de jeunes et nous voudrions leur offrir la possibilité de pratiquer au plus haut niveau. Notre expérience nous prouve que lorsque l'équipe première d'une section est brillante, les jeunes se bousculent vers cette discipline, mais l'inverse est aussi vrai. A partir de là, on met le doigt dans un engrenage. Mais le vrai dilemme consiste à décider si on accepte les conditions de la pratique au plus haut niveau ou si on brade la section. Notre politique générale reflète donc une certaine cohérence même si elle tient compte des contraintes de chaque discipline. La réponse dépend des opportunités, des hommes en cause et des appuis dont on peut bénéficier.* »

Ainsi, le Stade Français a accepté, en basket-ball, de s'associer à Evry qui lui proposait une salle, des subventions et un public. Le même type d'association avait été envisagé avec Asnières pour l'équipe féminine actuellement championne de France. « *C'est vrai que cette politique de satellisation entraîne toujours des petits drames en comité*, raconte Michel Stéfani. *Mais il nous reste l'orgueil de penser que, si l'argent ne vient pas de nous, nous apportons quelque chose de capital : des dirigeants, des animateurs et, parmi nos neuf mille licenciés, un certain nombre de chefs d'entreprise disposés à prendre ou même à former un jeune qui a envie de travailler.* »

Retrouver le Racing

Une opération de ce type n'est pas envisageable en football, où les budgets des clubs professionnels dépassent largement les possibilités d'une agglomération de banlieue. De son côté, Guy Lamoureux pense, après les deux premiers matches, que son équipe peut espérer terminer entre le douzième et le quinzième rang, c'est-à-dire sauvegarder sa place en deuxième division pour la saison prochaine tout en améliorant ses structures. Elle pourrait alors retrouver le Racing, qui a échoué de peu cette année pour l'accession, mais dont le comité directeur vient d'autoriser la section football à reprendre une certaine indépendance en redevenant le Racing Club de Paris. Cette opération pourrait bien être la première étape d'un retour prochain au professionnalisme. Or, chacun sait que les stadistes ne sont jamais aussi heureux ni aussi motivés que lorsqu'ils peuvent faire mieux que leurs éternels rivaux.

« *L'appui que nous accorde la Ville de Paris avec une subvention annuelle de 240 000 francs et surtout la concession du stade Géo-André qu'elle nous a aidé à construire n'est certes pas négligeable*, reconnaît Michel Stéfani. *En 1983, Paris disposera du nouveau Palais des sports de Bercy. Il faudra bien y faire jouer de grandes équipes. Nous nous efforçons de poser des jalons pour pouvoir éventuellement répondre à une grande politique sportive digne de la capitale. Si nous faisons preuve de notre sérieux, peut-être y aura-t-il une substitution des appuis, y compris pour le football. Nous ne sommes pas hostiles à une équipe professionnelle du Stade Français en première division, mais il n'est pas imaginable que nous y parvenions seuls. L'avenir est donc conditionné par des appuis que nous n'avons pas aujourd'hui.* »

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division (deuxième journée)

GROUPE A

Marseille b. *Gueugnon	2-0
*Fontainebleau b. Nîmes	4-1
*Toulon b. Libourne	1-0
Cannes b. *Blois	1-0
*Béziers et Toulouse	2-2
*Saint-Dié et Orléans	0-0
*Paris F.C. b. Cuiseaux-Louhans	3-0
Thonon b. *Grenoble	1-0
*Ajaccio b. Martigues	3-1

Classement. — 1. Marseille, Toulon, 4 pts ; 3. Fontainebleau, Paris F.C., Toulouse, Cannes, Orléans, 3 pts ; 8. Béziers, Thonon, Blois, Nîmes, Ajaccio, 2 pts ; 13. Libourne, Saint-Dié, Gueugnon, 1 pt ; 16. Grenoble, Cuiseaux-Louhans, Martigues, 0 pt.

GROUPE B

*Montluçon et Nœux-les-Mines	1-1
Reims b. *Mulhouse	2-0
*Abbeville et Limoges	0-0
*Rouen b. Besançon	3-1
Guingamp b. *Quimper	1-0
*Rennes b. Châteauroux	2-0
*Angoulême b. Angers	2-1
Le Havre b. *Calais	2-1
*Stade Français et Dunkerque	2-2

Classement. — 1. Reims, Rouen, Rennes, Guingamp, 4 pts ; 5. Nœux-les-Mines, Limoges, 3 pts ; 7. Angoulême, Montluçon, Le Havre, 2 pts ; 10. Dunkerque, Angers, Calais, Besançon, Stade Français, Mulhouse, Châteauroux, Abbeville, 1 pt ; 18. Quimper, 0 pt.

Tennis

L'Argentin José-Luis Clerc a conservé son titre de champion des Etats-Unis sur terre battue en gagnant son quatrième tournoi consécutif du Grand Prix, le 9 août à Indianapolis, où il a dominé, en finale, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, 4-6, 6-4, 6-2. En demi-finale, Lendl avait battu l'Argentin Guillermo Vilas, 6-3-7-5, et Clerc s'était imposé face à l'Australien John Alexander, 3-6, 6-3, 6-1.

Vol à voile

XVe COUPE DU MONDE

Classement. — Classe libre : Jean-Pierre Barrois (France, Fayence), 5 777 points sur 6 000 ; Classe course : Gilbert Gerbaud (France, Fayence), 5 610 points sur 7 000 ; Classe standard : Gabriel Chenevoy (France, Centre national de Saint-Auban), 4 462 points sur 7 000 ; Classe biplace : Jacques Duran (France, Saint-Girons), 3 674 points sur 7 000.

Le Monde

ECONOMIE

L'INFLATION FRANÇAISE

par PIERRE BERGER

La propension à l'inflation est nettement plus forte, en France, que dans la plupart des autres pays industriels, notamment en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis ou au Japon. En trente-cinq ans, les prix ont été multipliés par 30 et les dévaluations nombreuses. Pourquoi cette tendance particulièrement accentuée dans notre pays ?

SI l'on sort des analyses purement économiques, on est conduit à constater deux caractéristiques de la société française : persistance des comportements inflationnistes et absence de consensus social.

a) Sur le premier point, il faut sans doute remonter à 1945 pour trouver une explication. Rien de tel qu'une guerre pour susciter une rupture totale dans les habitudes de penser et d'agir, et la période qui la suit immédiatement offre une occasion de repartir sur des bases assainies. Si certains pays ont su exploiter le concours de circonstances qui s'offrait à eux, la France n'a pas su saisir une telle chance. Le *gouvernement de l'époque a préféré* le laxisme à la rigueur. Paradoxalement, celle-ci était *préconisée* par le ministre de l'économie, qui était alors M. Pierre Mendès France, alors que le relâchement était proposé par le ministre des finances, qui était alors M. René Pleven, pourtant gardien de la monnaie. En recourant à la facilité financière, et en accordant des hausses de salaires purement nominales, au sein d'une économie exsangue, dont le seul effet ne pouvait être que les élévations de prix et l'affaiblissement du change, le gouvernement lança, sans comprendre la portée à long terme de sa décision, l'économie française sur les rails les plus défec*tueux et les plus mal orientés* qui pouvaient se présenter, et cela à deux titres. D'une part, une telle politique devait déclencher, pour longtemps, parmi la population le développement de mentalités inflationnistes d'autant plus à redouter cependant que, n'ayant pas connu les développements extrêmes des débordements monétaires qui se manifestèrent jadis en d'autres pays, les Français se laissaient prendre par les *illusions* du nominalisme. D'autre part, et dans le même temps, les notions *d'effort de financement*, de rectitude dans les calculs de rentabilité des investissements s'affadissaient.

Salaires et rémunérations autonomes

b) De nombreuses tentatives de redressement ont cependant été entreprises. Elles ont échoué en l'absence d'un minimum de consensus social, qui fait défaut pour deux raisons essentielles.

Tout d'abord, une insuffisante compréhension des problèmes économiques et sociaux ne permet pas à chacun de distinguer ses intérêts profonds et à long terme de ses intérêts apparents et immédiats. La somme de ces derniers est à l'opposé de l'intérêt collectif alors que la somme des autres s'en rapproche. Les déformations auxquelles conduit l'usage d'une monnaie instable contribuent à cette méconnaissance, car elles sont mal perçues. Les résultats erronés que fait ressortir la comptabilité des entreprises, tant en ce qui concerne les charges financières que la *fiscalité* ou les *bénéfices* dégagés, de même que les incertitudes des relations entre débiteurs et créanciers suscitent des tensions, des malentendus et, en fin de compte, des attitudes d'autoprotection ou de défiance.

En second lieu — et c'est là un fait maintes fois invoqué, — un consensus ne peut s'affirmer que s'il s'étend à l'ensemble de la population. Comme les salariés ne sont pas placés dans les mêmes conditions que les autres membres de la communauté nationale, ils ont tendance à recourir au seul moyen qui est à leur portée : la revendication de salaires nominaux en progrès. Et, contrairement à une opinion largement répandue, beaucoup plus qu'à une course entre salaires et prix, on assiste à une course entre salaires et rémunérations autonomes : honoraires, pourboires, marges bénéficiaires. Tant qu'une partie de la population usera de la faculté de se soustraire aux contraintes de la solidarité nationale, on ne peut espérer la bonne volonté de l'autre. Enfin, les rigidités de la société française sont telles que les situations acquises, même injustifiées, sont souvent plus fortes que l'aptitude à acquérir un poste mérité (1), d'où un aliment à des revendications qui ne peuvent être que nominales.

Les facteurs sociaux qui viennent d'être décrits ne peuvent entretenir de processus inflationniste qu'à la condition que l'émission monétaire y participe par la voie du crédit bancaire : des échanges de biens et services à des prix qui montent constamment ne peuvent se réaliser qu'à l'aide d'une masse de moyens de paiement nominalement de plus en plus abondante.

Si l'on examine l'évolution de l'économie française des trente-cinq dernières années, on est conduit à distinguer deux phases au cours desquelles les conséquences du climat de facilité financière se sont manifestées de manière différente ; la frontière entre ces deux phases se situe en 1973, au moment de la première élévation des prix du pétrole.

a) La première phase est caractérisée par un effort considérable d'investissement et une forte expansion de l'activité productrice.

(Lire la suite page 10.)

(1) Cf. sur ce point, « Hiérarchie des positions et hiérarchie des valeurs », *le Monde* du 13 août 1975.

Comment les Israéliens vivent avec une hausse des prix de 130 %

M. Begin a réussi à gagner les élections malgré l'hyperinflation qui marque l'économie israélienne. Les questions internationales ont, au cours de la campagne, dominé, il est vrai, les problèmes d'intendance, alors même que les citoyens sont conscients de la très forte dépendance de leur pays vis-à-vis d'un monde en crise et aussi des lourdes conséquences financières de l'état de guerre permanent. Enfin, de nombreux mécanismes d'indexation neutralisent en partie les effets néfastes de la hausse des prix.

« *LA valse des étiquettes ? C'est plutôt d'un rock endiablé qu'il faut parler en Israël.* » Les prix ont augmenté en 1979 de 111 % au lieu de 98 % en 1978. L'an dernier, Israël a décroché le record mondial avec une augmentation des prix de 133 %. Et pourtant, comme on se plaît à le souligner à Jérusalem, Israël ne connaît pas de véritable problème social. « *Un taux de 130 % chez nous est aussi supportable qu'un 15 % chez vous* », estime M. Chlomo Silton, *professeur d'économie politique à l'université de Haïfa*.

Une explication : le système généralisé d'indexation. M. Michel Levy, *employé de banque dans le quartier* des juifs orthodoxes de Jérusalem, Mea Sharim, est satisfait de son sort. Il gagnait 6 500 shekels (1) en juin 1980. On disait encore alors 65 000 livres. A la veille des élections législatives du 30 juin, son bulletin de paie indiquait 14 600 shekels. Un salaire qui a plus que doublé en l'espace d'un an, un pouvoir d'achat qui a en fait stagné. Cette stagnation fait de lui, comme de l'*ensemble* de ses *collègues du* secteur bancaire, somme toute, un salarié heureux.

L'indexation des salaires est générale et systématique. Il s'agit d'ailleurs d'une habitude qui date déjà *des années 50, dans ce pays* qui a toujours connu, depuis sa création, des rythmes d'inflation plus élevés que dans le reste des économies occidentales. Aujourd'hui, les salaires sont ajustés tous les trois mois. Pour 80 %, la hausse des prix est totalement compensée, le reste faisant l'objet de négociations par branche entre employeurs et syndicats.

La Histadrout, le syndicat qui regroupe 80 % des salariés, se satisfait pourtant de ce mécanisme d'indexation : « *Il permet une négociation, et puis, sur les trois dernières années, il a permis une augmentation moyenne de 2 % des salaires réels* », explique M. Yoram Barzilai, le responsable des questions *économiques du syndicat*.

Indexation des salaires, des pensions, des allocations familiales, des allocations - chômage également. Toutes les formes d'épargne sont également indexées. M. Michel Lévy *a d'ailleurs du mal à s'y retrouver* dans les très nombreux projets d'épargne (logement, étude, service *militaire*, etc.) que sa banque propose à des clients toujours nombreux. Pour tous ces projets, un point commun : le montant comme les taux d'intérêt sont indexés. Malgré une inflation record, les dépôts financiers de la population ont augmenté en termes réels de 60 % au cours des quatre dernières années. Le taux d'épargne est élevé, *supérieur à 20 % du revenu disponible des ménages*.

Boursicotage

De nombreux Israéliens essaient cependant de faire mieux que l'inflation avec leurs économies. Ils jouent à la bourse. « *Les obligations sont devenues ici une quasi-monnaie*, estime un expert de la bourse de Tel-Aviv. *Les actions attirent une foule très nombreuse de petits boursicotiers.* » L'hyperinflation a ainsi réanimé le marché financier dans des proportions extraordinaires. Rien à voir naturellement avec l'effet Monory en France. L'an dernier, le cours des actions industrielles a été multiplié par 5 à 6 en moyenne, *soit en termes réels par 3. Leur* valeur montait de 5 à 10 % par jour ! Certains ont réalisé des plus-*values considérables*.

La logique de l'indexation, c'est sa généralisation. Aucune transac*tion ne lui échappe. Au cours* des derniers mois, le système a encore été complété et compliqué. En *1979, le gouvernement s'est* enfin décidé à indexer les prêts aux entreprises. Autre faille, la taxation sur les « profits inflationnistes » qu'une loi en cours d'élaboration devrait annuler.

De cette indexation généralisée résulte une dévaluation permanente de la monnaie israélienne, le she*kel. Une dévaluation revendiquée* avec force par l'organisation patronale Manufacturers Association. Une revendication à laquelle le gouvernement a toujours été sensible, conscient de l'importance de la compétitivité des exportateurs pour ce petit pays qu'est Israël. On se plaît à souligner, à Tel-Aviv, les performances effectivement remarquables des exportateurs israéliens, notamment au cours des dernières années.

L'hyperinflation israélienne n'aurait-elle alors aucune incidence sur la répartition des richesses ? Sur la structure des prix relatifs ? L'opposition travailliste et la Histadrout insistent sur ses conséquences néfastes. « *Les perdants*, estime M. Yoram Barzilai, *ce sont les détenteurs de faibles revenus, les salariés des vieilles industries, les fonctionnaires. Les gagnants, ce sont les professions libérales, les banques et leur personnel et les gestionnaires des entreprises industrielles.* »

En réalité, tout le monde se reconnaît dans la nouvelle bible des économistes israéliens, le der*nier rapport de la Banque d'Israël*. Selon ce document, l'inflation que connaît le pays ne modifie pas fondamentalement les prix relatifs. « *C'est un échec pour nos économistes* », affirme M. Amos Rubin, le conseiller économique du gouverneur de la Banque d'Israël. « *On change tous les mois les noms des rues et les numéros, mais la ville reste la même. Une telle situation est très néfaste*, ajoute M. Rubin. *Elle crée un climat d'insécurité et d'anxiété aussi bien parmi la population que chez nos décideurs économiques. Elle empêche ainsi toute reprise de l'activité économique.* »

Pour les entreprises, la spéculation financière est préférée à la *recherche d'une amélioration de la* productivité : au cours des quatre dernières années, la productivité *dans le secteur privé n'a pas aug*menté, et les investissements productifs diminuent. Cependant, on enregistre un gonflement des effectifs employés dans les banques (l'an dernier, ils ont augmenté encore de 6,3 % pour un accroissement global de la population active de 1,1 %). Au total, l'hyperinflation coûte 3 % de P.N.B. au pays, estime M. Rubin.

Le principal coût de cette inflation reste toutefois l'endettement qui l'accompagne : le déficit budgétaire s'accroît chaque année, ayant représenté un cinquième du montant du budget en 1980. La balance des *paiements, elle, enregistrait alors un* trou de 4 milliards de dollars. La dette extérieure du pays s'élevait, à la *fin du mois de mars, à 17,1 mil*liards de dollars, 3 milliards de plus qu'un an auparavant.

ERIK IZRAELEWICZ.
(Economiste.)

(1) 1 shekel = 0,50 FF.

TÉMOIGNAGE AMÉRICAIN

Entretien avec M. Harry J. Gray, P.D.G. d'United Technologies

Après les entretiens avec le président de *General Motors* (« le Monde » du 4 août) et le président du constructeur japonais d'automobiles Nissan (« le Monde » du 7 août), nous poursuivons la *série* des « témoignages » en publiant aujourd'hui un entretien avec M. Harry J. Gray, fondateur d'un « conglomérat » d'un genre nouveau. Le prochain paraîtra dans « le Monde » du 14 août. Ce sera un entretien avec M. William Winpisinger, président du Syndicat américain des mécaniciens et des travailleurs de l'espace.

Hartford, Connecticut... Si vous rencontrez un joyeux sexagénaire américain descendant du ciel en hélicoptère Sikorski, avec un large sourire à la Zavatta mais le regard circulaire toujours à la recherche de quelque nouveau joyau de l'industrie de pointe à ajouter à son empire, c'est peut-être Harry Gray, le patron du groupe United Technologies : 12 milliards de dollars de chiffre d'affaires, deux cent mille employés, dont vingt-huit mille en Europe. Un groupe constitué par lui en... dix ans. Pour être sûr de le voir, cependant, mieux vaut venir ici, dans la petite ville de Hartford, soixante-cinq mille habitants, à quelque 100 kilomètres de New-York, dans l'Etat du Connecticut, sur les bords de la rivière du même nom. C'est le berceau de Pratt and Whitney, le constructeur des moteurs de Boeing et de la plupart des avions militaires américains, l'origine du groupe.

Pas un conglomérat, mais...

« *DANS son jardin, Harry a une volière haute de trois étages, avec des appartements séparés pour les différentes races d'oiseaux* », ironise l'un des directeurs du groupe. « *C'est bien lui... Vous et moi, si nous aimions les oiseaux, nous aurions une volière d'un étage. Non, lui, il lui en faut trois... Et ce n'est sans doute pas fini...* » L'oiseau le plus rare de Hartford n'est-il pas au centre ville, dans ce bureau du vingt-cinquième étage de l'immeuble aux vitres fumées où se mire le soleil, de telle sorte qu'on l'appelle, comme par hasard, la maison dorée : *the golden building ?* Ici, la morosité n'est pas de mise. « *Malgré la récession, nous avons fait une excellente année en 1980 ; les ventes et les bénéfices ont été les meilleurs de notre histoire...* », sourit le président.

Sur une table, une brochure destinée aux actionnaires. Le *traitement du président y figure* : 915 000 dollars de salaire, plus 71 498 dollars d'assurances et d'avantages en nature, plus 342 483 dollars de participation au résultat : total 1 326 981 dollars (environ 7 655 000 francs). « *Evidemment, ce n'est pas mal* », commente mon accompagnateur, « *mais il faut voir la prospérité qu'il crée...* ». Mon regard tombe sur un nom familier : le général Haig. C'est lui que Harry Gray avait choisi comme bras droit, vraisemblablement pour lui succéder. Total des réserves pour 1980 : 911 554 dollars. « *Prions pour lui et souhaitons-lui bonne chance* », a dit M. Gray lorsque « Al » Haig s'en fut comme secrétaire d'Etat du président Reagan (sûrement une médiocre *affaire financière* pour lui...). Et voici M. Gray de nouveau chargé de l'ensemble des fonctions de président et de directeur général qui, normalement, doivent se répartir entre deux hommes.

L'intéressant chez Harry Gray n'est pas qu'il dirige un grand groupe prospère, qu'il l'ait ressuscité et pour *ainsi dire* « refondé » en si peu de temps, c'est l'originalité de sa démarche. Car United Technologies, c'est avant tout une idée, la sienne : « *La technologie est le dénominateur commun de tout ce que nous faisons* », dit-il, expliquant que, contrairement à Litton, U.T.C. n'est pas un conglomérat. Abstrait ? Que non.

Lorsque le conseil d'administration de United Aircraft, en 1971, réalisant que son entreprise d'aéronautique était en perte de vitesse, l'appela, M. Gray était devenu, après dix-sept ans de présence, le « numéro trois » de Litton Industries, que l'équipe dont il faisait partie avait transformé en l'un des conglomérats américians les plus puissants et plus brillants financièrement.

Mais sans doute M. Gray avait-il déjà perçu les limites d'une stratégie consistant à regrouper des activités hétérogènes, dont le seul lien est l'objectif commun de rapporter de l'argent. Le diagnostic fut fait : pour s'en sortir, progresser, prospérer, United Aircraft devrait bien procéder par croissance externe, c'est-à-dire acheter d'autres entreprises ou se marier avec elles, mais avec un souci prioritaire : ajouter de nouvelles technologies, et le faire de telle sorte que chaque nouveau secteur puisse bénéficier des technologies utilisées dans les autres, et vice-versa.

De 2 milliards de dollars en 1971, le chiffre d'affaires du groupe passa à 12 en 1980. Autour d'un nouveau département « construction » sont venus s'intégrer les ascenseurs, l'air conditionné, les appareils de régulation thermique, et tous les automatismes qui sont les développements d'avenir de ce secteur. A côté des filiales aéronautiques, de multiples activités se greffent, qui utilisent les mêmes techniques à des applications différentes. La prise de contrôle de Mostek, l'une des principales firmes américaines fabriquant des circuits intégrés, est venue compléter l'ensemble, permettant de concevoir des lignes de composants qui seront à l'avenir utiles dans tous ces domaines. « *Tout le monde sait que les firmes de composants ont des difficultés actuellement dans le monde entier* », dit Harry Gray. « *Il n'est pas nécessaire que nous publiions des comptes détaillés pour que chacun sache que nous en avons aussi. Mais je ne regrette pas d'avoir pris le contrôle de cette entreprise, car elle est indispensable dans notre gamme de recherches pour l'avenir.* »

Le groupe, affirme un slogan, dépense « *3 millions de dollars par jour en recherche et développement* », dont 20 % en recherche fondamentale. De telles dépenses ne sont pas le meilleur moyen de faire les plus grands profits immédiats, critiquent certains analystes financiers... « *Oui, c'est vrai, nous sommes les premiers pour notre recherche en pourcentage de notre chiffre d'affaires, avant General Motors, Ford, IBM ou General Electric. Et, évidemment, les investissements dans ce secteur sont toujours à long terme. Mais c'est pourquoi nous avons le leadership qui est le nôtre dans les branches où nous sommes* », explique M. Gray.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 10.)

La marge de manœuvre épuisée

La France n'a pas fini de payer la défaite subie par M. Raymond Barre dans sa *lutte contre l'hydre* inflationniste. C'est le modéré M. Jacques Delors qui a le *mieux exprimé*, en langage exempt d'emphase, les termes du drame : « *Pendant cinquante-six mois, le gouvernement précédent a considéré la lutte contre l'inflation comme son objectif prioritaire. Il ne l'a pas atteint. Il est temps de tirer les conséquences de cet échec.* »

Quelles conditions ? Le gouvernement doit désormais tourner ses batteries sur une autre cible. Puisqu'on n'a pu combattre le mal indirectement en atteignant d'abord l'une de ses causes présumées (et ô combien réelle !), à savoir l'inflation, attaquons l'ennemi directement. Telle est la nouvelle doctrine. La question *qu'elle pose est de savoir si* les mesures envisagées pour l'appliquer forment véritablement *une stratégie*, si elles constituent une politique.

Augmenter les dépenses publi*ques en vue de stimuler* l'activité et, par voie de conséquence, créer des emplois, passe, depuis une bonne cinquantaine d'années, pour une solution progressiste. Maintes expériences étrangères et françaises (la dernière en date étant la malheureuse relance Giscard-Chirac de septembre 1975...) ont montré les limites d'un procédé somme toute simpliste.

Pour les socialistes français, la tentation était grande. Il y avait, dans le gouvernement précédent, du Pinay. On aimait les caisses pleines, et on a su les remplir en pensant, ou peu s'en faut, que c'était suffisant pour avoir accompli son devoir. Les réserves de change, sans être aussi considérables que celles de la R.F.A., étaient confortables parce que les étrangers avaient pris l'habitude de faire *des placements financiers en* francs. Aujourd'hui, ces placements ont quasiment disparu, et *les non-résidents qui détiennent* encore des francs le font, semble-t-il, pour des raisons de pure *gestion*. Cela *permet* au gouvernement de soutenir qu'il peut abaisser les taux d'intérêt sans courir le risque de voir les étrangers qui possèdent des francs les vendre pour acheter dollars ou deutschemarks. Ils les garderont puisqu'ils n'ont conservé que ceux dont ils ont absolument besoin.

Quant au déficit des finances publiques, on l'avait comprimé au maximum en refusant d'engager de nouveaux fonctionnaires, en augmentant (pas assez du reste) les barèmes des entreprises publiques, en refusant d'aider les entreprises qu'on étranglait par ailleurs par une absurbe politique du crédit.

Tout cela laissait une certaine marge de manœuvre aux successeurs. A considérer la prudence avec laquelle le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait mis en application les promesses électorales en matière de revalorisation des bas salaires notamment, on pouvait penser qu'il aurait pour souci de ne pas aller tout de suite jusqu'au bout des possibilités que lui ménageait la situation héritée. C'est un autre parti qu'il a pris *en augmentant massivement les* dépenses pour le budget de 1982.

Si la France, malgré un taux d'inflation triple de celui de l'Allemagne avait réussi à défendre assez bien sa monnaie depuis deux ans, c'est probablement à la prudence de sa gestion budgétaire qu'*elle* le devait.

Il reste que l'on manque de données les plus fondamentales pour porter un jugement autorisé sur l'action du nouveau gouvernement. Ni l'hypothèse retenue en matière d'inflation (+ 12,5 %) ni celle retenue en matière de croissance écono*mique (plus de 3 %) ne paraissent* fondées sur une analyse autre qu'économétrique des faits. *Autant dire qu'il s'agit d'un* exercice sans prise réelle sur la réalité des mécanismes économiques et encore moins *financiers*. Le président de la République a pourtant plaidé en faveur d'un budget rigoureux. Pour savoir si cette recommandation sera ou non suivie d'effet, il faut attendre de connaître quelle sera la politique du gouvernement sur plusieurs points décisifs ; quelles décisions par exemple il prendra en matière de tarifs publics. Osera-t-il les augmenter autant qu'il le faudra pour contenir les déficits des grandes entreprises nationales ?

PAUL FABRA.

هكذا من الاصل

Point de vue

Les réformes fiscales envisagées impliquent-elles le changement... ou la continuité ?

par CHRISTIAN BORROMÉE

La récente déclaration du premier ministre a permis de saisir les grandes orientations que le gouvernement entendait suivre en fait de fiscalité. Quelles catégories de contribuables supporteront un *surcroît de charges* ?

L'IMPOT sur le revenu devrait subir une augmentation générale *probablement modérée*, affectant plus les revenus moyens et élevés, mais ne cherchant pas *à atteindre des taux* dissuasifs pour les tranches hautes. En revanche, l'augmentation de *l'imposition sur* les revenus que certaines familles touchent — et dépensent — *actuellement serait forte*, par l'abaissement du plafond du quotient familial.

Cette *modification du quotient* familial comporte trois aspects.

● Le premier est que le *Parlement va devoir voter une* augmentation des impôts — à revenus égaux — pour des contribuables ayant des enfants, l'imposition des contribuables célibataires restant au niveau *antérieur*.

● Le deuxième aspect est que cet abaissement du plafond représenterait la continuité, car le principe du plafonnement a été voté en 1975. *Le quotient familial, seule disposition* fiscale française indépendante de l'inflation, a reçu sa *première atteinte* il y a six ans. Pourquoi continuer dans la même voie ? Ce qu'il faut bien comprendre est *que* ce plafonnement, qui bloque en valeur absolue les effets du quotient *familial, a pour* conséquence d'augmenter plus fortement que ceux d'un célibataire touchant un *revenu* équivalent les impôts d'un nombre de familles plus grand chaque année.

L'abaissement brutal du plafond, aggravé par les effets de l'inflation, créera encore, pour l'ensemble des familles, une incertitude sur l'avenir et fera peser sur elles une menace, dont *les effets démographiques ne* seront pas longs à se faire sentir.

● Le troisième aspect est un problème *de fond*. En effet, comme l'écrivait Jacques Rueff : « *Les finances françaises sont ravagées par les exonérations et les régimes particuliers. Le foisonnement des exonérations est le produit de la capitulation des pouvoirs publics devant la pression des intérêts privés, habillés toujours d'intérêt général... Cependant, il serait imprudent de tenir pour exonération des dispositions qui, si elles favorisent certains assujettis, participent à la structure consciemment et légitimement voulue pour le système fiscal. Ainsi, le quotient familial, souvent présenté comme une exonération, est partie intégrante du système de la surtaxe progressive.* » Modifier encore le quotient familial reviendrait à détruire le principe même de la surtaxe progressive, qui tient compte *du nombre de personnes vivant à un* même foyer.

Comme le gouvernement a indiqué son intention de remettre en cause certaines anomalies en matière d'impôt *sur le revenu*, ce *serait le* retour au jeu normal du quotient familial qui irait dans ce sens. L'abaissement du plafond *représenterait*, au contraire, la continuité dans une politique *antifamiliale*.

Parmi les anomalies de l'impôt direct, signalons que l'abattement *de 3 000 F sur* les *revenus d'actions* françaises, l'abattement de 3 000 F et le prélèvement libératoire de 25 % sur les revenus d'obligations, pour ne citer que ces exemples, sont « *indépendants de la situation de* famille de l'épargnant ».

Quelles conséquences ? *Le calcul* est simple. Du fait des deux premières dispositions, un célibataire a droit à 6 000 F de déduction. Le membre d'une famille de cinq *enfants n'a plus droit qu'à 857 F* (6 000 : 7) de déduction. Quant à la troisième disposition, elle n'apporte aucun avantage à une famille de cinq enfants ayant des revenus *imposables inférieurs à 156 000 F*. Elle apporte, en revanche, un avantage allant de 5 % à 30 % d'impôts de 31 000 à 135 000 F de revenus imposables, puis de 35 % de 135 000 *à 156 000 F, pour un célibataire* ayant le même revenu.

Parmi d'autres anomalies, signalons que les taux d'imposition des plus-values mobilières sont *dégressifs* dans *certains cas, liés au* chiffre d'affaires et non au montant de la plus-value et, en outre, *totalement* indépendants de la situation de famille.

L'écart de consommation

Faisons enfin remarquer que l'« écart de consommation », mis en évidence dans la rue par la différence entre les dépenses effectuées *par les Français et les statistiques* fiscales sur les revenus déclarés, montre que de nombreux « *moyens de consommer* » *échappent* à l'impôt. La différence entre les revenus déclarés par des tiers et... les autres est l'une des causes de cette importante anomalie. Pourquoi ne pas *instituer un crédit d'impôt pour tous* les revenus déclarés par des tiers, ainsi que pour ceux dont les titulaires auraient accepté le contrôle complet ? Une telle mesure constituerait *un véritable* changement.

Sur la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, *rien n'a été dit*. Or ce sont là les impôts antifamiliaux les plus accablants. La taxe d'habitation est indépendante des revenus et ne comporte que des déductions minimes *par personne à charge*. *La taxe des* ordures ménagères ne comporte même pas ces aménagements. Ces taxes touchent les familles proportionnellement plus fortement si elles sont *nombreuses et si leurs revenus* sont peu élevés. Ce sont des impôts sur les besoins essentiels. Le *changement consisterait à incorporer* dans l'impôt direct ces impôts de répartition, sans perte pour les communes. Techniquement la chose est parfaitement possible. Politiquement, *j'aimerais être le ministre chargé* d'annoncer aux Français que, désormais, si leurs ressources baissent, leurs impôts baisseront, et que, en cas de longue maladie, de perte d'emploi ou de décès, il n'y aura *plus à payer de taxes d'habitation* ou d'ordures, le paiement en étant reporté sur ceux qui ont conservé des revenus.

Le premier ministre a parlé d'« *instituer un impôt foncier* ». *Mais* il existe déjà. Il est même quelquefois élevé sur les habitations et est, *lui aussi indépendant de la situation* de famille et des revenus réels. Il s'agit donc de son alourdissement.

Comment s'articulera ce nouvel impôt foncier avec l'« impôt sur les *grandes fortunes* » ? *Deux observations* à ce sujet. Les projets prévoient l'exemption de l'« outil de travail ». Ce qui signifie, en clair, l'exemption de l'agriculture, du commerce, des *P.M.E.*, des *professions* libérales, etc. Comme il faudra, en outre, exempter certains *investissements pour maintenir* un *courant* d'épargne et les non-résidents faute de pouvoir les contrôler, ne resteront imposables, en gros... que les salariés des villes et les quelque *milliers de fortunes industrielles et* immobilières individuelles qui existent encore en France.

Or l'inflation et le prix actuel des logements, dans la majorité des arrondissements de *Paris*, *par* exemple, rapportés aux 3 millions de francs du seuil d'imposition proposé, *feront de très nombreux foyers des* « grandes fortunes »... s'ils sont par ailleurs salariés et propriétaires d'une autre maison. Et cela sans que « grande fortune » fiscale sous-entende en aucune manière les *revenus et le niveau de vie* correspondant. On pourrait alors appeler *ce nouvel impôt non pas un « impôt* sur les grandes fortunes », dont la majorité serait exemptée, mais, en *fait, un impôt sur les salariés urbains* propriétaires de leur habitation et d'un autre bien.

Les exemptions ouvrent toujours la voie aux injustices. Pourquoi le salarié n'aurait-il pas les mêmes *droits sur son habitation* qu'une profession à monopole du monde judiciaire, dont les *membres devraient* bénéficier d'une exemption sur une partie de leurs biens immobiliers considérés comme instrument de travail ? Pourquoi sept personnes d'une *famille auraient-elles, toutes ensemble*, la même franchise, de 3 millions de francs par exemple, que *celle accordée* à une personne seule ? Comment justifier le paiement d'un nouvel impôt indépendant des revenus réels ?

Il faut être conscient de ses conséquences avant d'*instituer un* impôt nouveau qui pourrait, par les exemptions inévitables qu'il *comporterait, aggraver fortement* l'injustice fiscale et l'écart de consommation tout en pénalisant à nouveau les familles nombreuses.

Les axes d'une *réforme* fiscale tournant le dos au passé, les axes d'un véritable changement d'orientation, seraient donc les suivants.

Instituer le principe d'un lien entre *l'impôt et l'existence réelle d'un* flux financier : chiffre d'affaires, revenu, résultat d'une activité. Principe qui donnerait une certitude au calcul des impôts, et nous *éloignerait des injustices et des approximations* des vieux impôts de répartition indépendants des revenus. *Supprimer*, en second lieu, les impôts dont on serait obligé *d'exempter une part significative* des contribuables. Car l'exemption, c'est l'inégalité.

Enfin, rejeter le principe « à revenu égal, impôt égal » au profit du principe défendu par Alfred Sauvy : « *A niveau de vie égal, impôt égal.* »

Quel changement si, demain, à l'automne, le comité d'experts du gouvernement proclamait ces principes, qui mettraient fin aux vieilles *lunes de la fiscalité d'ancien régime*, auxquelles on n'a que trop recouru ces dernières années et qu'on *risquerait, si l'on suivait certains*, d'aggraver encore.

Entretien avec le P.-D.G. d'United Technologies

(Suite de la page 9.)

Car United Technologies respecte cinq critères dans ses achats d'entreprises : elles doivent être « leaders » dans leur domaine, avoir à leur tête une équipe dirigeante imaginative, être internationales ou capables de le devenir facilement, marcher bien, et exploiter une technologie pouvant s'intégrer harmonieusement dans l'ensemble déjà existant. C'est ainsi que se présentent des entreprises qui ont besoin de moyens supplémentaires pour passer à une étape nouvelle de leur croissance, ou qui souhaitent trouver dans le groupe des débouchés et des possibilités nouvelles d'exploitation pour des découvertes qu'elles ont eu jusque-là des difficultés à rentabiliser. « *Le management et la synergie de la recherche* », tel est l'apport auquel prétend United Technologies. Si bien qu'il lui arrive de préférer acheter cher des entreprises répondant à ces caractéristiques, plutôt que d'en reprendre d'autres à meilleur marché.

Lorsqu'on demande à Harry Gray, qui n'est pas un scientifique puisqu'il est... diplômé en journalisme de l'université d'Illinois, même s'il a ensuite fait une licence de sciences, ce qu'il pense avoir apporté de mieux à son entreprise, il répond : « *Ma fierté est d'avoir réussi à maintenir et à valoriser les actifs qu'étaient les gens de qualité, techniciens et professionnels de toutes sortes, que j'ai trouvés dans les différentes entreprises, en même temps que j'ai créé ce groupe. Je suis parvenu à leur faire partager nos intérêts et nos motivations, si bien que la plupart des cadres des firmes absorbées sont restés. Ainsi lorsque nous avons absorbé Otis-Ascinter, son dirigeant, Hubert Faure, qui était français, est resté et a progressé dans le groupe. Il est aujourd'hui l'un de nos cinq vice-présidents exécutifs. C'est un autre Français, François Jaulin, qui dirigeait Otis en Europe et il est devenu le président du groupe Otis à New-York pour le monde entier. Si j'ai réussi à faire des transferts de technologies, c'est parce que, par exemple, j'ai réussi à faire travailler les gens de Pratt and Whitney avec ceux de Hamilton Standard sur les mécanismes de contrôle électronique. C'est un accomplissement humain autant que technique...* »

La faiblesse ? Harry Gray réfléchit longuement en souriant. « *Au moment du lancement de ce groupe, j'ai d'abord été trop concentré sur la croissance par acquisitions externes et je n'ai pas suffisamment prêté d'attention aux gens qui géraient les opérations existantes. J'ai fait confiance à beaucoup d'informations filtrées. Le résultat est que j'ai fait des erreurs d'organisation qui ont eu des conséquences pendant un certain temps. Quand j'ai mis moi-même mon nez dans les affaires, cela a été mieux. En somme, je conseille à ceux qui veulent construire un groupe important de bien équilibrer la partie réalisation de choses nouvelles et gestion d'activités existantes. C'est difficile.* »

« Surveiller les nationalisations »

M. Gray ne se fait-il pas peur, en allant si vite, en s'endettant parfois si lourdement alors que la conjoncture risque de ralentir et que certaines de ses affaires risquent d'être moins bonnes que prévu ?

« *Quand vous êtes en position dominante sur un marché, ce qui est le cas dans presque toutes nos affaires, vous ne pouvez pas vous permettre de décider vos mouvements seulement en fonction de la rentabilité à venir de ceux-ci. Il vous faut investir pour maintenir votre leadership technique. Si nous n'avions pas investi dans les nouveaux moteurs d'avions à turbine à gaz, nous n'aurions pas pu obtenir le grand marché des nouveaux Boeing-757 et nous aurions perdu notre position dominante. Si une nouvelle génération d'avions arrive, vous devez avoir d'avance les moteurs prêts, avant même que les dessins des avions soient commencés. Cela est vrai aussi lorsqu'il s'agit d'investir à l'extérieur. Nous avons eu, pendant quelques mois, des soucis d'endettement parce que nous avons acquis, coup sur coup, Carrier, la plus grande entreprise d'appareils de conditionnement d'air, et Mostek, dans les circuits intégrés. C'étaient deux gros morceaux... Mais le planning de ce genre d'opérations ne se fait pas rationnellement : elles arrivent quand les occasions se présentent. Nous avons donc dû emprunter plus que nous l'aurions voulu, et nous sortons de cette période maintenant...* »

C'est en France qu'United Technologies a le plus grand nombre d'employés dans un seul pays hors des Etats-Unis : 8 000 personnes. Que pense-t-il de ce qui s'y passe ?

« *Il me semble que la France a différentes sortes de problèmes. Par exemple, il a été prouvé, notamment en Grande-Bretagne, que les nationalisations ne sont pas le moyen le meilleur de résoudre les problèmes économiques. Je crois que le peuple français devrait surveiller sérieusement ces nationalisations... S'il s'agit de rapprocher des ensembles industriels avec d'autres pour créer de nouvelles filières plus efficaces, il existe bien d'autres moyens de le faire. Mais c'est une vision d'Américain, n'est-ce pas ?* », souligne M. Gray avant d'ajouter : « *Je trouve que la France était en assez bon état avant les élections...* »

Est-ce la raison pour laquelle le groupe y a beaucoup d'activités ? « *Non. Ce sont les entreprises que nous avons rachetées aux Etats-Unis qui avaient des filiales en France. Nous n'avons pas l'intention de changer quoi que ce soit dans nos activités, ni dans nos plans en France. Ainsi dans le domaine de l'injection au fuel. Nous étions en pourparlers avec des firmes françaises qui sont particulièrement efficaces. Nous travaillons avec elles depuis l'année dernière sur des projets communs. Nous n'avons aucunement modifié notre attitude, ni elles non plus, puisque nos projets se justifient toujours. Si l'impact de la nouvelle politique sur l'économie française devait être mauvais, nous commencerions par souffrir comme tout le monde ; et puis, au bout d'un certain temps nous examinerions sérieusement le problème.* » A ce propos il est utile de rappeler qu'une filiale qui perd de l'argent deux années de suite est vendue...

En sortant, je restitue au portier le « *badge de sécurité* » qu'il m'a obligé à remplir et à porter en m'expliquant : « *C'est à cause des contrats militaires... Personne ne doit pouvoir s'infiltrer dans le building...* » C'est que le groupe réalise le tiers de son chiffre d'affaires dans ce domaine. Un avantage ou un inconvénient ?

« *Un avantage... bien sûr. Du point de vue de la rentabilité et de la stratégie industrielle. Les retombées commerciales de la recherche militaire sont considérables. On l'a bien vu dans l'électronique aussi bien avec les programmes spatiaux qu'avec les commandes militaires.* » Au royaume de la libre entreprise l'Etat est donc bien présent...

M. Gray, qui n'a pas pris de vacances pendant neuf ans, jusqu'à l'année dernière (deux semaines...), s'apprête à partir. « *Au Canada, en Nouvelle-Angleterre, dans des endroits sans industrie et sans industriels, pour lire, jouer du golf et n'avoir aucun plan, contrairement au reste de l'année. Pour regarder les oiseaux...* »

JACQUELINE GRAPIN.

L'inflation française

(Suite de la page 9.)

Tout au long de cette période, de 1945 à 1973, des appels à la *création monétaire* ont eu pour objet de financer la partie des équipements industriels, agricoles et commerciaux ou des constructions de logements non couverte par *la formation spontanée* de l'épargne des ménages et des entreprises.

Ainsi l'ajustement nécessaire de l'épargne aux investissements s'est réalisé grâce à l'extension des concours bancaires et à une contribution de la Banque de France, au prix de pressions inflationnistes constantes. Les instruments avaient été mis en place dès 1945, notamment par l'institution des crédits bancaires à moyen terme ; leur utilisation n'aurait pas eu d'effets nocifs sur la tenue de la monnaie si l'épargne volontaire avait apporté *sa contribution immédiate* comme cela avait été le cas dans la seconde partie du dix-neuvième siècle ; à cette époque, en effet, la Banque de France *finançait les dépenses* d'investissement des compagnies de chemins de fer par l'émission de billets, mais l'épargne des particuliers venait immédiatement *assurer* le relais. Après la seconde guerre mondiale, le déclenchement et la persistance des mentalités inflationnistes ont fait obstacle à la mise en *place de procédés de financement* totalement dépourvus de risques inflationnistes.

Le rôle de la création monétaire

b) Depuis 1973, les hausses fortes et successives des prix du pétrole ont changé la nature du rôle de la création monétaire dans la persistance de l'inflation. Au cours de la phase *précédente, la création monétaire* avait une part de responsabilité active dans la formation des *tensions inflationnistes*.

Dans la *deuxième phase*, son rôle est devenu simplement permissif. La question de déterminer si la hausse du coût de l'énergie est la cause, ou non, *de l'inflation est vaine. On peut* dire qu'elle a ajouté lourdement son influence et que les forces *rééquilibrantes n'ont pas pu exercer* totalement leur action. Certes, il eût été possible de mettre en œuvre une politique monétaire rigoureusement restrictive *de manière à éviter que la* création monétaire n'accompagnât les poussées inflationnistes *d'origine extérieure. Mais* une telle politique aurait exercé une action exagérément déprimante sur l'activité économique, car le refus de donner à l'économie les moyens de paiement qu'elle sollicite ne freine pas uniquement les hausses de prix ou de salaires nominaux, comme on le souhaiterait, mais aussi — *et* même surtout compte tenu du climat que nous avons décrit — les résultats de l'activité productrice en volume.

Telles apparaissent donc, *schématiquement présentées, les* caractéristiques de l'inflation française. Cette analyse montre la *complexité* des problèmes posés. S'il n'est pas facile de modifier les mentalités et les comportements, du moins peut-on chercher à rectifier les facteurs *profonds qui les influencent*. Les orientations qui devraient être prises sont multiples : perfectionnement de la comptabilité des entreprises, de manière à calculer exactement à la fois la charge réelle des frais financiers et le montant des *bénéfices* effectivement réalisés ; fiscalité mieux adaptée aux réalités profondes de l'économie, *en ce qui concerne* tant les ménages que les entreprises ; assouplissement et décloisonnement des carrières, de manière à amoindrir les revendications purement nominales ; développement des facultés de discernement des consommateurs ; respect et stimulation de l'épargne volontaire propre à assurer une base saine aux financements nécessaires à l'activité de *la nation*.

Un tel ensemble peut paraître quelque peu disparate, mais il est à l'image des diverses tendances qu'un gouvernement doit *combattre s'il a le souci de* rendre son action efficace et claire, au-delà des apparences trompeuses, tant sur le plan des échanges avec l'extérieur que sur celui des *relations internes entre* débiteurs et créanciers, Etat et contribuables, salaires et emplois, épargnants et entreprises.

PIERRE BERGER.

Correspondance | ***A propos de travail noir***

L'imagination bureaucratique

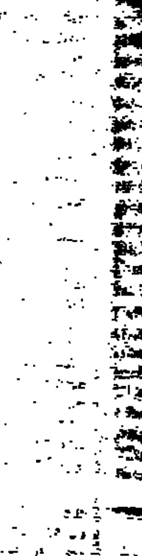
L'article de Jean-Jacques Dupeyroux publié en « point de vue » dans « le Monde de l'économie » du 14 juillet 1981 sous le titre « Et si on tuait le travail noir ! » a inspiré au professeur Jacques Ellul les réflexions suivantes :

Cet article est passionnant parce que dévoilant d'une façon lumineuse l'imagination *bureaucratique* et la *profonde* logique technocratique une fois admis que pour résoudre un problème, il faut réglementer. Le travail noir étant un mal, le critère du bien étant la Sécurité sociale et l'impôt qui sont les signes de la solidarité nationale (celui qui *travaille* et fait travailler au noir rompant leur lien avec cette solidarité), comment faire pour tuer ce travail noir ? Les moyens trouvés par M. Jean-Jacques Dupeyroux sont astucieux et sûrement efficaces, mais on est effrayé si on en mesure les *conséquences* ! D'abord, bien entendu, une énorme multiplication de déclarations, de paperasserie, *d'où croissance* d'une bureaucratie et multiplication des contrôles. Evident. Mais il y a plus grave : à l'égard du travail noir salarié, le système proposé consiste à *briser l'entente* entre le travailleur et celui qui l'emploie, à créer de la défiance, une hostilité éventuelle, une crainte réciproque, une suspicion, et, finalement, c'est une prime à la délation, très exactement, qui est proposée. Un mécanisme dont on a déjà mesuré le caractère affreux, et qui dans une société comme la nôtre accentuera l'éclatement social et la solitude.

Mais le trait de génie, c'est qu'il faut aussi attaquer le travail noir des *non-salariés !* Ainsi ces non-salariés, qui sont, il faut bien le dire, la bête noire de *toute organisation rationnelle*, parce qu'ils sont indépendants, seront interdits de service gratuit ! Car le travail noir c'est aussi le très simple service que l'on se rend les uns aux autres. Pourquoi le travailleur indépendant ne pourrait-il dépanner *gratuitement quelqu'un* ? Il est vrai que tout ce qui est gratuit est suspect aux yeux de nos réglementaires !

Il n'y a pas longtemps on incitait pour beaucoup d'actions sociales l'intervention des bénévoles, et *voici* que maintenant il faudrait que l'utilisateur déclare aussi cela à la Sécurité sociale, etc. J.-J. Dupeyroux dit qu'il s'agirait de dresser la liste des travaux en question. Mais où s'arrêter ? Si l'on prend les deux fondements de la condamnation du travail noir (solidarité nationale par l'impôt et la Sécurité sociale, aggravation du chômage, quand on ne s'adresse pas aux entreprises déclarées...), il faut pousser la logique jusqu'au bout ! Si je demande à un voisin de réparer ma T.V. parce qu'il sait... me voilà engagé dans le mécanisme bureaucratique... Car si on n'exige pas de déclarations pour tout alors il sera *toujours si facile* pour le travailleur au noir de prétexter que c'est un « coup *de main* » *accidentel*, d'où contrôles et re-contrôles ! Mais le plus important, c'est le petit paysan dans nos villages, on sait que l'aide réciproque entre voisins se pratique encore couramment... Quel scandale ! Il faudra que chacun déclare les autres, etc. Il faut ici encore certainement prévoir une réglementation, une imposition, des déclarations... Ceci est dans la logique. Et montre qu'en réalité, si jamais on voulait desserrer l'étau de la bureaucratie, et s'orienter vers la fameuse autogestion, il faut à tout prix favoriser et faciliter l'entente directe entre travailleur et patron, et laisser enfin les gens se débrouiller entre eux !

JACQUES ELLUL,
professeur à l'université de Bordeaux.





Le Monde

culture

FESTIVALS

Sommières, un fief pour les musiciens

La petite ville de Sommières offre à l'automobile surchauffé dans sa boîte de métal ou bien l'enfer d'un pont romain mal habitué encore à la grande circulation, ou bien le havre de ses rues étroites, de ses places ombragées et de ses grosses arcades, qui gardent la fraîcheur et promettent une vie active et joyeuse. Le pont, sur le large Vidourle, explique l'importance très ancienne de ce lieu de communications, surveillé par les deux imposants châteaux de Sommières et de Villevieille, où passait l'une des branches du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

La musique à son tour s'est installée dans ce lieu stratégique, tenant solidement les deux rives de la rivière pendant l'été, au château de Villevieille d'une part, à la chapelle Saint-Julien de Salinelles d'autre part. Là, les disques Erato ont installé leur fief, par la grâce d'un majoral du Félibrige, Ivan Gaussen (disparu en 1978), grand découvreur et animateur de l'histoire de ces lieux, dont la fille a épousé Michel Garcin.

Dans la cour du château de David Bouregard ont défilé, depuis onze ans, les plus grands interprètes liés à cette maison de disques, Michel Corboz, Jean-Pierre Rampal, Maurice André, Lily Laskine, Maria Pires, Les Solisti Veneti, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et tant d'autres qui ont constitué, dans ce pays jusqu'alors fort délaissé par la musique, un public nombreux et fidèle.

Jeudi soir 6 août, cinq cents personnes étaient venues entendre trois des jeunes artistes français les plus brillants, Michel Dalberto, Pierre Amoyal et Frédéric Lodéon, et on aurait dû refuser du monde si la maîtresse de céans n'avait accepté d'ouvrir les pièces et les fenêtres donnant sur le lieu du concert.

C'est une admirable cour en pente dominée par d'imposants donjons, véritable forteresse protectrice du Moyen Age, peu à peu adoucie par de grandes baies Renaissance et de belles portes classiques, où les styles se marient en un concert fort harmonieux, auquel se mêlent les accents de grandes tapisseries contemporaines abstraites (Calder, Arp, Gloli, etc.), qui éclatent joyeusement sur les murs comme d'antiques bannières de fer.

Dans cette enceinte close de tous côtés par de hautes façades de pierre, la musique sonne merveilleusement, tandis que les rêves s'envolent vers la Grande Ourse et la Croix de Saint-Jacques.

Le plus âgé des trois interprètes n'a guère dépassé la trentaine, et pourtant c'est la musique dans sa plénitude qu'il nous communique, avec deux des œuvres les plus gorgées de lyrisme qu'il soit; le trio en mi bémol, opus 100, de Schubert. Et le trio en ut majeur, opus 87, de Brahms, où la musique rebondit, s'enrichit sans cesse, se développe, comme un immense fleuve de méditation et de bonheur, que rien ne peut interrompre, comme ces heures bénies de l'été où le travail et le temps sont suspendus.

Frédéric Lodéon savoure en gourmand les sonorités chercheuses de son violoncelle, attaque les cordes avec violence ou douceur, affine les phrases jusqu'à recueillir leurs confidences les plus dépouillées.

Pierre Amoyal règne sur cet admirable violon de lumière qui continue inlassablement la recherche de l'intensité intérieure, de l'intuition toujours plus transparente et profonde; Michel Dalberto, le benjamin des trois (à peine vingt-six ans) est le vivant portrait de Cortot jeune, au visage très affuté, aux yeux perçants baigné dans une sorte de halo de rêve. Mais, de son grand devancier, il se rapproche aussi par ce jeu très svelte, discret et intense à la fois, au toucher plein de divination, où la musique semble transmuter l'instrument pour nous parler directement, du fond des cœurs, de ce lyrisme qui déborde les signes mêmes de la musique.

Il faut longtemps pour façonner un trio, pour apparenter les instruments, découvrir jusqu'où on peut aller dans la recherche et le raffinement. Schubert leur ouvrira encore d'autres merveilles inépuisables, mais, dans l'*andante* de Brahms, ils ont trouvé l'accord miraculeux. Partout ailleurs, ils étaient admirables. Ici, ils ont atteint au suprême.

De l'autre côté de la rivière, c'est le chemin de Saint-Jacques que nous retrouvons, sur une colline, dans la petite chapelle romane toute simple, sans clocher, mais curieusement faite de deux nefs *jumelles*, de Saint-Julien de Solinelles, dont le sauvetage est une belle histoire liée à la musique. Il y a onze ans — abandonnée depuis le milieu de 1850, lézardée, l'un des toits écroulé, — elle menaçait ruine. Une association de gens du pays entreprit de la sauver, attira l'attention des Monuments de France, gagna le Prix des chefs-d'œuvre en péril et les musiciens de Villevieille vinrent aussi à son secours, donnant dans cette chapelle, chaque été, de merveilleux concerts, dont le profit permit d'assurer une restauration aujourd'hui presque achevée.

La claveciniste Laurence Boulay, avec Jean-Louis Charbonnier, basse de viole, Pierre Séchet, flûte, et Jean-Paul Burgos, violon, y jouaient mercredi les *Pièces de clavecin en concert*, de Rameau, *dans le plus pur style baroque*, retrouvant mille subtilités de phrasé, de sonorité, d'ornementation, dont le secret s'était perdu, avec une verve instrumentale qui renouvelait le grand style du dix-huitième siècle : trame inépuisable tissée par le clavecin, vigoureuses impulsions de la basse de viole, qui, sans cesse, secoue le lyrisme, fil d'or du violon décorant *la polyphonie où la flûte* soupire et roucoule.

Au dehors, le chant des cigales approfondit le velours noir de la nuit qui apporte enfin une divine *fraîcheur autour de la chapelle* illuminée, comme un bijou étincelant, grâce au générateur électrique qu'on découvre un peu plus loin et dont la musique concrète a permis à Rameau de se faire entendre.

JACQUES LONCHAMPT.

A CARCASSONNE

La création gommée

Quatre semaines de spectacle, pas une goutte de pluie, vingt-cinq mille spectateurs, des organisateurs béats de *satisfaction*, des élus municipaux (socialistes et communistes) qui se frottent les mains : le vingt-quatrième Festival de Carcassonne, qui s'est *terminé jeudi 30 juillet par un* récital franco-occitan Claude Nougaro-Claude Marti, présente toutes les apparences de la réussite. Le budget, essentiellement *alimenté par des subventions* locales et départementales (900 000 F) et par les recettes (600 000 F environ), est pour une *fois équilibré*.

C'est, en fait, le seul résultat vraiment positif d'un festival qui a complètement gommé de son programme toute création. Le nouveau maître d'œuvre, Jean Alary, *directeur du Théâtre municipal* de Carcassonne, n'y est pas allé par quatre chemins pour éviter que ne se reproduisent les trous financiers des années *précédentes : il a bâti* son programme avec des spectacles qui avaient marché ailleurs (*le Bal*, par le Théâtre du Campagnol, *la Célestine ou le Bourgeois gentilhomme*, par le Grand Magic Circus) ou avec des têtes d'affiche qui font — à coup sûr ou presque — salle pleine : Michel Plasson le l'Orchestre du Capitole de Toulouse, Alain Lombard et l'Orchestre national de Strasbourg, James Brown, l'American Ballet Theater de New-York, Claude Nougaro). Ce choix, qui exclut pratiquement tout risque — excepté celui des intempéries, — s'il manque de panache, a au moins un mérite : il réconcilie les élus de Carcassonne avec leur festival.

Depuis 1974, date du départ de Jean Deschamps, ce disciple de *Vilar qui avait créé le festival en* 1957, les relations entre ceux qui prirent la relève — Jacques Echantillon de 1975 à 1978, puis Gilles Durupt de 1979 à 1980 — et *la municipalité n'ont été qu*'une suite de malentendus et de polémiques. Jean Deschamps après des années fastes (de 1960 à 1968), avait laissé un festival moribond, qui en 1974 n'avait attiré que sept mille personnes.

Son successeur, Jacques Echantillon, ajoutant au risque de la *création* celui de choquer un *public penchant traditionnellement* pour le « classique », livra le grand théâtre de la Cité à des metteurs en scène comme Daniel Llorca ou Mehmet Ulussoy. Les jeunes vinrent plus nombreux au festival, mais les nostalgiques de la « grande époque » firent la fine bouche. Effrayée de voir les « sacs à puces » prendre la relève des robes de soirée, la municipalité décida en 1979 de confier la responsabilité du festival à un conseil communal de la culture dirigé par Gilles Durupt. La foule reprit alors le chemin de la Cité : il y aurait eu cette année-là cinquante mille spectateurs. Mais la mariée était trop belle : au bout de deux festivals *le déficit financier était si* important qu'il fallut remercier à la hâte Gilles Durupt, jugé bon directeur mais mauvais gestionnaire.

Jean Alary, qui fut l'adjoint de Jean Deschamps et qui depuis le départ de ce dernier attendait son heure, ne se fit pas prier pour tenter de redonner au *festival son second souffle*. Sur le plan financier il a parfaitement réussi. Néanmoins, pour rendre au *festival* de Carcassonne le prestige qu'avaient su lui apporter *ses prédécesseurs*, il devra utiliser une autre recette que celle qui consiste à proposer en été les programmes d'hiver (à base de Tournées Baret ou Karsenty) de son théâtre municipal.

BERNARD REVEL.

LES BÉNÉVOLES DE PESMES

« Tu vois, ça n'a pas ben *changé...* » Dans une barque sur l'Ognon, père Claude et mère Jeanne commentent vingt siècles de batailles et de courtisanerie qui défilent sur les murs et au pied du château de Pesmes. La bourgade comtoise se donne en spectacle, et sur son rocher altier attire par milliers les estivants francs-comtois et bourguignons mais aussi allemands, suisses, parisiens.

Le coiffeur, la femme du kinésithérapeute, l'ouvrier en textile qui depuis l'infarctus du curé remplace celui-ci dans le rôle de l'évêque... Ils sont deux cent cinquante des mille habitants à jouer les Séquanes ou *les Romains*, les manants ou les croisés ou même à se muer en chenilles dévorantes et et hannetons ravageurs qui seront excommuniés à coups de *goupillon historique*. C'est le dentiste-maire qui a lancé le syndicat d'initiative dans cette aventure : un son et lumière. Pour la vaillante *Pesmes*, l'histoire, même sous les auspices du tourisme, est un tribut versé au présent. « *Ici, les choses restent, témoignent d'harmonie.* »

Le secret ? Tous bénévoles, sauf le scénariste inscrit à la SACEM. Leur récompense ? Ce sera, comme dans les albums d'Astérix, un « gueuleton » final mais aussi deux courts de tennis et « un beau voyage » tiré au sort. Pour son travail d'animation des sites historiques, la commune de Pesmes n'a jamais reçu de subvention : elle n'en a jamais sollicité.

ANDRÉ MOISSÉ.

★ SON ET LUMIERE, Pesmes (Haute-Saône), les 14, 15, 21 et 22 août à 22 heures. Réservation, tél. : (84) 31.20.32.

THÉATRE

Le Magic Circus au Brésil

(Suite de la première page.)

Ainsi les comédien peuvent-ils, sans rompre le mécanisme, projeter vers les spectateurs quels qu'ils soient, d'où qu'ils soient, les effets complexes de leur énergie.

L'originalité du Magic Circus tient à cette force de frappe, *apparemment* schématique, juste assez décalée des schémas pour qu'ils se pervertissent, pour que se glisse une possibilité de chute, le suspense de l'inquiétude, les ambiguïtés et les *émotions du jeu*.

Partout les spectateurs sont venus en nombre. Ce n'est pas que la notoriété de la troupe l'ait précédée *dans l'hémisphère sud*, mais la tournée a commencé à Sao-Paulo, capitale du théâtre. Les journaux y sont influents sur tout le pays. Ils ont donné le ton de l'enthousiasme, que *le bouche à oreilles a confirmé*. Aux secondes représentations, le public débordait les places assises, en particulier à Recife. Dans le ravissant théâtre dix-neuvième siècle, construit par un compatriote, les allées étaient encombrées de gens assis par terre pas forcément francophones, mais appréciant le spectacle sans retenue. Savary-Brillantini baratine donc en espagnol, tout le monde comprend. Mais les histoires sont jouées en français, et comptent double les gags à la *Méliès, la poésie nostalgique, un peu* morbide des images, et sous le faux cynisme du récit, une cruauté réelle, quelque chose entre l'épou...

Pour nous, ahuris d'exotisme dans ce pays trop vaste, indolent, fiévreux et secret, et qui n'obéit pas au mythe de la frénésie carnavalesque, l'insolite du spectacle se déplace sur des détails : ainsi la servante en coiffe bretonne façon Bécassine... Ainsi le croissant de lune vertical du décor, alors que dehors dans la nuit, il s'incurve horizontalement vers le sol, comme à l'envers...

Les Mélodies du malheur ont passé la rampe sans encombre, quant au *Bourgeois gentilhomme* — en français — qui reprend en tournée le 15 octobre et sera au TEP au mois de décembre, — il a été immédiatement perçu avec une *ferveur remarquable* — plus froidement à Brasilia, ville oppressante, à peine une ville, un échangeur enserrant des immeubles rangés par couleurs comme un fichier. Le spectacle éclate dans le burlesque, comédiens et musiciens se déchaînent. La turquerie est d'une pure beauté sensuelle. Le couple Jour*dain n'est pas* ridicule. Lui, avide de s'instruire aime réellement Dorimène, est atrocement dur avec sa femme, cette femme trop tôt vieillie, blessée, et qui ne comprend pas, ne sait pas se *défendre. Situation* banale dont la vérité méchante trouble la farce, apporte au rire quelque chose de vengeur. Seul, jusqu'à présent, le critique du *Journal do Brasil* a déploré le traitement. Pourtant, c'est cette manière d'aller droit à l'essentiel à travers les oripeaux de foire qui touche *tout spectateur et fait le succès* international du Magic Circus.

Les équivoques de la farce n'ont rien en tout cas pour choquer ou *surprendre* les Brésiliens. Elles appartiennent à leur tradition théâtrale, comme on l'a constaté au Festival de Nancy, en 1980, avec *Macunaïma*, en 1968 avec le *Roi de la chandelle*, en 1975 avec cette ravageuse *Noce chez les petits bourgeois*, dont le metteur en scène présente actuellement à Rio *la Punaise*, de Maïakovski. Enfin : une adaptation qui en appelle au cinéma et au cirque, qui par moments retrouve les farces grimacières de la *Noce*, mais se termine par un amalgame *déconcertant entre* le tapis volant de Douglas Fairbanks, le cosmonaute sur la lune, un acrobate tournoyant autour d'une corde. « *C'est une histoire d'amour* », dit le metteur en scène. Une histoire d'amour trop tard réalisée entre lui et la pièce, refusée par la censure jusqu'à il y a deux ans.

Depuis deux ans, des pièces sont ainsi montées pour la simple raison qu'*elles ne sont plus interdites* — bien que le Magic Circus l'ait été au moins de dix-huit ans — Le résultat n'est pas toujours heureux. Le plus flagrant est la floraison, à Rio, du *boulevard homosexuel nord-américain*, style *Bent*. Sans oublier bien entendu, les traditionnelles revues de travestis, sans play-back, où des gaillards étalent jovialement *leurs seins nus aux hormones-paraffin*. Spectacle de famille s'achevant sur une profession de foi de la vedette : « *Nous aussi, nous avons Jésus dans notre cœur...* » « *Je suis homosexuel, et alors !* » proclame un énorme graffiti bombé sur le mur crayeux d'une église. Et dans une favela de Recife règnent d'étranges prêtres, couverts de falbalas, de bijoux et d'or jusque sur les dents.

La liberté sexuelle est la plus factice, la moins gênante des libertés. Les hommes de théâtre brésiliens *ont épuisé le répertoire censuré*, comme un plat qui ne calmerait pas la faim et laisserait un goût fade. Leur désarroi est aigu, les entraîne à des querelles d'école. Ils n'ont pas d'argent, pas de troupe subventionnée. Ils peuvent toucher une bourse pour un spectacle déjà monté et sélectionné. *Ils peuvent jouer dans* des salles appartenant aux pouvoirs publics où ils recueillent la presque totalité de la recette. Mais les places sont trop bon marché pour être rentables.

Des salles existent dans presque chaque ville, mais mal équipées, et le personnel est trop mal payé. L'« *organisation* » d'une tournée frise le jeu de hasard, on ne sait jamais en arrivant pour monter les décors si le plateau ne sera pas occupé par un spectacle non prévu. Les *acteurs vivent de la télévision*, plutôt bonne, qui diffuse de 9 heures du matin jusque tard la nuit des feuilletons entrecoupés, comme aux Etats-Unis, d'innombrables spots publicitaires.

Les hommes de théâtre ont quinze ans de censure ou de semi-clandestinité à rattrapper, en auront-ils le temps. La situation politique, la démission récente de quatre ministres leur fait peur. Beaucoup sont venus au Magic Circus, on reconnaissait des visages aperçus sur le petit écran. Plusieurs ont demandé à Jérôme Savary comment participer aux stages qu'il compte mettre sur pied dans son futur centre dramatique. On se prend à rêver à des *échanges culturels*, qui ne seraient plus seulement des leçons de langage, des exhibitions de folklore et de patrimoine, mais l'ouverture des frontières aux artistes et à la création vivante.

COLETTE GODARD.

CINÉMA

« L'année prochaine si tout va bien »
de Jean-Loup Hubert

Loin des ambiguïtés de Quartet et des horreurs tragiques de *Possession* qui lui valurent, à Cannes, le prix de la meilleure actrice, Isabelle Adjani, avec une extraordinaire souplesse, se retrouve, différente et très à l'aise, dans cette comédie sentimentale où sont décrites avec beaucoup d'humour, un peu d'émotion et *une certaine subtilité*, les façons de vivre d'une génération approchant la trentaine comme dans *Clara et les chics types*, de Jacques Monnet. Elle a d'ailleurs le même partenaire, Thierry Lhermitte, grand garçon aux yeux bleus, excellent comédien, mais il ne se perd pas, ici, pour elle, dans un rêve romantique.

Isabelle (Adjani) et Maxime (Thierry Lhermitte) forment un de ces couples modernes qui croient avoir jeté par-dessus bord les idées et la morale de leurs parents et affrontent des *contradictions qui*, finalement, les y ramènent plus ou moins. Ils vivent ensemble, refusant le mariage. Lui n'arrive pas à gagner sa vie en composant des bandes dessinées. Elle fait bouillir la marmite en travaillant à l'Institut national de sondage. Un jour, Isabelle veut avoir un bébé. Maxime n'est *pas décidé. Elle parviendra* pourtant à ses fins, au-delà même de ce qu'elle avait en tête au début.

Auteur-réalisateur, Jean-Loup Hubert s'amuse à montrer le renversement des situations économiques et sociales : la femme au bureau, l'homme au foyer, et les faux-semblants de la *liberté sexuelle battue* en brèche par l'amour et la jalousie. Il ridiculise les « machos » mais semble prendre parti pour un féminisme tempéré, un nouvel accord des sexes reformant, en fin de compte, le couple marié, traditionnel. Signe des temps peut-être.

Ce film n'est qu'un agréable divertissement, mais *Jean-Loup Hubert* y fait adroitement passer des situations vraies. Les rapports d'Isabelle, Parisienne émancipée, avec sa *famille* de Concarneau, montrent le poids de l'éducation première, l'écart, dans les mœurs, entre la théorie et la pratique. Les personnages parlent comme on parle aujourd'hui, ce qui n'empêche pas *les dialogues d'être* écrits « pour le cinéma ». Auprès des vedettes, on remarque Michel Dussarat, le mari qui materne les gosses et défend son foyer, et Anne-Marie Chazel, l'épouse évoluée, qui croit dominer la situation et passe du rire aux larmes avec le même naturel.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

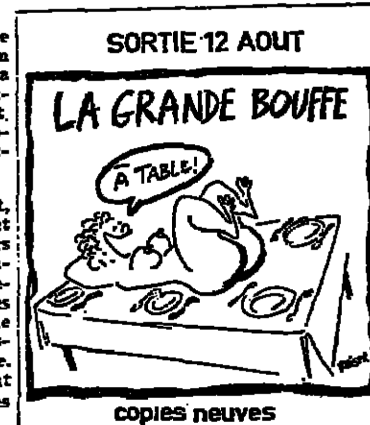
PETITES NOUVELLES

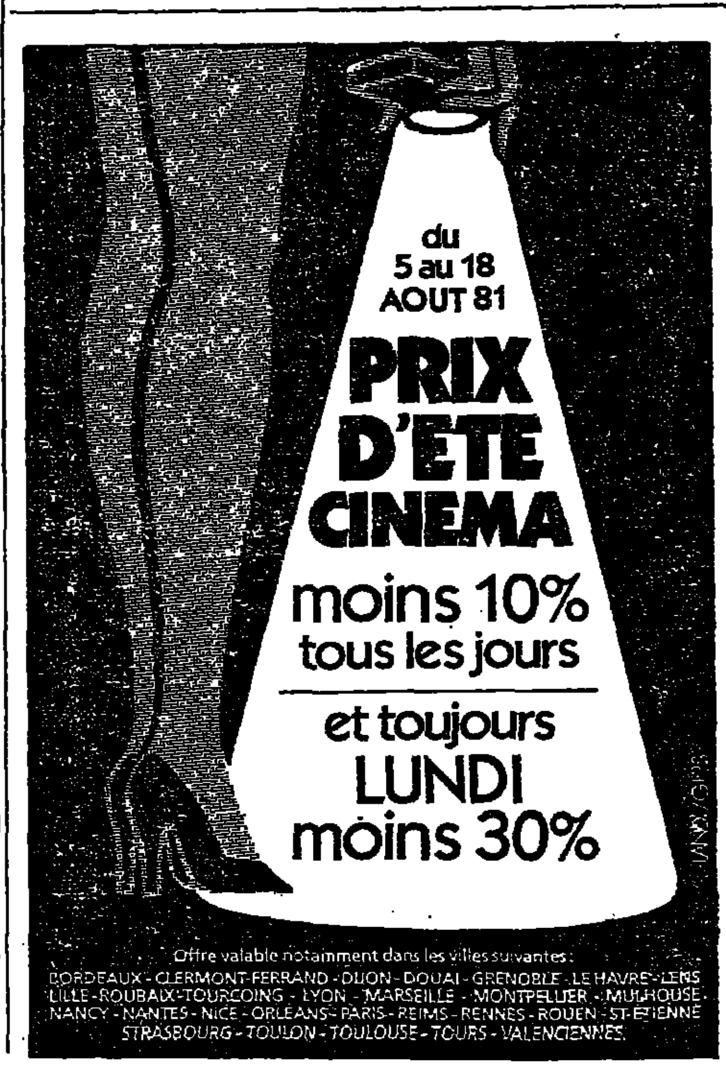
■ Carl Dane, l'homme qui frappait le gong au début des génériques des films produits par la Rank Corporation et dont l'image était aussi célèbre que le lion de la M.G.M., est mort le 7 août. Il était âgé de quatre-vingt onze ans.

■ Le réalisateur de cinéma et de télévision Gérard Pirès, à qui l'on doit notamment « Erotissimo », a été grièvement blessé lors d'un accident de moto, le mardi 4 août, dans le Lot. Il a eu les cordes vocales brisées et le larynx très sérieusement touché.

■ Deux gravures de Rembrandt, la « Pièce aux cent florins » et « Jésus disputant avec les docteurs de la loi », appartenant à la fondation suisse William Cuendet et Atelier de Saint Prex, ont été volées au musée de l'Elysée à Lausanne (Suisse). La disparition a été constatée lors d'un contrôle de routine, vendredi 7 août. Les voleurs avaient remplacé les originaux par des copies photographiques.

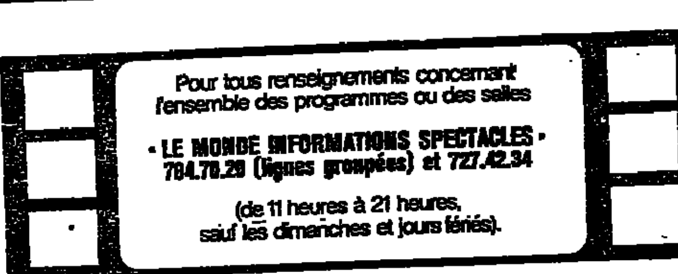
■ Une toile du peintre français Jean Dubuffet a disparu *il y a cinq* semaines environ du musée du palais Medici Riccardi, à Florence (Italie). La police aurait tenu la nouvelle secrète jusqu'à maintenant.





هكذا من الاصل

SPECTACLES



Lundi 10 août

théâtres

Les théâtres de Paris

Comédie - Caumartin (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11). 20 h. 30 : les Bijoux de famille.
Daunou (261-69-14). 21 h. : Et ta sœur
Essaïon (278-46-42). 20 h 15 : Piège de méduse ; 21 h 45 . Du bout du monde au cœur de Blaise
Gaîté-Montparnasse (322-16-18). 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge. 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Clodo de Dieu. — Théâtre noir, 18 h. 30 : Dialogues d'immigrés ; 20 h 30 : Marie la louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle. 18 h. 30 : Parlons français.
Montparnasse (320-89-90) 21 h Exercices de style
Nouveautés (770-52-76). 21 h . Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Théâtre [illegible] ... 30 Essayez... c'est pas sorcières ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80). 20 h 30 le Roman de Renart.
Théâtre de l'Union (770-90-94). 21 h. : Festival Molière (l'Avare).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84) 20 h 15 Areuh = MC². 21 h 30 A. Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier — II : 22 h. 30 : Pik et Rik : 21 h 30 Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (320-85-11). 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'homme ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. — II, 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesler Family ; 23 h. : A. Agier.
Coupe-Chou (72-01-73). 20 h 30 le Petit Prince
Le Fanal (233-91-17). 20 h. : Pourquoi ? ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50) I · 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'a pas vu mes bananes ; II : 20 h. : Trois filles d'Eve.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48). 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Tremplin de Paris (281-56-79). 20 h. 15 . 30 centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) 21 h Sept ans de bail bye bye.

Les music-hall

La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : A. Aurenche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Vanina Michel.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : G. Fumet (Bach, Vivaldi, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) 21 h. : B. Waters, G. Colliers Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39). 21 h. 30 : A. Conduant, A. Jeanmarie, M. Gaudry.
Dreher (233-48-44) : M. Waldron.
Petit Opportun (236-01-36). 23 h. : M. Fosset, P. Caratini.

Festivals

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Academy St Martin in the fields (Vivaldi)
Maison de Radio-France, 18 h. 30 : A. Pellegi (Bartok).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
RELACHE

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : Films d'auteurs et films rares : le Vieux Manoir ou la légende de Gunnar Hede, de M. Stiller ; 17 h. : Ma chérie, de C. Dubreuil ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Monsieur Ripois, de R. Clément.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All. v.o.) Marais, 4e (278-47-86)
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit.), vers. angl. (*) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) — V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, Bretagne 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33)
L'ANNEE DES 13 LUNES (All., v.o.) (**) Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., vers. angl.) Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LA BETE D'AMOUR (Can., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA BOUM (Fr.) Impérial, 2e (742-72-52)
CHAMBRE D'HOTEL (It. v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
CHARULATA (Ind. v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
CONTAMINATION (It.-A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LE DERNIER METRO (Fr.), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14)
LA DESOBEISSANCE (It.-Fr., v. it.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
DIVA (Fr.). Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04)
ELEPHANT MAN (A., v.o.) . Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
L'EQUIPEE DU CANNON BALL (A., v.o.) . U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. Mistral, 14e (359-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
EXCALIBUR (A., v.o.) . Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. Athéna, 12e (343-00-65) ; Français, 9e (770-33-88) . Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43)
LABYRINTHE (Fr.) (F. expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94)
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) . Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74)
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN, film français de Jean-Loup Hubert. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon (6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
FAUT PAS POUSSER, film italien de Michele Lupo — V.f Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) . Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMPLACABLE NINJA, film américain de Menahem Golan (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75)
UN FILS POUR L'ETE, film américain de Bob Clark. — V.o St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
NEW YORK 1997 (A., v.o.) . Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) — V.f. Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PETROLE, PETROLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles 20e (636-51-98)
LA PLAGE SANGLANTE (A., v.o.) (*) . U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-06) ;
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) . France-Elysées, 8e (723-71-11).
PLUIES D'ETE (Brés., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
QUARTET (Ang.-Fr., vers. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
REPORTERS (Fr.) . Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) · Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Louxor, 10e (878-38-58).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
CARRIE (A., v.f.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE COUP DE L'ARNAQUE (Fr.) : Berlitz (2e) (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.) : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Haussmann, 9e (770-55-47).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; ABC, 2e (236-55-54).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic - Saint-Germain, 6e (222-87-23), h. sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
FURIE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
GUERRE ET PAIX (Sov.) (1re et 2e époque) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
HELLZAPOPPIN, (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
L'INVRAISEMBLABLE VERITE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) . Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LA MALEDICTION (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention.
LA MARQUISE D'O (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 15e (828-42-27).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) · Capri, 2e (508-11-69).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE PARRAIN (A., v.o.) (I et II) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64). — V.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CARNET

Naissances

— Noëlle et Jean-François STOLL, Timothée, sont heureux de faire part de la naissance de
Axel,
Brest, Paris, Tunis, 18 juillet.

Mariages

— **Daniel CONTENAY**
et
Christine EDOUARD
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le mardi 4 août 1981 à Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Yves BENTATA,
dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
De la part de la famille Bentata, 212, rue La Fayette, Paris.

— Les obsèques de notre collaboratrice et amie
Yolande BOITARD,
décédée le 8 août 1981 à l'âge de soixante-neuf ans, seront célébrées le mercredi 12 août, à 8 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, rue de Belzunce, 75010 Paris.
L'inhumation aura lieu le même jour, à 14 heures, à Lisieux.
La direction et le personnel du « Monde » remercient tous les amis qui tiendront à se joindre à eux.
(Voir *le Monde* daté 9-10 août.)

— Alger, La Garenne-Colombes.
M. et Mme Gérard Chiche et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Abecassis et leurs enfants,
Les familles Chiche, Cholal et Jonathan,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur,
Mme veuve Robert CHICHE,
née Ilda Cholal,
survenu à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille ne reçoit pas.

— Le président de l'université de Tours,
Le doyen, les enseignants, les étudiants et les personnels de la faculté de médecine de Tours,
Le président et les membres de la commission médicale consultative du C.H.R. Bretonneau de Tours,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Claude FAUCHIER,
professeur à la faculté de médecine de Tours,
chef de service de pédiatrie à l'hôpital Clocheville de Tours,
le jeudi 6 août 1981.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Joseph GAYOUX,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 8 août 1981, en l'église Saint-Michel de Champagne-Mouton (Charente).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Hélène NOBÉCOURT,
fondatrice (1919)
et ancienne directrice (1919-1962)
des cours Notre-Dame,
survenu à Rouen le mercredi 5 août 1981 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
De la part de
M. et Mme R.G. Nobécourt,
M. Roger [illegible],
M. et Mme Jean Thibault,
Le docteur et Mme Jean Lemonnier,
ses frère, beaux-frères et sœurs,
Ses seize neveux et nièces,
Ses quarante-quatre petits-neveux et petites-nièces,
Ses treize arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 8 août à Rouen dans le rassemblement familial.
76000 Rouen, 1, route de Neufchâtel.
76130 Mont-Saint-Aignan, 51, rue Jacques-Boutrolle.
76000 Rouen, 56, rue Jeanne-d'Arc.
76130 Mont-Saint-Aignan, 4, parc de la Londe.

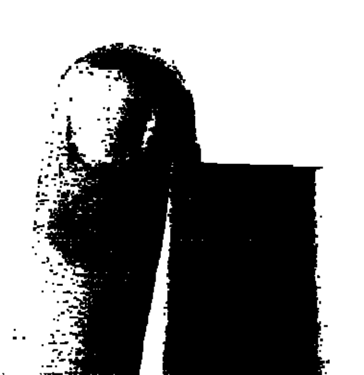
— Il a plu à Dieu de rappeler sa servante,
Hélène NOBÉCOURT,
fondatrice et ancienne directrice (1919-1962)
des cours Notre-Dame à Rouen,
le 5 août 1981, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
De la part de :
Mlle Luce Lavolée et de l'équipe des professeurs des cours Notre-Dame,
Des anciens professeurs,
Et de l'Association d'anciennes élèves.
La cérémonie d'inhumation a eu lieu le 8 août dans l'intimité familiale.
8, rue d'Ernemont,
76000 Rouen.

— Mme André Quevauviller,
M. et Mme Pierre Quevauviller et leurs enfants,
Le docteur et Mme François Quevauviller et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André, Joseph, Adam QUEVAUVILLER,
professeur d'hygiène
et d'éducation sanitaire
doyen honoraire
de la faculté de pharmacie de Paris,
inspecteur général honoraire
des établissements classés
à la préfecture de police,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
leur époux, père, beau-père et grand-père,
survenu le 7 août 1981 dans sa soixante et onzième année.
Le service religieux a été célébré dans la plus stricte intimité le 7 août 1981 en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.
2, rue du Lieutenant-Colonel-Deport,
75016 Paris.

— Le conseil d'administration de l'Association Marie-Hélène,
M. Maurice Bohou, son époux,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme BOHOU,
née Marie-Charlotte Faudemer,
fondatrice avec son mari du Home Nathalie,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
croix du combattant volontaire 1939-1945,
médaille d'or d'Encouragement au bien,
décédée à son domicile le 31 juillet 1981, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu le mardi 4 août en l'église de Gouville, par Damville (27240), sa paroisse.

— Lodève (Hérault).
M. et Mme [illegible] Enaud, Jean-Louis, Dominique et Vincent,
M. et Mme Philippe Teisserenc, Frédérique, Sophie et Amélie,
M. et Mme Jacques Teisserenc et Victoire,
M. et Mme Jacques Gignac, Guillaume, Sébastien, Emmanuel, Marie-Félicité et Marie-Flor,
M. et Mme Philippe Donnadilla, François, Marie-Elisabeth, Claire et Gauthier,
M. et Mme Xavier Teisserenc, Guilhem, Gwénola et Olivier,
M. et Mme Gilles Delorte, Jean-Christophe, Bertrand, Brielle, Béatrice, Aude et Thomas,
M. et Mme Pierre Teisserenc et Anne-Elisabeth,
M. et Mme Henri Teisserenc, Marion et Fanny,
M. et Mme Marc Soubeyran, Flore, Guiral et Marie,
Mme Georges Convert,
Mme Elisabeth Teisserenc en religion Sœur Gertrude,
Mme Hubert Teisserenc,
Mme Hervé Teisserenc,
Mme Prosper Teisserenc,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Guilhem TEISSERENC,
Les obsèques auront lieu ce jour, lundi 10 août 1981, à 16 heures, en la cathédrale Saint-Fulcran à Lodève (Hérault).
Ni fleurs ni couronnes.

— Le président et le conseil d'administration de l'office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne ont le regret de faire part du décès, survenu le 4 août 1981, de
M. Paul ZERKOVITZ,
administrateur délégué,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
dont les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 7 août 1981.



Après les déclarations du ministre de la communication

DIVERGENCES

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a confirmé, au micro de France-Inter, le 9 août, l'essentiel des idées qu'il avait avancées au cours de sa conférence de presse (« le Monde » du 8 août). Il a notamment confirmé que le projet de loi sur l'audiovisuel, qui devait initialement être soumis à l'Assemblée à l'automne, le serait au cours du premier trimestre de 1982, mais qu'une loi spécifique sur les radios privées, plus généralement appelées radios libres, serait soumise dès la fin septembre ou le début octobre à l'appréciation des élus. Concernant les radios libres, il a également précisé qu'il estimait n'y avoir place, à Paris, que « pour trente stations, peut-être pour quarante ou quarante-deux ». « Nous ne *voulons pas, a-t-il rappelé, que ceux qui disposent* des plus gros moyens occupent les fréquences et en chassent les autres. » Rappelons qu'il existe une soixantaine de radios émettant ou prêtes à émettre sur Paris, et qu'on recense un nombre supérieur encore de projets. La Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.), qui soutient — certains disent « inspire » — les positions du ministre, tente actuellement de réduire ce nombre en associant celles de ces radios dont les projets sont similaires.

L'Association pour la liberté des ondes (ALO) a publié un communiqué, après la conférence de M. Fillioud, qui s'oppose notamment à celui de la F.N.R.L. Celui-ci ainsi que le communiqué de la Fédération nationale des radios et télévisions libres et indépendantes (F.N.T.R.L.I.) avaient été publiés dès le 7 août (« le Monde » daté 9-10 août). Enfin, M. Patrick *Fillioud, animateur de Radio-Gilda et fils du* ministre de la communication, s'oppose vivement à la politique du gouvernement en ce *domaine, dans un entretien publié par* « le Quotidien de Paris » du 10 août.

Du côté des chaînes de l'Etat, l'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel a publié, après la conférence de M. Fillioud, un communiqué qui prend *acte des dates fixées pour le projet* de loi, rappelle ses souhaits en matière de pluralisme de l'information, de recrutement et d'indépendance de l'information, et surtout se félicite de la décision du ministre de créer une commission paritaire chargée d'examiner cas par cas la situation des journalistes exclus de la radio et de la télévision pendant le dernier *septennat*.

Le ministre avait également annoncé son souci de normaliser des « situations anormales », notamment le problème des « hors-statut » au sein des sociétés de radio et de télévision. *Ainsi quatre-vingt-onze journalistes pigistes* ont d'ores et déjà pu bénéficier d'un contrat à durée indéterminée, et quatre-vingt-dix autres devraient devenir statutaires dès *le mois* de septembre, le cas des personnels au cachet restant en cours d'examen.

Enfin le « Journal du dimanche » s'est intéressé à l'opinion des téléspectateurs, qui, *pour une majorité assez semblable* à celle de l'élection présidentielle, estime « normaux » les changements qui ont eu lieu à la tête des chaînes. M. Pierre Desgraupes, président d'Antenne 2, a, à cette occasion, fait part à l'hebdomadaire de son intention d'avancer les horaires des émissions de la soirée, ce à quoi les téléspectateurs semblent peu disposés à s'habituer. *En revanche*, aucune question ne leur a été posée sur l'augmentation probable et élevée de la redevance, annoncée par M. Fillioud le 6 août.

M. Patrick Fillioud s'oppose aux projets du ministre

A la suite des déclarations du ministre de la communication, M. Patrick Fillioud, fils du ministre et animateur de Radio-Gilda à Paris, a déclaré, dans une interview publiée ce lundi 10 août par le *Quotidien de Paris*, que l'avenir lui paraissait « *sombre* », que le gouvernement avait adopté « *une attitude contradictoire et évolutive* (« *souvent évolutive dans le sens de la restriction* », a-t-il précisé) et qu'il ne signerait pas l'accord proposé par le ministre pour les trois raisons suivantes : « *D'une part*, a déclaré M. Patrick Fillioud, *la limitation de puissance des émetteurs est absurde (zone de 5 kilomètres de rayon). D'autre part, toute publicité est interdite. Enfin, le cahier des charges à venir demeure une totale inconnue. Le gouvernement traduit en fait des déclarations générales qui nous ont satisfaits par des principes d'application qui doivent assurer le maintien du monopole de l'audiovisuel, même s'ils apportent quelques améliorations (développement de FR 3 par exemple).* »

Selon M. Patrick Fillioud, la limitation de la portée des émetteurs « *revient à nier la notion de radio locale* » parce que ce projet, notamment, ne prend pas en considération la réalité parisienne, par exemple « *avec la dispersion des lieux de travail et d'habitat* ». Quant au problème de l'encombrement de la bande F.M., « *il faudrait être sérieux*, dit-il, *les appareils sont prévus pour une réception de 87 à 108 MHz, tandis que la bande ouverte actuellement par T.D.F. va de 88 à 100 MHz* ».

Sur la question de la publicité, M. Patrick Fillioud a affirmé que celle-ci était, à son avis, « *la seule possibilité offerte aux vraies radios indépendantes* ». « *Une publicité dont la quantité et la qualité devraient, bien sûr, être contrôlées. Mais une publicité aux formes multiples (publicité de marque notamment).* » M. Patrick Fillioud a l'intention de publier une proposition de cahier des charges avec un statut possible pour la publicité, « *une proposition qui s'efforcera*, dit-il, *d'empêcher la mercantilisation des ondes en protégeant les faibles contre les puissants, c'est-à-dire d'aller dans une voie opposée à celle du gouvernement, qui, en voulant interdire la publicité pendant plus de six mois, accorde une prime aux grandes stations et peut provoquer la disparition des stations intéressantes dans l'impossibilité de maintenir leur équipe* ».

LE COMMUNIQUÉ DE L'ALO

L'Association pour la libération des *ondes* (ALO) écrit, dans un communiqué daté du 8 août : « *La récente déclaration du ministre de la communication sur l'imminence d'un projet de loi voté en septembre, exclusivement sur le problème des radios libres, a rempli d'inquiétude les radios de notre association.* » « *Pourquoi cette précipitation, alors que notre sort ne peut être dissocié de celui de l'ensemble de l'audiovisuel français ?* », se demande l'ALO, qui poursuit : « *Les normes annoncées nous paraissent singulièrement limitatives : interdiction de la publicité, limitation du rayon à 5 km, au lieu des 30 km proposés par le député Fillioud en 1979. Puissent ces normes inapplicables et incontrôlables sur une période aussi courte ne pas servir de base au futur projet !* »

Pour l'ALO, « *c'est la multiplication de radio libres existant réellement qui est la meilleure garantie pour l'avenir de la liberté d'expression sur les ondes* ».

● *Canal 102,5*, une radio privée qui *se veut « la voix de l'opposition nationale et des traditions »* et sera notamment animée par Mgr Ducaux-Bourget et M. Roland Gaucher, membre du Parti des forces nouvelles, va émettre à partir de Neuilly.

● *Une nouvelle radio libre*, Bis 96, existe depuis le vendredi 7 août, en Guadeloupe. Cette radio, associative, émettra vingt-quatre heures sur vingt-quatre en direction de la Guadeloupe et, probablement du reste des Antilles.

La majorité des Français estiment normaux les changements des responsables

Le journal d'Antenne 2 serait avancé

Selon un sondage de l'IFRES (Institut français des recherches économiques et sociales), 53 % des Français estiment « normaux » les changements des responsables de l'audiovisuel. Et, à la question « *Qu'attendez-vous des nouveaux responsables des chaînes radio-télé ?* », 61 % répondent : « *Plutôt qu'ils modifient les programmes* », tandis que 18 % préfèrent : « *Plutôt qu'ils changent les équipes de journalistes.* »

Ce sondage, effectué pour le compte du *Journal du dimanche*, auprès d'un millier de personnes les 28, 29 et 31 juillet 1981, met d'autre part en évidence que les Français souhaitent une « *meilleure coordination des programmes des trois chaînes* » (69 % des personnes interrogées), ainsi qu'une amélioration des programmes d'été (56 %). Si un grand nombre désire « *davantage d'informations* » (47 %), peu, en revanche, demandent que l'on touche aux « *horaires des débuts de soirée* ». Il semble donc que Pierre Desgraupes, le nouveau P.-D.G. d'Antenne 2 aura fort à faire si, comme il le déclare au *Journal du dimanche*, il envisage sérieusement de changer l'horaire de la soirée et de mettre le journal parlé à 19 h. 30 ou 19 h. 45 au lieu de 20 heures : « *Pourquoi ? Pour relever d'un cran tous les programmes et en finir une bonne fois pour toutes avec le ghetto de 22 h. 30. C'est faire injure aux téléspectateurs que de leur proposer de véritables émissions de télévision vers 23 heures...* » M. Arthur Conte avait déjà essayé, du temps de l'O.R.T.F., de changer l'horaire du journal parlé : il avait dû y renoncer au bout de trois semaines.

Ce n'est pas la seule différence d'opinion entre le public et M. Desgraupes puisque ce dernier affirme également qu' « *il est arbitraire d'opposer, d'une part les changements d'équipes et les changements de programmes. Pour changer les programmes il faut changer les hommes, les équipes, les structures. Et, croyez-moi, je m'y emploie* ». Après l'arrivée de M. Joseph Pasteur, pour s'occuper de la communication et des programmes, celle de M. François-Henri de Virieu à la direction de l'information (« *un choix qui ne fait pas plaisir à l'Elysée* », aime à souligner M. Desgraupes), on s'attend au retour d'un ancien nombre de journalistes comme M. Jean Lanzi et que M. Pierre-Henri Arnstam, rédacteur en chef adjoint chargée des opérations spéciales et M. Jean-Pierre Delannoy, secrétaire général de la rédaction, « anciens » de l'équipe « Information première », soient investis de nouvelles fonctions.

VU

Télé-photo

La télé ce serait parfait, ce serait bien plus facile à faire si ce n'était pas de la télé, si c'était de la radio, si le gros du troupeau ne restait pas planté là devant son poste dans l'espoir stupide d'y voir passer des images, des images qui bougent de préférence. C'est le grand casse-tête des journaux télévisés. Soyons juste, certains sujets, les relations Paris-Téhéran, le conseil des ministres, la réaction des Soviétiques à la fabrication de la bombe à neutrons ne sont pas commodes à illustrer, sinon par des documents d'archives genre « prière du vendredi à Qom », *par un plein cadre sur le reporter de service suçant son micro devant les marches de l'Elysée ou par une diapositive du Kremlin. C'est d'ailleurs pour ça que les chaînes américaines ont pris un tel retard sur la presse écrite dans l'affaire du Watergate. Elles craignaient d'assommer le public en ne lui montrant de l'enquête que l'enquêteur.*

Même problème quand il s'agit de nous raconter des histoires façon Decaux ou Bellemare. Decaux en tête à tête une fois par mois, bon ça va, ça ne nous ennuie pas. Mais s'il nous fallait dévisager Bellemare pendant un quart d'heure tous les soirs, quel que soit l'intérêt du fait divers qu'il évoque, on en aurait vite assez. C'est là que Jacques Rouland, son vieux complice, a eu une idée de génie. Pourquoi, s'est-il dit, se donner le mal de transposer ces brefs récits de meurtre, de suicide ou de séquestration, pourquoi les confier à de bons interprètes, pourquoi les filmer, pourquoi les plier aux exigences d'une télé digne de ce nom ? On va se contenter d'adapter à l'écran la formule du roman-photo. La série s'intitulera « Suspens », Bellemare lira chaque jour sans qu'on le voie à l'antenne un texte signé de X ou de Y et ce tissu de clichés sera souligné par des plans fixes d'acteurs habitués à mimer poing levé, lèvres entrouvertes ou regard écarquillé, la colère, la passion ou l'effroi. Le bon peuple sera ravi et la critique aussi : on n'avait jamais vu ça à la télé.

Exact. J'ai beaucoup regardé les écrans de l'étranger et, à ma connaissance, aucun service public n'a encore eu le culot de s'abaisser jusque-là. Sur ce terrain, celui du racolage, la France qui n'avait pas craint, il y a quelques années, d'ouvrir une rubrique « Horoscope » sur sa deuxième chaîne, dame le pion à tous ses voisins. Quand on songe aux feuilletons-locomotives — il y en a eu de fort bons — chargés d'attirer et de retenir l'attention avant les informations de 20 heures au temps de l'ex-O.R.T.F., on se demande vraiment à quoi aura servi la réforme. La qualité d'une télévision qui se respecte ne se mesure pas seulement aux heures de grande écoute. Elle est aussi fonction du tout-venant des émissions, de ce bain audiovisuel où nous sommes invités à tremper de midi à minuit.

CLAUDE SARRAUTE.

Lundi 10 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : Des gens sans importance.
Film français de H. Verneuil (1956), avec J. Gabin, F. Arnoul, Y. Etievant, P. Frankeur, R. Dalban, D. Carrel, P. Mondy (N. Rediffusion).
Un chauffeur de poids lourds, marié et père de famille, s'éprend d'une jeune serveuse de restaurant, et s'organise avec elle une vie en marge. Leur liaison sombre dans le malheur.
Adaptation d'un roman de Serge Groussard, intéressante par son atmosphère populiste, sa peinture sociale, son réalisme psychologique. Un des meilleurs rôles de Gabin, confronté ici à Françoise Arnoul, vedette féminine alors très prisée.

22 h 10 Demain c'est aujourd'hui.
Réalisation J.-F. Chauvel, N. Boyer et N. Traube.
Les forces de la nature : le vent, les océans, la géothermie, comme énergie de remplacement pour l'avenir.
Avec la participation de MM. J. Varet, directeur du B.R.G.M., P. Lavot, directeur de l'office des H.L.M. de Creil, P. Gane, directeur de la société ENAG.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Opéra : Tancrède.
(enregistré au Festival d'Aix et en liaison avec *France-Musique*). Opéra de Rossini. Avec le Scottish Chamber Orchestra et le chœur du Festival. Direction R. Weikert, et avec Horne, Ricciarelli, Damonte, Gonzales, Zaccaria. Réalisation P. Desfons.
Un opéra dépourvu des agréments indésirables, des cantilènes doucereuses qui troublent parfois la volubilité du discours rossinien.

23 h 10 Lire, c'est vivre : George Sand.
Réalisation Pierre Dumayet.
Lettres à Aurélien.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : Nous maigrirons ensemble.
Film français de M. Vocoret (1979), avec P. Ustinov, B. Lafont, C. Alric, S. Joly, J. Jouanneau, A. Adam, J. Doyen.
Un metteur en scène de cinéma à qui tout le monde fait remarquer qu'il est trop gros, entreprend de maigrir par tous les moyens. Dans un club sportif, il rencontre une blonde mince.
Cette comédie de l'amaigrissement se signale par un scénario et une réalisation également nuls.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Prélude à la nuit.
Rock hongrois, de G. G. Ligeti.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'opérette c'est la fête, avec Clotilde de Villedieu.
21 h, Dernières conversations avec André Malraux : le triangle noir ; Saturne.
22 h, New Wawe : Enfants hybrides, musique montante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XX[e] siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis-Martin Chauffier : Pierre Brisson et André Malraux.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Magazine international de l'enregistrement d'amateur (Brahms).
20 h 35, Soirée lyrique (en liaison avec A 2) : « Tancrède », de G. Rossini, par le Scottish Chamber Orchestra, chœurs du festival d'Aix-en-Provence, direction R. Weikart, avec M. Horne, K. Ricciarelli, N. Zaccaria.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique Columbia (Beethoven, Varèse, Ravel, Dvorak, Hindmith).

Mardi 11 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 35 Histoire du cinéma français par ceux qui l'on fait.
Les premiers classiques du parlant français (1933-1935).
15 h 30 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles ; variétés ; Isidore ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : Une fiche cuisine et de la musique.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Trésor des cinémathèques.
Good Bye India.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Un homme dans un réfrigérateur ou un étrange suicidé.
20 h Journal.
20 h 35 Au-delà du naturel. Cinéma : Willard.
Film de D. Mann (1971). Avec B. Davidson, E. Borgnine, E. Lanchester, S. Locke, M. Dante, J. Gilbert.
Un adolescent, traumatisé par une mère abusive et un patron qui le harcèle, dresse des rats et se sert d'eux pour se venger. Un point de départ intéressant. Mais, à cause des rats qui grouillent — vision insupportable — le film devient très malsain.
22 h Débat. La télépathie, un sixième sens.
De nombreux professeurs, psychologues, psychiatres, physiciens, des illusionnistes ainsi qu'une voyante participent à l'enquête.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Premier livre, premier amour.
15 h 5 Série : Racines.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Horizons en flammes.
Film américain d'E. Bellamy (1977), avec E. Borgnine, V. Miles, P. D. Astin, A. Cord, D. Mills, L. Nolan, N. Brand.
Deux prisonniers travaillant dans une exploitation forestière y mettent le feu en jetant une cigarette allumée. Un groupe de personnes et des enfants réfugiés dans un chalet sont menacés par l'incendie.
Très peu spectaculaire malgré le sujet, ce « film-catastrophe » accumule les poncifs du genre et sombre dans la platitude de la réalisation.
22 h Débat : Les incendies de forêt.
Avec MM. C. Gérondeau et G. Lefèvre, de la direction de la sécurité civile, M. Paviot, maire de Mérindol, A. Werpin, maire de la Garde-Freinet, H. Bolzinger, pilote de Canadair, J. Faugeron, de la mission interministérielle de protection de la nature et de l'espace naturel méditerranéen, le colonel Caumes, directeur du service départemental de l'incendie, M. Le Chatelier, de l'office national des forêts, J.-R. Laplayne, rédacteur en chef du journal *le Provençal*, M. Chapellère, *victime du feu* en 1980, M. Faure, de l'URON.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; les couleurs du temps d'été.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Au-delà du Missouri.
Film américain de W. Wellman (1951), avec C. Gable, R. Montalban, J. Hodiak, A. Menjou, M. E. Marques (Rediffusion)
En 1830, dans les territoires sauvages des montagnes Rocheuses, un trappeur épouse une jeune Indienne. Mais une guerre se déchaîne entre les Blancs et une tribu dont le chef a été assassiné. Un film très bien raconté, placé sous le double signe de la nature et de l'aventure. Atmosphère bucolique, scènes pittoresques et dramatiques. On remarque particulièrement Clark Gable.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Prélude à la nuit.
Mady Mesplé chante l'opérette.

FRANCE-CULTURE

13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Musiciens français contemporains : Serge Nigg.
15 h, Globe-trotter : Ecole d'explorateur ; La mutilation du fakir ; Dévorée vivante.
16 h, Entretiens, avec Egon Kenton et Jean Hugo (à 16 h 30).
17 h, Festival de La Rochelle.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec A. du Bouchet.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Feuilleton : Bonjour mademoiselle Rusaut.
20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Teresa Berganza.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New Wawe : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XX[e] siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis Martin-Chauffier, Roger Martin du Gard, ses exigences, ses scrupules.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 30, Les grands de ce monde : Les pianistes du Lied par D. Bahous (Mendelssohn, Schumann, Schubert, Brahms, Mahler) ; Chopin, par D. Jameux.
11 h 30, Concert : L'art de la fugue de Bach par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Izquierdo.
13 h, Jazz vivant estival : Festival de Ljubljana et de Pori.
14 h, Musique légère : Roger-Roger, Bernard Gérard.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Paris 1835 (Meyerbeer, Liszt, Chérubini, Chopin, Berlioz) ; Varsovie 1826 (Chopin, Hummel).
18 h, Repères contemporains : Carlos Roque Alsina.
18 h 30, Concert : Orchestre de la radio suisse italienne, dir. Y. Arhonovitch, soliste K. Kulka, violon (Bartok, Wienawski, Paganini, Schubert).
20 h 5, Les chants de la terre : Magazine de musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : En direct de l'église Saint-Merri, à Paris, récital de chant, par A. Von Ramm, soprano (Chant grégorien, Abelard, Roi de Navarre, Las Huelgas, M. Codax).
22 h, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique Columbia (Mozart, Bartok, Schubert).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Filiale chargée de la mise en oeuvre des systèmes informatiques d'un très important groupe d'assurances *recherche*

ANALYSTES-PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS

expérimentés et débutants

pour participer au développement de systèmes informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement (1000 terminaux).

- Puissants ordinateurs IBM sous OS (3033)
- Assembleur IMS, DL1, TSO
- Formation complémentaire assurée
- Lieu de travail : La Défense.

Envoyer CV et photo, sous réf 5692, en précisant le poste choisi à GIE, Service du Personnel, Cédex 11, 92081 Paris La Défense.

GIE — média-system

MEAUX SOS FEMMES INFORMATIONS

NOS OBJECTIFS :
ECOUTER, INFORMER : renseignements juridiques, sociaux et pratiques.
ANIMER : réflexions sur tous les droits de la Femme, et actions sur le terrain.
ACCUEILLIR : des femmes en difficulté dans appartements éclatés - capacité 8 à 10 femmes avec ou sans enfant.
Toutes ces actions se font en équipe, avec les militantes bénévoles de l'association.
L'association recherche une troisième animatrice, avec connaissance de gestion, pour compléter l'équipe, motivée par toutes les questions touchant les droits et la place de la Femme dans la société actuelle.
Disponible pour l'écoute et ouverte à toute forme d'action originale. L'association souhaiterait que la candidate puisse donner sur l'ensemble de ces sujets sa perception version personnelle (sous forme d'écrits, qu'elle ajouterait à son curriculum vitae).
Convention collective : Syndicat Général des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux.
Salaire de début : 4 322 F net.
Adresser l'ensemble des documents à :
SOS FEMMES INFORMATIONS - 100, rue du Faubourg St-Nicolas, 77100 , MEAUX.
Pour le 30 août dernier délai

BANQUE INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN

recherche

RESPONSABLE PUBLICITÉ et RELATIONS PRESSE

en vue de développer son programme de communication

Ce poste, complet et attrayant, recouvre aussi bien la gestion créative, technique et administrative d'un budget de publicité et d'information, que l'ensemble des relations avec la presse économique et financière française et étrangère.

Il ne peut donc convenir qu'à un professionnel confirmé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (Sc. Po, Grandes Ecoles de Commerce, *CELSA*...) et bilingue anglais.

Le candidat retenu aura déjà acquis, de préférence dans un environnement international, une expérience pratique d'environ 5/7 ans, tant de la publicité (en agence ou chez un annonceur) que des relations avec la presse *à haut niveau.*

Un goût marqué pour l'économie et la finance est bien sûr nécessaire et des qualités de rédaction, de contact humain et de diplomatie sont tout à fait indispensables.

Notre Conseil, R. BATIFOULIER, vous garantit une totale discrétion. Ecr. avec C.V. dét. sous réf. RPM/RB à T.H.P., 16, rue Vignon, 75009 PARIS.



régie presse

recrute

PROSPECTRICE TÉLÉPHONE

POUR SON SERVICE « annonces classées »

« LE MONDE »

Si le téléphone est pour vous un moyen de communication.
Si vous avez :
- le goût du contact ;
- un réel sens commercial ;
- de grandes facilités d'adaptation ;
- une excellente présentation.

Nous vous offrons :
- un travail d'équipe ;
- un fixe + intéressement.

Vous êtes disponible immédiatement ?
Alors téléphonez-nous pour un premier rendez-vous au 233-44-21, poste 314.
Poste à pourvoir à partir du 14-8-1981.



emplois internationaux

emplois internationaux



dumez

recherche

un DIRECTEUR ADMINISTRATIF CHEF du PERSONNEL

pour un important chantier de Bâtiment situé à RIYAD (Arabie Saoudite)

La fonction :
- sera responsable de l'administration locale (transit, douane, assurances, visas, permis de travail, voyages, administration de la cité, relations avec les banques, etc ...)
- *supervisera la comptabilité générale et analytique du chantier*
- gèrera le personnel (environ 4500 personnes, dont 200 expatriées)

Le profil :
- Ecole Supérieure de Commerce
- âge minimum 30-35 ans
- expérience dans une fonction comparable souhaitée
- maîtrise de la langue anglaise indispensable.

Séjours en famille - durée du chantier : 40 mois

Merci d'adresser lettre de candidature accompagnée de C.V. + photo au *Service des Relations Humaines de la société* DUMEZ 345, avenue Georges Clemenceau 92022 NANTERRE Cedex

---



dumez

recherche pour un important chantier situé à

RIYAD (Arabie Saoudite)

UN INGENIEUR chargé de la LOGISTIQUE et UN INGENIEUR ADJOINT au précédent

Les candidats *retenus* seront chargés de la gestion par *informatique* d'un magasin de 1 Milliard de Francs (30.000m2), en relation avec les services Transit/Douane d'une part, l'usine de préfabrication d'autre part, afin d'assurer l'approvisionnement du chantier (plus de 4.000 villas clés en main).

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés de grandes écoles *ayant quelques années* d'expérience sur chantiers, si possible dans des fonctions analogues.

Bonne maîtrise de la langue anglaise indispensable.

Poste à pourvoir à RIYAD - Séjours en famille.

Merci d'adresser lettre de candidature accompagnée de C.V. + photo au Service des Relations Humaines de la société DUMEZ 345, avenue Georges Clemenceau 92022 NANTERRE Cedex.

INFOGEM SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

recherche.

pour compléter ses équipes et participer à d'importants projets sur mini ou gros systèmes des

Ingénieurs-Analystes-Programmeurs

Les candidats retenus devront :
- être diplômés d'études supérieures (Ecole d'ingénieurs, MIAGE)
- avoir une *solide expérience en informatique* (travail en temps réel, utilisation de base de données)
- aimer les *déplacements* France et Etranger
- maîtriser la langue anglaise.

Une formation complémentaire leur sera assurée.

Possibilité d'évolution.

Lieu de travail : PARIS ou LA DEFENSE.

Adresser C.V. et *prétentions*, à :

INFOGEM - Service du Personnel
BP 26 — 75562 PARIS Cédex 12

ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS

Recrute pour ses chantiers au Moyen-Orient en Afrique du Nord.

— CHEFS MÉCANICIENS
et MÉCANICIENS Diesel et engins T.P.

— CHEFS CHANTIERS ROUTES,
terrassement et couche de base.

— INGÉNIEUR PÉDOLOGUE,
connaissance approfondie dans la photo interprétation.

— CHEFS CHANTIERS
de Génie civil.

— INGÉNIEURS DE TRAVAUX MÉCANIQUES
de préfabrication et montage de tuyauterie et des équipements.

— DESSINATEURS PROJECTEURS
de travaux mécaniques, tuyauteries et équipements.

Il est exigé pour tous les postes de solides expériences.

Ecrire avec C.V. à Boîte Postale 50, 2035 TUNIS-CARTHAGE, ou téléphoner au 233-108 ou 233-069 TUNIS - TUNISIE.

Rattaché à notre Direction Générale

notre DIRECTEUR COMMERCIAL

- Étudie le marché et la concurrence ;
- Réalise le programme d'actions commerciales qu'il a fait accepter par la Direction Générale ;
- Contrôle les ventes en métropole et à l'exportation.

Il a une expérience professionnelle de 15 ans, acquise à des postes de responsabilité tant en études que sur le terrain.

Il parle et écrit bien l'anglais et l'allemand et a reçu une formation supérieure.

Adresser votre candidature avec photo à n° 5.385, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui transmettra.

RESIDENT ENGINEER THAILAND

The Mekong Secretariat, Bangkok, invites applications for Civil Engineers holding an approved professional qualification and with at least ten years appropriate experience for the supervision of a large Irrigation and Flood Control Contract in N.E. Thailand. The working language will be English. Please send C.V., photo and daytime phone number to arrive not later than 24 August to :

J.E. Collins
Bowlish Grange
Shepton Mallet BA4 5JL
ENGLAND

Emplois régionaux

DARTY ALSACE-LORRAINE
recherche pour étoffer le contrôle de sa gestion :
— Diplômé (e) de l'enseignement commercial supérieur débutant (e) ;
— Le poste est à pourvoir à *Metz.*
Env. C.V. manuscr. et photo récente s/n° 8891, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORGANISME SANTÉ SEMI-PUBLIC Sud-Est cherche

RESPONSABLE HT NIVEAU (H. ou F.)

— Formation supérieure ;
— Expérience *prof.* 5 ans minim. (relations publiques, administr., gestion ou équiv.).
Il ou elle aura à animer une équipe pluridisciplinaire de 60 pers. en contact avec le public.

LE POSTE :
— Fonction chef de service ;
— Rémunération motivante ;
— Poste à pourvoir de suite.

Téléphoner pour premier contact le jeudi 13 août 1981 de 8 h 30 à 16 h au (93) 63-12-41.



KUHN recherche

ADJOINT A LA DIRECTION COMMERCIALE FRANCE

Notre entreprise est spécialisée dans la conception et la vente de machines agricoles connues dans les 5 continents. **Nos résultats sont dus à notre dynamisme tant technologique que commercial.**

Nous offrons à un homme jeune, de formation commerciale supérieure et ayant au moins 3 ans d'expérience du terrain et des problèmes d'administration commerciale, l'opportunité de devenir rapidement le collaborateur direct du directeur commercial France. Dans l'immédiat il travaillera en liaison avec les différents services commerciaux (administration des ventes, expéditions, pièces de rechange, etc.), assurera le contact avec notre réseau de revendeurs, animera la force de vente.

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant la langue allemande et si possible la langue anglaise.

Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel KUHN S.A., B.P. 60, 67700 SAVERNE.

Société Assistance Technique recherche

INGÉNIEUR PORTUAIRE et ÉCONOMISTE JUNIOR

Pour études Paris et outre-mer. Merci d'écrire en précisant sur l'enveloppe la référ. 1715/814 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

POUR AFRIQUE OCCIDENTALE recherchons

TECHNICIEN SUPÉRIEUR MÉCANICIEN

Expérience industr., formation *professionnelle indispensables.*

Envoyer curriculum vitae s/n° T028468M à Régie-Presse, 85bis, r. Réaumur, 75002-Paris.



INTER•CONTINENTAL HOTELS

pour une de ses unités en Afrique Francophone (Hotel 500 chambres)

CHEF INGENIEUR

Sérieuses connaissances en climatisation/air conditionné, électricité, plomberie et entretien général.
Expérience similaire en Afrique appréciée.
L'anglais sera un atout supplémentaire.
Statut d'expatrié, salaire net attractif plus *avantages divers.*

Envoyer CV détaillé avec photo et prétentions à Michèle ALGUACIL - Directrice du Personnel *Inter Continental Hôtels*
3, rue de Castiglione - 75040 Paris cédex 01

Société d'Ingénieurs-Conseils

recherche

pour des missions d'assistance à l'étranger un

ÉCONOMISTE STATISTICIEN

*Dans le cadre d'un ministère, il participera à la prépa*ration des plans économiques annuels ou à moyen terme et en suivra la mise en œuvre, notamment dans *les liaisons avec la comptabilité nationale.*

Ce poste s'adresse à un économiste diplômé ayant déjà travaillé en équipe sur des projets macro-économiques ou de planification et cela en langue *anglaise.*

La première affectation d'une année est prévue dans la capitale d'un Etat africain.

Ecrire avec C.V. et photo s/n° 5320
CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Société de Fabrication de corps creux en matières plastiques

recherche

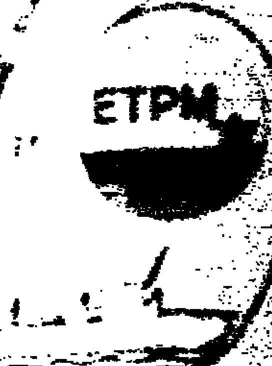
2 RESPONSABLES DES VENTES

qui participeront à l'amélioration de la politique commerciale.

Marchés actuels : produits d'entretien, chimie, alimentation, cosmétologie, pharmacie.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V., photo et prétentions à THP sous réf. EL/E 16, rue Vignon, 75009 PARIS.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR ELECTRICITE :
UN HOMME D'ETUDES ET DE CONCEPTION

Un manager aussi. Car il devra diriger des équipes d'exécution.

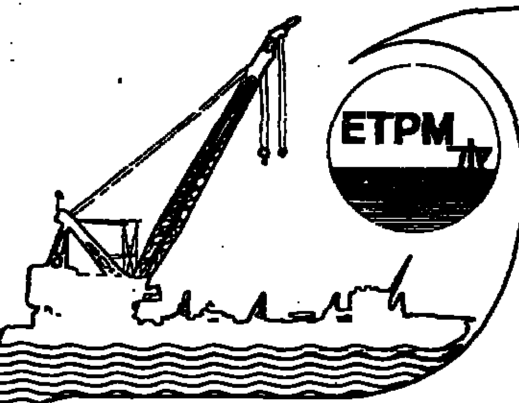
Importante société d'ingénierie, nous réalisons et livrons des ensembles clés en mains.
Notre Département Santé recherche un ingénieur diplômé d'une grande Ecole d'électricité pour étudier et concevoir les installations de bâtiments hospitaliers.

Vous avez plusieurs années d'expérience en distribution MT/BT de bâtiment, appareils élevateurs, courants faibles et manutention automatique. Dans l'idéal, vous connaissez même les normes étrangères.

Tout vous désigne donc pour prendre ce poste en proche banlieue parisienne.
Vous devrez prévoir quelques déplacements de courte durée en France et à l'étranger.
L'anglais sera un atout précieux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 4121 à RSCG CARRIERES - 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS qui nous la transmettra immédiatement.

rscg carrières



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE *PETROLIER*
CA : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation

recherche pour son Siège Social à PARIS :

ASSISTANT DU SECRETAIRE GENERAL

Poste à pourvoir :

Vous rejoindrez une équipe dynamique au sein de notre Secrétariat Général pour y suivre, étudier et résoudre les problèmes de gestion liés à la croissance de notre Groupe.
Vous devrez assumer immédiatement des responsabilités administratives importantes en liaison avec l'ensemble des Services du Siège et nos Filiales.
Le poste est basé à PARIS, mais vous aurez à effectuer régulièrement de courtes missions à l'étranger.
Des perspectives d'évolution de carrière dans des postes de responsabilités administratives à l'étranger sont possibles pour un candidat de valeur.

Votre Profil :

Vous êtes jeune diplômé HEC - ESSEC - Sciences Po (Eco-Fi) ou équivalent et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business-School.
VOUS ETES DEBUTANT OU SOUHAITEZ ENRICHIR UNE PREMIERE EXPERIENCE ACQUISE DANS UNE ENTREPRISE A VOCATION INTERNATIONALE.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 6248 à P. LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société d'Assurances
recherche un
Chef de projet informatique
EXPERIMENTE
susceptible de conduire une équipe importante.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 4048 à
PUBLIVAL 27, route des Gardes, 92190 MEUDON.
Discrétion et réponse assurées.

GROUPE INDUSTRIEL
(C.A. consolidé 230 millions de francs)
(900 personnes)
recherche pour son siège à BOULOGNE-BILLANCOURT
son
CHEF COMPTABLE
120.000 F

Profil :
- être âgé de 30 ans environ ;
- avoir une formation D.E.C.S. ;
- avoir une expérience d'au moins 5 années ;
- connaître la comptabilité sur informatique ;
- maîtriser la gestion de trésorerie.

Poste :
Dépendant de la Direction comptable et financière, il aura la *responsabilité pour l'ensemble des exploitations* de :
- la comptabilité générale ;
- la comptabilité clients-fournisseurs ;
- et de la gestion de trésorerie.

Env. lettre manuscrite, C.V. + photo à : S.A. DECROIX Mlle GOURDEN, 11, rue Diaz 92100 Boulogne-Billancourt.

GROUPE DE PRESSE
recherche
AGENT ADMINISTRATIF

Pour gestion paie et charges sociales sur système *informatique*.
- 5 ans d'expér. minimum dans la presse de préfér.
- Disponible immédiatement.

Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et prétentions à Madame JEAMMOT 67, avenue de Wagram, 75017 Paris.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
recherche
UN INGÉNIEUR
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
Écrire C.T.I. 5, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.

G. INFO
Ingénierie et Conseils

INGÉNIEUR PROJETS
Coordination technique expér. LOGICIEL-MATÉRIEL

ING. LOGICIEL-SYSTÈMES
Exp. MITRA OU SEL

ING. ÉTUDE ET RÉALISATION DE SYSTÈMES TEMPS RÉEL (Logiciel).
Connaiss. en télé-informat., réseau.

ING. ÉTUDES EN TÉLÉPHON. MOTOROLA 6800

ING. TÉLÉCOMMUNICAT.
Posmon I et II.

ING. PROJETS
Spécialiste de la commutation temporelle.

ING. pour des projets d'automatisation et de robotique.
Lieu d'affectation : RÉGION PARISIENNE ET BRETAGNE
Salaire envisagé : 108.000 à 192.000 F/an.
Ecrire service du renseignement, 7, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
Paris quartier Bourse
recherche
COLLABORATEUR (trice)
pour s'intégrer à son service RECOUVREMENT-RELANCES
Forte activité téléphonique.
Bases comptables souhaitées.
Traitements informatiques.
Tél. pour R.V. à REGIE PRESSE Service du personnel 233-44-21, poste 314 ou écrire 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
Paris, quartier Champs-Elysées
recherche

UNE COMPOSPHÉRISTE
apte à prendre également en charge des travaux de secrétariat
UNE STÉNO-DACTYLO
pour remplacement six mois bonne débutante acceptée

Tél. pour R.V. à RÉGIE PRESSE
Service du personnel
233-44-21, poste 314
ou écrire 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

Administration recherche
INGÉNIEUR
pour négociation, rédaction de marchés de l'Etat.
Domaine industriel.
ECRIRE A SCC
46, bd Bessières 75017 Paris

ECA AUTOMATION
SSCI en forte expansion (500 personnes) recherche
INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
- expérience de plus d'un an
- connaissant bien le SOLAR
Adresser lettre, C.V., photo et prét. sous réf. 1005
Service du personnel 315, Bureaux de la Colline
92213 St-Cloud Cedex

SYPRIM SA rech. pour sa division *MANUTENTION SPÉCIFIQUE* en pleine croissance :
2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
(SUPELEC ou similaire)
en vue du développement de son Département ÉLECTROTECHNIQUE et AUTOMATISME.
Connaissances indispensables en INFORMATIQUE.
ANGLAIS exigé.
Pour service LOGICIEL :
TECHNICIENS
ayant expérience 2 à 5 ans en AUTOMATISMES.
Rép. av. C.V. adr. à SYPRIM SA, 6 bis, rue Bonnemain, 78100, ST-GERMAIN-EN-LAYE.
Ne pas téléphoner.

Non-voyant cherche lectrice pour lecture et écriture de son courrier, 1 h. ou 1 h 30, plusieurs fois par semaine, rémunérées. Env. C.V. manuscrit à *Etienne ISTILLART*, 4, rue Dupin, 75006 Paris. Tél. 222-18-68.

Ville de SARTROUVILLE (78500)
15 km de gare SAINT-LAZARE
(52.239 habitants)
Lycée, 3 C.E.S
recherche
pour sa crèche collective
UNE PUÉRICULTRICE
Diplômée d'État
pour assurer la direction
Avantages statutaires
Logement de fonction
Adr. candid. et C.V. à M. le Maire 78500 - SARTROUVILLE

Recherche
quartier Faidherbe-Chaligny, 11e, J.F. (25/35 ans env.). Langue maternelle française, pouvant assumer la responsabilité d'un enfant (8 ans), de 16 à 20 h, à partir du 10 septembre 1981. Sérieuses référ. contrôlables. Tél. heures bureau : 758-11-30, poste 11-84.
Après 20 heures : 387-51-13.

GROUPE INTERNATIONAL
INGENIEURS SYSTEMES
6 ans expérience H.B. 6 000
Salaire 210.000 F/AN
INGENIEURS IRIS - 50
3 ans expérience SIRIS 3
INGÉNIEURS SYSTÈMES
6 ans expér. processus industriels temps réel
INGENIEURS SYSTEMES
6 ans exp. en logiciel
Télécommunications, Téléphonie
INFORMATIS SELECTION
26, r. Daubenton-5e. 337-99-22

OPÉRATION 2 000 INFORMATICIENS
Renseignements sur emplois et formations.
CITI Centre International de Traitement Informatique
205-24-63 + 238-14-56 +

Assoc. de jeunesse et d'éducation populaire rech. à Paris pour le 1er oct. 81
UN GESTIONNAIRE
chargé de :
- Gestion financière,
- Suivi des activités,
- Administration générale,
- Relations publiques.
Niveau E.S.C., 82.640 F/an.
Envoyer C.V. + lettre man. avant le 22-08-81, à A. LAVASTRE, 11, rue du Pt-Kennedy, 94220 CHARENTON.

Institut privé d'enseignement supérieur recherche enseignants de PHYSIQUE.
Téléphone : 329-03-71.

Nous recherchons collaborateurs commerciaux, H. ou F.
- contacts à haut niveau ;
- rémunération importante ;
- possibilité de carrière ;
- formation assurée.
Tél. pr R.V. 583-20-00. P. 209.

ÉTUDIANTES MÉDECINE
5e ANNÉE A 7e ANNÉE
Août - Septembre
Paris - Province
TÉLÉPH. : 293-36-90

secrétaires

Souhaite sténo-dactylo promotion. Secrétaire expérimentée, dans prof. immob. 633-38-80.

perdu - trouvé

Perdu, mardi, 2e arrt, rue d'Aboukir : jeune fox ratier noir. Collier médaille. Répond au nom de BINGO.
Récompense. Téléphon. heures bureaux au 236-17-32, ou le soir au 071-16-26.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt
PALAIS ROYAL
très bel imm. ancien, gd 3 pièces tout cft. MOCLER 567-20-10.

4e arrdt
MARAIS Dans immeuble 17e - Rénové
Luxueux pied-à-terre sur cour fleurie, triple living, 1 chambre, poutres, caractère.
ALPHA - 272-70-81

6e arrdt
20, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE
Tr. bel imm. en cours de réhabilitation, STUDIOS 2 et 3 P. grd cft, prestations sur mesure. S/place, du lundi au vendredi, de 11 h à 12 h, ou 261-27-46.

SEVRES-BABYLONE
S/COUR-JARDIN GRAND 5 P.
Bon plan — 633-29-17

7e arrdt
PRÈS BD DES INVALIDES
TRÈS BEL IMMEUBLE.
rez-de-chaussée clair, 165 m², possibilités professionnel, 2 chambres de service. CHARME jard. privé. MOCLER 567-20-10.

42, rue VANEAU
immeuble standing rénové, 2, 3, 4 pces, grande terrasse. Sur pl., chaque jour de 15 h à 19 h.
IMMOBILIÈRE MATIGNON.
222-53-24 - 723-30-05.

9e arrdt
Pierre de t., luxueux 5 p., tt cft. 200 m² envir., chambre de serv. Prix 1.400.000 F. 878-97-52.

13e arrdt
XIIIe, LIMITE Ve
Imm. p. de t., 55 m² dble living + 1 chbre, s. de bains + w.c., cuis.équip. 6e asc., balcons, dble expos., soleil vue. Chauff. indiv. gaz. + cave.
Px : 480.000 F. Tél. : 331-46-94 de 9 h. à 10 h. et 20 h.à 22 h.

14e arrdt
CŒUR MONTPARNASSE
2 ATELIERS D'ARTISTE
150 m² et 45 m² à aménager sur cour-jardin. MARDI 18/19 h.
6, rue Huyghens. 350-34-00.

14e Pte Châtillon, pr. facultés, 8, rue Radiguey, à Montrouge, pptaire vend studio 16 m², cuisine, bains, w.-c., 100.000 F + studio 13 m² tt cft, 85.000 F. Voir 17 à 19 h tous les jours, *même dimanche* ou 224-19-42.

15e arrdt
Mo CONVENTION
3 p. 50 m², 5e étage sans asc. Très bel imm. pierre de t. 435.000 F. Balc. 500-78-65.

CHAMP DE MARS
Récept. + 3 chambres, 3 sanit.
ÉLÉGANT ET IMPECCABLE.
Garage. Matin : Tél. 567-47-47.

Mo BOUCICAUT-JAVEL
Petite résidence neuve, pierre de taille, LIVRAISON IMMÉDIATE
30, RUE LACORDAIRE
reste : 34 m² ou 53 m² + jdin privé. 3 P. 78 m² ou 86 m² en duplex + terrasse. S/place vendr. 14 h 30-19 h. Sam. 10 h à 13 h ou BEGI - 267-42-06.

16e arrdt
9, RUE DU DOME
Très belle réhabilitation. Calme, jardins - Petites et grandes surfaces conception et aménagem. sur mesure. Sur place jeudi et vendredi 15 h 30-18 h ou 261-27-46.

19e arrdt
Quartier Buttes-Chaumont
Mo Crimée - 28, r. de l'Ourcq
Appts 2 p. tt cft, bel imm. Rez-ch. 40 m², soleil, 210.000. 2e ét. 35 m², calme, 185.000. 4e ét. 42 m² + combl., 250.000. Voir 14 h à 16 h ts les jours, même dimanche ou 520-13-57.

78 - Yvelines
BOIS D'ARCY
Particulier vend dans petite résid. calme, appart. *90 m²*, 2 *chres*, séjour, double cuisine aménagée, loggia 8 m², face école, proximité commerçants. Prix 450.000 F. Téléphone 046-49-28.

92 Hauts-de-Seine
ST-CLOUD, Maison avec jardin 3 pièces, cuis., bains, tt conf. *Tél. : 325-46-28 - 271-72-80*

MALAKOFF immeuble rénové
Appartements refaits à neuf

3 pièces	350.000 F
3 pièces jardin	400.000 F
3 pièces grenier	400.000 F

Loyers nets d'impôts 5 ans. Propriétaire. Tél. : 654-32-27.

Province
DANS SAINT-TROPEZ
1°) studio, 30 m² environ + jardinet privat., tt cft, tt équipé, 100 m plage. 300.000 F, crédit.
2°) 2 pièces, tt cft. Jardinet. 365.000 F. Propriétaire :
Tél. : (94) 97.39.93.

A vdre 80.000 ou louer 2.750, toutes charges comprises dans résid. lux. offrant tous services et restaurant, grand parc, dominant ville touristique. Touraine, studio, balcon plein Sud, parking et garage.
KERJEGU, 350, av. du Loiret, 45160 OLIVET
Téléphone : (38) 66-72-13.

Etranger
IBIZA
APPARTEMENTS avec air conditionné et piscine.
A proximité du Club Nautique et du Casino.
Facilités de paiement.
Bon placement pour location.

Renseignements :
téléphoner : 34 (971) 30-18-17 ou écrire à :
Apartado de Correos 990 de IBIZA - ESPAGNE.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre supérieur, 30 ans, disponible Paris ou étranger, cherche situation agro-alimentaire, fruits et légumes. Anglais, Espagnol, sept ans expérience import-export, tous pays, très sérieuses références, libre de suite.
Télex 204190 ou 687-75-44.

Directeur Equipement social Diplômes + sér. réf. prof. expér. enfants, adultes, handicapés phys. et sociaux, cherche poste Paris, Ile-de-France. Préavis à donner.
Ecrire s/no 8850 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. ICSG, DECS + CSOGE 1 au Cab., rech. à Paris ou prox., stage expertise comptable, avec poss. faire révision. Libre de suite. Ecr. s/no 3590 M à Régie Presse, 85 *bis*, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. Acadèm. Charpentier, rech. *travaux* graphies et illustrations. Paris ou proximité. Libre 1er sept. Ecr. s no 3589 M à Régie-Presse, 85 *bis*, r. Réaumur, Paris 2e.

J.H. 25 ans, Maîtrise en droit des affaires + probatoire DECS, ch. poste. Tél. 271-13-80 (10-12 h, 14-16 h).

travail à domicile

Travaux de dactylographie français-anglais sur IBM rapide. Tél. : 750-95-00

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.
PARTICULIER VEND
R 20 GTD - MODÈLE 81
Intérieur drap - Entièrem. équipée
Poste radio-cassettes stéréo et autres access. - Couleur bordeaux
5.000 km - Prix : 60.000 F
Ecr. s/no 6.150 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009, Paris, ou tél. : 686-63-67 après 19 h.

capitaux propositions commerciales

Investissem. immobilier U.S.A. 8 % INTÉRÊTS NET ANNUEL, AVEC GARANTIE BANCAIRE. A partir de 53.000 dollars U.S., 17.490 dollars U.S. comptant et financement.
Construct. en béton armé. Appts (condominiums) loués. Potentiel de plus-value spectaculaire. 6 % rabais sur achat comptant. Pr rens. suppl. (confid.), pptaires : SELANDA AG, Blaichistr. *8, CH-6301 Zug, Suisse*. Téléph. : 1941 (42) 21-92-22.

Si votre société a fait ses preuves
- soit dans la distribution ou la fabrication de produits,
- soit dans la prestation de services,

avec, si possible, une technicité originale.
Nous vous proposons :
LA DIMENSION NATIONALE DE VOTRE ENTREPRISE
Cette formule originale vous permet :
- sans l'investissement classique,
- sans les risques habituels,

d'avoir une dimension et une notoriété nationales grâce à l'implantation d'un réseau indépend.
PREMIER CONTACT :
Ecr. s/no 102188 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial. *Migrations* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
No spécial de *France-Carrières* est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Vos problèmes ne sont pas tous, toujours insolubles, s'ils sont bien compris.
Ecrire pour un premier contact. C.I.C., 19, boulevard de Suisse, MONTE-CARLO.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
RER 200 mètres
12 APPTS DE STANDING
RESTE 2 APPARTEMENTS (3 et 4 PIÈCES)
Livraison Juillet.
Prix fermes et définitifs, *sur place du samedi au lundi* de 11 h. à 18 h.
15, QUAI DE LA MARNE ou Tél. 563-57-66.

locations non meublées offres

Paris
Mo BOUCICAUT-JAVEL - *Neuf*, studio 28 m² + terrasse, 1.500 F + ch., 2 p. 44 m² + balcon, 2.500 F + ch. TT EQUIPE, cave, park. Vendr. de 14 h 30-19 h. et sam. 10 h-13 h. ou BEGI - 267-42-06.

locations non meublées demandes

Paris
De part. à part., rech. 2 p., Paris exclusiv., maximum 1.500 F c. c. fin septembre. Téléphoner à partir de 19 heures au 806-29-97.

Particulier recherche 25-30 m² aménagé ou à aménager immeuble bourgeois bon 17e. Téléphone 887-85-03.

Région parisienne
Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées offres

Province
MEUBLÉ F 4 à LOUER. Tout confort. Bail 2.000 F mensuel. 04-Céreste. T. (92) 78-03-01.

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

bureaux

SIÈGES DE STÉS
av. secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION *de* SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
BUREAUX MEUBLÉS
av. secrétariat, tél., télex.
ACTE S.A. - 261-80-88 +

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
TELEX SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

fonds de commerce

PARIS RIVE GAUCHE
HOTEL 1★ N N, 86 chambres, sur 7 étages MURS ET FONDS.
Prix : 11 millions. 370-47-96.

propriétés

BARBIZON
30' des Champs-Elysées
superbe villa 500 m², intérieur *à terminer, sur terrain* 3.000 m². Prix 1.350.000 F.
Visite samedi, dimanche.
4 bis, Champ-Gauthier
Bur. 726-11-32. M. Vauthier.

VALLÉE GARONNE
35 min. Bordeaux
Propriété 7 hectares
Très belle demeure XVIIIe, confort, dépendances (maison paysanne, chais, écurie, étable, granges), parc, vignes.
Pour visite, téléphoner au : 16 (56) 63-12-49.

BEAVER MEADOW FARM
(Etat de New-York)
245 ha, grande maison de Fieldstone construite en 1947. 2,15 m de baies vitrées. Lingerie, office, spacieux séjour avec cheminée en pierre et carrelage d'ardoise. 4 ha de lac. 4 écuries, 2 garages. Equipement fermier. Complètement meublée.
Prix : U.S. dollars 2.500.000.
Répondre en anglais à M. Arnold, Allison Road, ALPINE, N.-J. 07610 U.S.A.
Téléphone : (201) 768-50-34.

villas

BLOIS
part. vend MAISON 5-6 pces quartier calme, coin verdure.
325.000 F. Tél. (54) 78-96-39.

chalets

Urgent cause départ vend à St-Crépin (vers Guillestre, Vars)
CHALET NEUF
bois massif 75 m² tout équipé + garage, sur 800 m² de terrain (tennis, piscine en copropriété)
Px 420.000 F Pour rens. et visite M. PERRET, Aéromotel 05600 St-Crépin (92) 45-00-86

terrains

CORSE, PORTO-VECCHIO
Palombaggia. A vendre terrain, 4000 m², entièrement viabilisé. Ecr. s/no TO28466, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHAMBOURCY (78)
lotissement, terrain viabilisé 2500 m². 600.000 F H.T. le lot.
Pour renseignement 975-75-43

EN PROVENCE A 8 KM FAYENCE
LA CHESNAYE
TERRAINS à BATIR boisés
2959 m² à 8863 m² sup. moy. 5000 m². Px de 140.000 F à 168.000 F H.T. Crédit. possible.
Doc. gratuite. sur demande.
Tél. (38) 95-00-24
ou (94) 76-21-59

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

A soixante ans, une garantie de ressources plus avantageuse pour les retraités-salariés

Une modification dans le mode de calcul de la garantie de ressources ou de l'allocation de base vient d'intervenir pour les personnes âgées de soixante à soixante-cinq ans ayant cumulé pendant les quatre dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail un avantage vieillesse et leur salaire (1).

Le nouveau mécanisme de calcul est financièrement plus avantageux en ce qu'il englobe l'avantage vieillesse dans les revenus pris en considération par l'ASSEDIC, alors qu'auparavant il n'était pas comptabilisé. Cet avantage vieillesse pouvant être versé au titre du régime général ou avoir une origine militaire, par exemple. Finalement, grâce à la garantie de ressources (ou l'allocation de base) qui s'ajoute à la pension déjà servie, l'ASSEDIC garantit des revenus plafonnés à 70 % des revenus antéreurs, retrate et salaire.

Le processus est simple. A l'addition, salaire + retraite, on applique un taux de 70 %. Et on déduit le montant de la pension du résultat. On obtient ainsi, par soustraction, le montant de la garantie de ressources. Par exemple, un salarié gagnant 7 500 F par mois, et percevant un avantage vieillesse de 4 500 F (12 000 F au total), touchera 3 900 F de garantie de ressources et aura des revenus égaux à 8 400 F. Avec le précédent mécanisme — le total, garantie de ressources et retraite, ne devant pas dépasser 70 % du seul salaire — les revenus n'auraient pu excéder 5 250 F.

Mais, la décision de l'UNEDIC a également prévu l'éventualité d'une pension de beaucoup inférieure au salaire. Il ne sera retenu, alors, que le salaire, mais plafonné à 90 % et non plus à 70 %. Ainsi, pour un salaire de 9 000 F et une pension de 1 950 F, les calculs donnent 8 100 F de revenu final au taux de 90 % (contre 7 665 F s'il était évalué suivant la première formule au taux de 70 %). La garantie de ressources sera alors égale à la différence entre le meilleur revenu final plafonné et la retraite, soit dans notre exemple 6 150 F.

Mais, dans tous les cas, cette garantie de ressources ne peut être inférieure à la garantie de ressources minimale, qui est de 86,26 F par jour depuis le 1er juillet 1981.

Pour les salarés ne remplissant pas les conditions d'attribution de la garantie de ressources, l'allocation de base est calculée suivant les mêmes principes à partir des plafonds de revenus déterminés par les taux de 70 % ou de 80 %.

Cette décision est applicable au 1er juillet 1981 pour les salariés dont le contrat de travail aura été rompu après cette date ou à ceux dont le contrat de travail rompu antérieurement fêteront leur soixantième anniversaire à cette date. Les garanties de ressources en cours pourront être reconsidérées en fonction de ces nouveaux plafonds à la demande des intéressés (2).

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Mais il n'y a aucun changement pour les salariés qui souhaiteraient, après avoir obtenu la garantie de ressources ou l'allocation de base, faire liquider leur pension. Comme par le passé, ces prestations chômage leur seraient supprimées. Le cas des salariés dépendant des régimes spéciaux ou de retraites dites « complémentaires » (les banques, par exemple) fait l'objet d'une autre décision, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Pour les salariés ayant cumulé pendant moins de quatre ans un avantage vieillesse et un salaire, la garantie de ressources (ou allocation de base) est calculée en fonction d'un plafond de revenu égal à 90 % du salaire. Mais la garantie de ressources ne peut être inférieure à 86,27 F par jour et l'allocation de base à 75 F par jour.

(2) Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'ASSEDIC qui sert déjà la garantie de ressources ou l'allocation de base.

REVALORISATION DES PENSIONS DU REGIME GENERAL A COMPTER DU 1er JUILLET. — Les pensions de vieillesse du régime général sont augmentées de 6,2 % à partir du 1er juillet. Rappelons que le minimum de pension a été fixé à 9 400 F par an au 1er juillet et que le maximum, correspondant à 50 % du salaire plafonné servant au calcul des cotisations est de 34 380 F (pour une pension liquidée à soixante-cinq ans).

LE SOUTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES : sous ce titre, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou nous propose une élégante brochure consacrée aux actions sur le logement des personnes âgées, l'organisation et la coordination des services de soutien à domicile, des expériences diverses réalisées tant en milieu urbain qu'en milieu rural. « Le soutien à domicile des personnes âgées » — Culture au quotidien, 1981, 80 pages, 35 F. Cellule commerciale du Centre Georges Pompidou, 75191 Paris, Cedex 04.

En cas de fric-frac

De toutes les régions de France, c'est la région parisienne qui est la plus écumée par les voleurs : 40 % des cambriolages y sont dénombrés.

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance indique que, sur les 123 000 fric-frac enregistrés dans les habitations, en France, au cours de l'année 1979, plus de 46 000 ont été commis chez des habitants de la capitale et des trois départements limitrophes (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). Parmi les douze départements les plus touchés, six sont d'ailleurs situés en Ile-de-France.

Si l'on rapporte le nombre des cambriolages au nombre des habitations de chaque département, les départements de la région parisienne sont, encore, en tête du classement, les Alpes-Maritimes au second rang et les Bouches-du-Rhône au cinquième. Le Rhône vient au huitième rang, le Var au dixième, la Gironde au douzième, Le Nord, classé au vingt-sixième rang en 1975 est passé au treizième, et le Pas-de-Calais a gagné — si l'on peut dire — trente places en passant du soixante-neuvième rang au trente-neuvième rang entre 1975 et 1978.

Les départements à vocation rurale restent les épargnés. La situation s'est améliorée sensiblement en Moselle (passée de la dix-septième place à la quarante-deuxième place en cinq ans), dans la Somme (de la trente-huitième place à la cinquante-troisième place), dans l'Indre (de la soixante-dix-septième place à la quatre-vingt-treizième place), en Corrèze (de la quarante-et-unième place à la quatre-vingt-quatorzième place).

C'est à partir de ces statistiques que les sociétés d'assurances « découpent » la France pour établir leurs tarifs. Quatre zones sont ainsi délimitées. Classées de quatre à un par ordre décroissant d'importance de risque de vol).

Par exemple Paris, Aix-en-Provence, Nice et Toulon figurent dans la zone quatre : les primes d'assurances contre le vol sont souvent plus élevées qu'ailleurs. Lyon, Nîmes, Perpignan, Montpellier, Strasbourg, Mulhouse, Bordeaux et Toulouse se trouvent en zone trois. Roubaix, Valenciennes, Tourcoing, Grenoble, Saint-Etienne, Rouen, Caen, Pau, Nantes, Dijon, Besançon, Nancy, Metz, Orléans sont en zone deux. Les petites localités, surtout en région rurale, se situent en général en zone une.

Les habitants qui ont la malchance de découvrir leur appartement dévasté après une absence doivent accomplir deux démarches dans les vingt-quatre heures :

— Déposer plainte à la police ou à la gendarmerie, en remettant aux autorités une liste aussi complète que possible des objets dérobés et en faisant état des détériorations (effractions de portes et de meubles, par exemple) commises par les malfaiteurs ;

— Effectuer auprès de l'assureur, en lui adressant, par lettre recommandée, une déclaration de vol accompagnée du récépissé du dépôt de plainte, et lui remettre, dès que possible, un inventaire détaillé des objets dérobés afin de faciliter l'expertise. Il convient de réclamer un reçu lorsque la déclaration est faite de vive voix chez l'assureur.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.8.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.8.81 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 11 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 août à 0 heure et le mardi 11 août à 14 heures :

Les basses pressions relatives qui persisteront sur l'Europe centrale maintiendront des retours d'air humide sur un grand quart nord-est de la France. Par contre, nos régions occidentales et celles du Midi seront relativement protégées par les hautes pressions qui prolongent l'anticyclone de la région des Açores vers l'entrée de la Manche.

Mardi, le temps restera très nuageux et brumeux de la Manche orientale et de l'Alsace au nord du Massif Central et des Alpes avec des pluies faibles intermittentes, surtout localisées des Ardennes et des Vosges au relief du Centre-Est. Par contre, de belles éclaircies seront observées sur le sud des Alpes et sur les régions méditerranéennes où les vents de nord à nord-ouest seront modérés à assez forts. Sur le reste de la France, après la dissipation des brouillards et de quelques nuages bas matinaux, le temps sera nuageux avec des éclaircies.

Dans l'ensemble, les températures maximales varieront peu ; elles seront inférieures aux normales sur le quart nord-est du pays.

Le lundi 10 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1020,6 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 août ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 août) : Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bourges, 20 et 14 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 20 et 15 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 21 et 13 ; Dijon, 21 et 16 ; Grenoble, 25 et 14 ; Lille, 19 et 14 ; Lyon, 22 et 15 ; Marseille-Marignane, 29 et 19 ; Nancy, 19 et 14 ; Nantes, 23 et 16 ; Nice-Côte-d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 21 et 18 ; Pau, 22 et 15 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 24 et 16 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 24 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 22 degrés ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 34 et 20 ; Berlin, 22 et 16 ; Bonn, 22 et 15 ; Bruxelles, 20 et 15 ; Le Caire, 22 (min.) ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 22 et 13 ; Dakar, 29 et 27 ; Genève, 24 et 15 ; Jérusalem, 28 et 15 ; Lisbonne, 30 et 18 ; Londres, 18 et 14 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 26 et 15 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 30 et 21 ; Palma-de-Majorque, 31 et 19 ; Rome, 31 et 23 ; Stockholm, 23 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

ASSURANCES

LES DOMMAGES DES POMPIERS. — Les pompiers interviennent pour combattre un début d'incendie. Il arrive que les dommages causés par l'eau soient plus importants que ceux provoqués par le feu lui-même. Comment être indemnisé ?

Aux termes de l'article L 122-3 du code des assurances « sont assimilés aux dommages matériels et directs les dommages matériels occasionnés aux objets compris dans l'assurance par les secours et par les mesures de sauvetage ». Si on a souscrit une assurance contre l'incendie, les dommages causés par les pompiers doivent normalement être pris en charge. Adresser la déclaration de sinistre à l'assureur, et signaler tous les dommages subis, tant par le feu que par l'eau.

CONCOURS

P.M.I. — Un coucours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Orne pour le recrutement de trois médcins à temps complet du service départemental de protection maternelle et infantile à Alençon, Flers de l'Orne et l'Aigle.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Orne, services généraux, 54, rue Saint-Blaise, 61013 Alençon.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 12 AOUT

« L'UNESCO », 14 h 45, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Parc de la Défense », 15 h, métro Nanterre-Préfecture, Mme Allaz.

« Notre-Dame », 15 h, façade, portail central, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Ville-jardin d'Ivry », 15 h, métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier (Caisse nationale des Monuments historiquesques).

« Halles et Saint-Eustache », 15 h, entrée de l'église (Approche de l'art).

« Mouffetard », 15 h, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieux Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Mme Fleuriot).

« Les impressionnistes au Jeu de Paume », 10 h 30, devant le musée (Lutèce visites).

« Catacombes », 15 h, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 h 30, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 14 h 30, 3, rue Malher (le Vieux Paris).

JEUX

LE 15e MOT

Solution du problème n° 11

Les quatorze mots présentés formaient sept paires de « quasi-anagrammes » : pris deux à deux, ils avaient six lettres communes. Ainsi, la comparaison entre soutien 4 (0) et ruinées 3 (1) nous apprenait que la présence du A dans le premier de ces mots portait de 3 à 4 le nombre des lettres communes. Donc, il y avait un A dans le mot à découvrir, et le chiffre 0 entre parenthèses précisait que ce A n'occupait pas la deuxième position dans le mot à trouver. On ne pouvait cependant pas déduire de la disparition du second E de ruinées que cette lettre n'existait pas dans le « 15e mot », car le premier pouvait très bien être comptabilisé dans les lettres communes.

Il fallait donc procéder de la même façon en étudiant les six autres paires de « quasi-anagrammes » :

a) De général 3 (0) et d'élégant 2 (0), on déduisait la présence d'un R (mais qui ne devait pas être en cinquième position dans le mot à trouver) et l'absence du T.

b) D'aimable 3 (2) et de malbâti 2 (0) ressortait l'existence d'un E dans le mot à trouver.

c) D'otaries 4 (0) et de piastre 3 (1) c'est la présence d'un O qui était révélée (mais mal placé) et l'absence de P.

d) La comparaison entre épieuse 2 (2) et expiées 1 (0) montrait l'existence d'un U et l'absence de X.

e) De Vermets 3 (0) et de mystère 4 (1), il fallait déduire qu'il y avait un Y dans le « 15e mot », mais pas de V.

f) Enfin, le tandem bâtarde 3 (2) - bardeau 4 (0) confirmait, comme en d, la présence d'un U (qui n'est donc pas bien placé puisque le chiffre entre parenthèses est (0), et confirme également l'absence de T constatée en a et en b.

Grâce à ces raisonnements successifs nous connaissons six des sept lettres du mot à découvrir : A-R-E-O-U-Y. La septième lettre ne peut être une de ces six lettres puisque nous indiquions qu'il n'y avait pas de lettre doublée dans le mot à rechercher. Nous savons aussi qu'il n'y a pas de T, de P, de X ni de V. La septième lettre ne peut donc être que B, C, D, F, G, H, I, J, K, L, M, N, Q, S, W ou Z.

Des quinze combinaisons possibles (AREOUY + B, AREOUY + C, AREOUY + D...) sortaient deux noms masculins au singulier : aboyeur (AREOUY + B) et royaume (AREOUY + M). La confrontation de ces deux noms avec les chiffres affectés aux quatorze mots de l'énoncé déterminait que le mot à découvrir était : royaume.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	465 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 9 août 1981 :

DES DECRETS

● Portant publication du protocole complémentaire entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République portugaise relatif à l'allocation supplémentaire de la loi française du 30 juin 1956 portant institution d'un fonds national de solidarité, signé à Lisbonne le 1er octobre 1979 ;

● Autorisant la cession de l'hôtel Martinez à Cannes.

DES LISTES

● De classement aux concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des lettres) (session 1981).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

VIOLENTS ORAGES SUR LA FRANCE

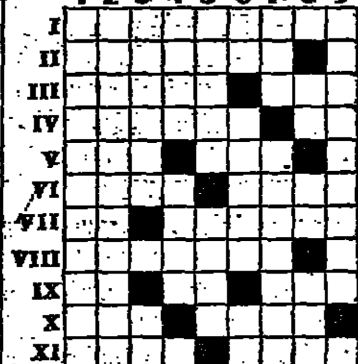
Des orages souvent violents se sont abattus vendredi 7 et samedi 8 août sur une partie de la France causant d'importants dégâts aux cultures et perturbant la circulation. Près de Lyon, des automobilistes ont dû abandonner leur véhicule sur une autoroute envahie par les eaux et les pompiers ont effectué cent cinquante sorties pour dégager des arbres tombés sur la chaussée et combattre des incendies provoqués par des courts-circuits. Des coulées de boue ont coupé deux routes aux abords immédiats de Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

Dans le Cher, les Deux-Sèvres et l'Indre-et-Loire, vignes, maïs, céréales et cultures maraîchères ont souffert de la grêle, tandis que la foudre provoquait plusieurs incendies et que des trombes d'eau coupaient les chaussées. La Bourgogne et la Franche-Comté pas plus que l'Alsace n'ont été épargnées. Une auto-stoppeuse a été foudroyée sous un arbre à Beaune. Dans cette région et notamment dans le secteur de Sens déjà gravement touché par une tornade le 31 juillet dernier, sept cantons viennent d'être déclarés zone sinistrée, ce qui permettra aux particuliers, aux artisans et surtout aux agriculteurs de percevoir des indemnités.

Sur la Côte d'Azur, en revanche, la chaleur et la sécheresse sont la cause d'une série d'incendies qui ont affecté les Alpes-Maritimes et le Var. Dans l'arrière-pays niçois, cent cinquante hectares de bois et de broussailles ont été détruits à Breil et à Cantaron. Dans le Var, à Brignoles, Bandol, La Vallette et Sainte-Maxime une quinzaine d'incendies ont éclaté au cours du week-end nécessitant l'intervention de la flotte aérienne anti-feux. Quatre tentes et une caravane ont été détruites par les flammes près de Sainte-Maxime.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2991



HORIZONTALEMENT

I. Collection de robes et de fourrures. — II. Centre républicain. — III. Provoquer une hypertrophie du foie. Eminence béarnaise qu'une inversion naturalise africaine. — IV. Une belle prise qui fit plier la Gaule. Personnel. — V. Terrain propice à la chute des corps. Il est fauché en raison même de sa richesse. — VI. Elément de pile. L'eau pour Belleau. — VII. Possessif. Met de l'ordre dans la maison de Dieu sans, pour autant, être ordonné. — VIII. Certains y croquent beaucoup sans apaiser leur faim. — IX. Négation. Voisins de paliers. Conseil de guerre. — X. Atome. Le théâtre de tendres aveux. — XI. Une manifestation hippique truquée l'obligea à se transformer en monture. Salée et poivrée.

VERTICALEMENT

1. Responsable de la mort d'un batracien. — 2. Passage à niveau. — 3. Racines extraites des carrés. Négation. — 4. Contre les Camisards, les envoyés du Roi Soleil n'y brillèrent pas. La friture est dans l'air quand il est en ligne. — 5. Jeu de guignol. Vaste théâtre de verdure pour O'Casey. — 6. Copulative. Un tel sujet ne peut que ramper pour assurer son avancement. Note. — 7. Théâtre d'opérations idéal pour frondeurs. Exempts de service actif. — 8. Lie. L'agrément de la femme russe. La jambe gauche dans un milieu où l'on marche droit. — 9. L'arrivée des fayots la contraint à reprendre du service.

Solution du problème n° 2990

Horizontalement

I. Autocritique. Se. — II. Unir. Abus. Tain. — III. Tirets. Jambes. — IV. Ocelot. Laie. Air. — V. Mol. La Mecque. Ne. — VI. Olive. Urgent. — VII. Bora. Egaler. Toi. — VIII. Ire. Condoléance. — IX. Lest. No. Fô. Caen. — X. Ba. Ni. Neo. — XI. Cheminot. Lento. — XII. Oh. Tôle. Ironisé. — XIII. Kohoul. Traite. — XIV. Saar. Prêt. Clé. — XV. Menu. Foi. Soleil.

Verticalement

1. Automobile. O.K. ! — 2. Unicolore. Chose. — 3. Tirelires. Han. — 4. Orel. Va. Tréteau. — 5. Tôle. Amour. — 6. Raïsta. Eon. Ill. — 7. Ib. Mignonne. Pô. — 8. Tulle. Ad. Io. Tri. — 9. Isaac. Lof. Tire. — 10. Miquelon. Rats. — 11. Beurre. Eloi. — 12. Eté. Eg. Accent. — 13. Asa. Etna. Nièce. — 14. Si. Innocents. Li. — 15. Entretien. Oesel.

GUY BROUTY.

Le Monde

régions

Ile-de-France

A PÉRIGNY (VAL-DE-MARNE)

La découverte du monde rural à un quart d'heure de la ville

Périgny, à l'extrême sud du Val-de-Marne, entre l'agglomération parisienne et les grandes plaines de la Brie. Pour maintenir sa vocation culturelle, le petit village doit développer une politique originale d'espaces verts, avec la création d'un complexe agro-touristique de 6 hectares, où des chemins piétonniers serpentent entre des terres cultivées. Jusqu'à présent cette réalisation était surtout visitée les week-ends. Maintenant, l'ouverture d'une maison de l'environnement assure une animation continue à cet ensemble.

Cette maison répond à une double vocation : centre de classes vertes durant les temps scolaires, elle devient centre d'initiation à l'environnement, plus particulièrement destiné aux associations le soir et le samedi. Pour M. Michel Lucas, le maire (modéré) de Périgny, « il faut que cela vive au maximum ».

D'un coût total de 1 690 000 F, un tel équipement était au-dessus des moyens de la commune, la plus petite du Val-de-Marne (1 580 habitants). Malgré les subventions de l'Etat de la région (Agence des espaces verts) d'un montant total de 1 111 000 F, un emprunt de 489 000 F, il lui fallait trouver 80 000 F. Ce qu'elle vit en passant une convention avec les villes de Saint-Maur et du Parreux qui pour voir leur population scolaire fréquenter l'établissement, prennent en charge les frais d'entretien de toutes les promenades. De plus, une association a été créée entre les trois communes pour gérer l'ensemble. Mais le maire regrette que le conseil général du Val-de-Marne — où la gauche est majoritaire — n'ait rien donné.

Quoiqu'il en soit les enfants de la ville viennent découvrir un monde rural à une demi-heure de chez eux et pourtant si loin. Durant l'année scolaire les petits Parisiens de sept à dix ans s'installent ici avec leurs classes pendant quatre jours. Ils partagent leur temps entre des chants et des histoires comme celle de « l'affreux coucou qui balance les autres oiseaux du nid » qui leur raconte l'animateur du centre, M. Alain Le Provot, la connaissance des techniques (l'utilisation de la loupe ou des jumelles), l'étude à l'aide de livres, disques, diapositives, appeaux, en vue d'identifier les oiseaux. Ensuite ils partent à la découverte du milieu naturel ou du monde agricole, des villageois. Ils font connaissance avec le garde-chasse, visitent des serres, regardent travailler le bouilleur de cru, s'arrêtent devant un bourgeon, ailleurs devant une feuille qui naît, plantent des fleurs...

Les responsables vont encore à tâton. « Il faut tout inventer », souligne M. Lucas, tout inventer dans la concertation. Le programme des activités de la semaine porte toujours sur un thème. « L'étude des insectes, du produit des abeilles qu'est le miel, etc. Celui-ci est toujours préparé avec les enseignants qui viennent au préalable sur place pendant cinq ou six heures. Mais l'idéal c'est quand je peux ensuite venir voir les enfants dans leurs classes pour leur présenter le centre », *souligne M. Le Provot.*

En dehors des périodes scolaires, le centre héberge des stages de jeunes animateurs ou de musiciens envoyés par le Centre Pompidou pour découvrir « la musique verte ».

En ce cas M. Le Provot devient un coordinateur chargé de faciliter le travail des autres. C'est un rôle qu'il entend jouer le samedi, réservé plus spécialement aux associations. Ils sont deux cent cinquante, garçons et filles, à savoir reconna'tre, grâce au centre, le chant d'une alouette. Le dimanche ce sont souvent eux qui amènent leurs familles sur les quelque kilomètre de promenade du complexe.

« On pense toujours Massif-Central et Jura quand on parle de classes vertes. Pour la première fois en Ile-de-France, un village dit aux citadins : *« Venez voir à quoi ressemble la nature à un quart d'heure de chez vous. »*

FRANÇOIS GOUGE.

Une nouvelle zone industrielle et artisanale à Tolbiac

Moins de tracasseries administratives pour les entreprises ?

Après le lancement et la commercialisation, en cours, de la zone industrielle des gazomètres dans le dix-huitième arrondissement, la mairie de Paris vient de créer une nouvelle zone d'activités industrielles et artisanales dans *le secteur de Tolbiac*, le long de la Seine, dans le treizième arrondissement.

L'avenir de ce secteur de la capitale fut longtemps une source de conflits entre l'administration et les élus. Le dernier projet étudié fut celui du Port autonome de Paris qui avait envisagé la *création, à cet endroit*, d'un grand port comportant des darses. Mais la mauvaise conjoncture économique et le coût de réalisation d'une telle opération ont conduit le Port *autonome à abandonner ce projet* quelque peu ambitieux.

Alors que l'aménagement de ce secteur de Tolbiac, particulièrement triste, semblait condamné à rester dans les cartons, la mairie de Paris définit, à la fin du mois de novembre 1978, une nouvelle politique en faveur de l'industrie et de l'artisanat *« visant à conserver un secteur important d'activités à l'intérieur de la capitale »*. Il était temps de réagir et tenter de lutter contre la « désindustrialisation » d'une ville qui a perdu, dans le *secteur privé*, quatre-vingt-dix mille emplois de 1975 à 1979 (*le Monde* du 24 mars). M. Chirac devait décider de lancer trois nouvelles zones industrielles qui abriteront près de 300 000 mètres carrés de surface de plancher dans Paris : les terrains des Gazomètres (*6 hectares* délimités par la rue de l'Evangile et la rue d'Aubervilliers), Bercy (restructuration et réaménagement des entreprises viti-vinicoles installées *dans les entrepôts*) et Tolbiac.

5 hectares

Cette dernière zone s'étendra sur cinq hectares, en bordure de la Seine, et s'enfoncera jusqu'au faisceau des voies S.N.C.F. de la gare d'Austerlitz. Cet ensemble industriel et artisanal comportera près de 77 000 mètres carrés de plancher répartis entre le quai de la Gare, la rue de la Croix-Jarry, qui sera prolongée jusqu'au fleuve, et la rue Watt.

Mais il est bien évident que les efforts de la Ville, comme ceux de la région, resteront limités si l'Etat n'apporte pas sa contribution à la lutte contre la décentralisation de l'Ile-de-France. M. Chirac comme M. Michel Giraud (R.P.R.), le président du conseil régional, ont demandé à plusieurs reprises au gouvernement de procéder à la révision des procédures administratives frappant l'implantation ou l'extension des locaux d'activité. *Bref*, de *revoir la politique* mise en place par la DATAR à l'égard de l'Ile-de-France et de la capitale. La redevance, selon eux, devrait être supprimée lorsqu'une *entreprise*, *par exemple*, se modernise, et l'agrément accordé pour toute extension ou transfert d'entreprise de moins de cinq cents salariés et pour toute *construction*, *en* blanc, de locaux industriels destinés aux artisans et aux petites et moyennes entreprises. Ces demandes communes, qui marquaient également une *volonté de ne plus voir opposer* Paris au reste de son agglomération, faites avant le 10 mai, sont restées sans réponse. La décentralisation, aujourd'hui à l'ordre du jour, devrait relancer le débat. Une affaire à suivre.

JEAN PERRIN.

A Paris

L'HOTEL DE VILLE SERA RAVALÉ

Le décapage des façades de la mairie de Paris commencera au mois d'octobre prochain. L'avis d'appel d'offres pour mener à bien cette opération « propreté » vient d'être publié au *Bulletin municipal officiel*.

La facture des travaux sera à *la taille du monument*, qui occupe plus d'un hectare dans le centre de la capitale : elle est évaluée, en effet, à 5 200 000 francs. L'Hôtel de Ville subira également un traitement anti-pigeons : des faisceaux électromagnétiques (sans danger mais très dissuasifs), installés sur les toits, empêcheront ces animaux de venir nicher autour du campanile et de maculer les murs.

Incendié pendant la Commune, en même temps que les Tuileries, l'Hôtel de Ville, qui va retrouver sa blancheur de la fin du siècle dernier, a été reconstruit en 1874.

Des berges de la Seine rendues aux promeneurs

A Chatou, la « maison Fournaise » est encore en danger

Le sort de la maison Fournaise, la célèbre guinguette des impressionnistes, dans l'île du Chiard, à Chatou, est *en suspend*. Aujourd'hui, la terrasse où *Auguste Renoir peignit le Déjeuner des canotiers*, achève de Phillips Gallery (Washington), et la maison n'offre aux regards indignés des seuls touristes *américains et japonais qu'un spectacle* bien mélancolique.

Le temps des canots et d'Alphonsine Fournaise, la très jolie fille du maître de céans dont Renoir fit plusieurs portraits, est révolu. Pourtant, la municipalité de Chatou ne peut se résoudre à voir disparaître cette maison si chère, non seulement aux impressionnistes mais aussi aux « fauves », à Flaubert et à Maupassant qui l'a décrite dans *la Femme de Paul*.

Un vaste parc de 10 hectares

En 1979, elle la rachète ainsi que les terrains avoisinants et ouvre au public un vaste parc de 10 hectares. Pour remettre sa *guinguette en état, il faudrait* qu'elle y consacre 15 millions de francs. Faute d'une prise en charge des monuments historiques, qui refusent de classer la maison Fournaise en raison de son manque de valeur architectural, sa restauration incombe entièrement à la municipalité. Celle-ci envisage de lancer une souscription à l'automne dans ce but.

Elle espère que l'exposition impressionniste organisée par la Philipps Gallery (Washington), que l'on pourra voir en France dans un an et demi, permettra, d'autre part, de sensibiliser davantage l'opinion publique.

Une *fois remise en état*, le maire de Chatou, M. Charles Finalteri (modéré), aimerait que cette maison retrouve sa fonction première. Pour cela, le rez-de-chaussée serait concédé à un restaurateur. L'espace restant serait consacré à de petites expositions et à la projection de montages audiovisuels retraçant l'histoire du mouvement impressionniste. La maison Fournaise *redeviendrait alors une jolie halte* pour les promeneurs des bords de Seine.

Les berges et les îles, en amont et en aval de la maison Fournaise, font, en *effet*, *l'objet* d'un vaste plan de réhabilitation dont on aperçoit les premiers résultats de la guinguette. Sur la berge de Rueil qui lui fait face, le chemin de halage a été reconstitué, saules et peupliers ont remplacé les monticules de charbon qui la défiguraient.

En 1978 le conseil général des Hauts-de-Seine décida de prendre en charge une partie de la réhabilitation des berges de la Seine. Un an plus tard, le conseil régional *d'Ile-de-France s'est joint* au projet : une première série de travaux d'un montant de 3 millions de francs fut réalisée de 1979 à 1981. L'an dernier, on *décida de poursuivre les travaux* en y consacrant des moyens beaucoup plus importants. Le budget passa à 30 millions de francs pour la période de 1981-1983 (comme *précédemment*, *la participation* est de deux tiers pour le département et de un tiers pour la région). Au terme de trois ans, il sera reconduit. D'ici à 1985, 10 kilomètres de berges, sur une largeur de 30 mètres — trois fois la superficie du jardin du Champ-de-Mars à Paris — seront reconquis au profit des promeneurs.

Le programme des Hauts-de-Seine comprend également la fin de *l'aménagement* du parc de l'île Saint-Germain, dont les dix premiers hectares sont ouverts au public depuis 1980. Dans l'île de Puteaux, la restauration du parc Lebody sera achevée l'année prochaine. Des aménagements sont également prévus dans l'île de la Tête-de-Pont et l'île de la Jatte à Neuilly et à Levallois. La réalisation de l'ensemble du projet prendra dix ans au terme desquels *quelque 30 kilomètres* de berges seront réhabilitées.

Un chemin calme et bucolique

Dans les Yvelines, en aval de Chatou, l'aménagement des berges a été confié, il y a deux ans, au syndicat de l'aménagement de la vallée de la Seine. Son budget — 1 million de francs par an dont 20 % incombent aux communes concernées — ne lui permet d'agir que de façon ponctuelle. Il achève actuellement l'aménagement des berges de l'île de Chatou. Bientôt, on pourra rejoindre le pont de Bougival à pied ou en bicyclette par un chemin calme et bucolique. Au programme du syndicat figurent également la création d'un « ensemble de détente » dans l'île de la Loge et l'achèvement d'une aire de détente en face d'elle. Si le principe d'une deuxième tranche est accepté, l'aménagement des îles de Maisons-Laffitte et d'Herblay sera envisagé.

Ainsi, progressivement, la Seine retrouvera la fonction récréative qu'elle avait perdue depuis la fin du siècle dernier.

NATHALIE DALADIER.

P.T.T.

● *Le déficit de la poste. — « Aucun transfert n'est prévu entre les deux principales branches d'activités, poste et télécommunications »* dans le cadre du budget annexe des P.T.T. pour 1982, vient de préciser un communiqué du ministère des P.T.T. Le déficit des postes a toutefois conduit le ministère à envisager *« l'éventualité d'un prélèvement exceptionnel de l'Etat (...) dans le cadre des arbitrages budgétaires qui se poursuivent actuellement »*. Mais *« aucune décision définitive n'est encore prise »*.

TRANSPORTS

LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS AMÉRICAINS

Les mesures de sécurité sont incertaines dans le ciel des États-Unis

estiment les « aiguilleurs » français

Une semaine après le début de la grève des contrôleurs américains de la navigation aérienne, plus de six mille d'entre eux (sur treize mille grévistes) ont reçu leur lettre de licenciement sanctionnant leur infraction aux lois fédérales privant du droit de grève les fonctionnaires fédéraux.

Tandis que la situation demeure bloquée aux Etats-Unis, où le ministère des transports prépare une *restructuration du contrôle pour tenir* compte de la situation ainsi créée, les réactions de solidarité des contrôleurs se multiplient *dans* les autres pays.

Les contrôleurs français de la navigation aérienne devaient *décider*, ce lundi 10 août en fin de matinée, *de la suite à donner au mouvement* qu'ils ont entrepris en guise de solidarité avec leurs confrères américains en grève depuis le lundi 3 août. *En fin de semaine*, les syndicats français avaient décidé de *boycotter le trafic aérien* — au départ de France ou en transit dans l'espace national — à destination des Etats-Unis au motif que la sécurité des appareils n'était plus garantie du fait des dispositions prises par le gouvernement américain pour assurer le contrôle. La mesure prenait effet dimanche à 12 heures.

Selon les représentants du personnel, elle a visé une bonne partie des mouvements prévus au départ de Paris, mais les compagnies contestent cette affirmation. Pour tourner le mouvement, certaines d'entre elles ont, en effet, modifié les « plans de vol » de leurs avions en partance pour les Etats-Unis, déposés dans les centres de contrôle régionaux en y *portant* des destinations fictives extérieures au territoire des Etats-Unis.

Mais la situation évoluait sensiblement dans la *soirée de dimanche*. Les représentants des organisations *syndicales et professionnelles* de contrôleurs étaient reçues au ministère des transports par M. Guy Braibant, chargé de mission au cabinet de M. Charles Fiterman. A leur sortie, après quatre heures de discussion, ils déclaraient avoir fait part à leur interlocuteur *« des préoccupations à caractère humain et technique que leur inspire la situation des contrôleurs de la navigation aérienne aux Etats-Unis »* et constaté que *« les représentants du ministre ont, de leur côté, pris acte de ces préoccupations »*. *« Ils ont fait part des garanties officielles données par le gouvernement américain pour ce qui concerne la sécurité*, ajoutaient-ils. *Ils ont confirmé la volonté du ministre de demeurer attentifs à ces problèmes en obtenant toutes les informations nécessaires.*

En conséquence, les représentants des contrôleurs entendaient *« proposer à leurs mandants de suspendre les mesures conservatoires qu'ils avaient cru devoir prendre »*. Des assemblées générales étaient convoquées, ce lundi matin, dans les centres de contrôle d'Athis-Mons, de Bordeaux et d'Aix-en-Provence et dans de nombreuses tour de contrôle pour se prononcer sur cette proposition. Celle-ci ne faisait, semble-t-il, pas l'unanimité chez les contrôleurs. Certains sont persuadés que les garanties données *par l'administration américaine de l'aéronautique (F.A.A.) sont trop légères*, surtout lorsqu'elle prétend assurer en toute *sécurité* les *trois* quarts du trafic commercial habituel. En temps *ordinaire*, les vingt-deux centres de contrôles régionaux et les centaines de tours de contrôle disséminés sur le territoire américain assurent annuellement une centaine de millions de mouvements d'avions commerciaux ou privés, sans compter ceux des avions militaires qui leur incombent dès leur sortie des zones terminales des bases aériennes. Dix-sept mille contrôleurs assurent ce travail.

Depuis le début de la grève, la F.A.A. ne peut plus compter que sur environ six mille cinq cents contrôleurs professionnels ou « occasionnels » : trois mille non grévistes, deux mille cinq cents « superviseurs » — assurant *d'ordinaire* l'encadrement et n'ayant, en conséquence, *pas d'habilitation* de contrôleur — et un millier de militaires aux *compétences* restreintes.

Pas d'unanimité

Certains contrôleurs français pensent donc — sauf à admettre que les deux tiers des contrôleurs civils ne sont habituellement rien ! — que l'administration américaine ne peut assurer un trafic annuel de soixante-quinze millions de mouvements d'appareils avec du personnel aussi peu qualifié. Ils rapportent notamment que, à la frontière canadienne, plusieurs dizaines d' « *air-misses* » (risques graves de collision) ont été enregistrés *dans la seule journée* de dimanche. Et leur crainte est grande de voir survenir dans le ciel américain une catastrophe analogue à celle qui avait marqué, en 1973, en France, la mise en application du « plan Clément-Marot » confiant le contrôle des mouvements civils à des militaires : deux avions de transport s'étaient heurtés le 5 mars 1973 au-dessus de Nantes, causant la mort de soixante-huit passagers.

Les contrôleurs canadiens sont d'ailleurs tout à fait conscients de ce danger puisqu'ils ont décidé de ne plus prendre en charge, sauf cas d'urgence, les vols en provenance ou à destination des Etats-Unis à compter de ce lundi 10 août à 7 heures locales (11 heures G.M.T.).

Les contrôleurs scandinaves n'ont pu adopter une position commune dans cette affaire. Notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen, nous rapporte *que, à la différence* de leurs confrères finlandais et norvégiens, les *agents du contrôle* danois ont décidé de ne pas se solidariser avec les *grévistes* américains, estimant qu'il n'y a pas de danger à survoler les Etats-Unis dans les circonstances actuelles. En revanche, les contrôleurs néo-zélandais ont décidé une interdiction des liaisons avec les Etats-Unis.

FIN DE LA GRÈVE A L'AÉROPORT DE ROISSY

Les escalators fonctionnent de nouveau à l'aéroport de Roissy, depuis le samedi 8 août ; les vols sont affichés et les bagages normalement livrés sur les tapis roulants. Les quelque trois cents employés chargés de l'accueil et de l'information des passagers et de *l'assistance des* appareils sur piste, en grève depuis le 31 juillet, ont repris le travail après l'accord conclu par les syndicats et la direction dans la nuit du 7 au 8 août.

Les grévistes (qui occupent environ cent cinquante postes de travail) demandaient la suppression des contrats à durée déterminée et l'arrêt du recours à la *sous-traitance*. Ils ont obtenu la titularisation d'une trentaine d'agents et la création de quarante emplois.

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

TIERS-MONDE

LE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT

La situation des nations les plus pauvres est « de plus en plus désespérée »

La situation des pays les plus pauvres du monde est « *de plus en plus désespérée* », car ils doivent « *faire face aux années 80, qui ont mal commencé pour eux, sans entrevoir aucun changement de leur situation en matière d'aide ou de commerce* ». Telle est la constatation faite par la Banque mondiale dans son quatrième rapport annuel sur le développement.

Le nombre des « *victimes de la pauvreté absolue* », estimé aujourd'hui à 750 millions, risque d'atteindre d'ici à la fin du siècle 850 millions, si — selon l'hypotèse *basse* formulée par les experts — la croissance des pays en développement importateurs de pétrole n'était que de 1.8 % par an. En revanche, si leur produit national brut augmentait de 2.7 % comme pendant les années 70, ce nombre pourrait être réduit à 630 millions. Ainsi, constate le rapport, « *l'écart entre les deux hypothèses ne se limite pas à quelques points de croissance. Il reflète en fait des perspectives radicalement différentes* » non seulement pour les nations en développement, mais pour tous les pays du monde.

La santé économique des Etats industriels est en effet, selon la Banque mondiale, de plus en plus liée à celle du tiers-monde par le jeu des échanges (1) et des flux financiers, et surtout dans le domaine de l'énergie et de l'alimentation. Ainsi tous les pays « *ont fortement intérêt à aider les nations en développement à accroître leur production énergétique... Dans aucun autre secteur d'investissement les intérêts économiques et stratégiques ne coïncident plus étroitement* ». Selon le rapport, les pays importateurs de pétrole devront investir près de 40 milliards de dollars par an (aux prix de 1980) pour accroître leur production énergétique.

Les pays à faible revenu, qui ne peuvent que très peu emprunter sur le marché des capitaux, resteront en tout cas « *étroitement tributaires* » des prêts publics pour financer leur développement. Or, précise la Banque, non seulement les flux financiers ne progresseront probablement pas aussi vite qu'il était prévu, mais les principaux bénéficiaires en seront encore les pays à revenu intermédiaire. Quelque 63 % de l'aide bilatérale des pays de l'O.C.D.E. et de l'OPEP vont à ce groupe de pays, surtout à quatre d'entre eux : Egypte, Israël, Jordanie et Syrie. « *La réorientation de l'aide est*, est-il écrit, *presque aussi importante qu'un accroissement de son volume global.* »

Cependant, le rapport souligne toute « *l'importance* » des politiques économiques nationales et « *le rôle déterminant de certaines orientations* » : il faut, selon lui, stimuler l'épargne et l'investissement, rationaliser l'emploi des ressources, adopter en matière de taux de change, de fiscalité et de subventions, une stratégie qui ne favorise indûment ni la promotion des exportations, ni le remplacement des importations, diversifier les débouchés et les gammes de productions primaires.

La détérioration de l'environnement international ne diminue en rien, souligne le rapport, la nécessité de prendre des mesures pour accroître la productivité et les revenus des catégories défavorisées.

Alors que plusieurs pays ont déjà réduit leur programme de développement humain, il existe pourtant, selon le rapport, divers moyens d'en préserver l'efficacité : *l'Etat peut ainsi demander aux groupes sociaux les plus favorisés de payer les services publics qui leur sont fournis ou aux collectivités locales de contribuer au financement des programmes dont elles bénéficient. Il est rare, ajoute la Banque mondiale, que les actions de développement humain consomment beaucoup d'énergie et leuré financement n'exige pas beaucoup de devises. Dans ce domaine les restrictions, pense-t-elle, n'étaient pas justifiées et ont eu des conséquences nocives.

Il reste que les efforts des pays en développement devront « *bénéficier d'un environnement extérieur satisfaisant. Avant tout leur action devra être soutenue par les pays industriels et par les exportateurs de pétrole à excédents de capitaux. Les divers groupes de pays devront tous veiller à investir de façon efficace et chercher à relever ou à maintenir leur taux de croissance* » (dans les pays industriels, ce taux devra être proche de 4 % par an pendant la deuxième moitié des années 80). « *Leur ajustement sera plus facile s'ils interviennent simultanément sur tous les fronts : énergie, capitaux et échanges, plutôt que de limiter leur action à tel ou tel de ces domaines. De même dans chacun de ces domaines les interventions des principaux groupes de pays devront garder une certaine cohérence* », étant donné l'interdépendance économique du monde.

(1) De 1970 à 1978, les exportations de produits manufacturés des pays en développement vers les Etats industriels ont augmenté de près de 12 milliards de dollars (aux prix de 1970), alors que leurs importations se sont accrues de près de trois fois plus.

ÉNERGIE

Les deux crises

(Suite de la première page.)

Parce que le pétrole, devenu cher, devrait voir ses réserves s'épuiser au cours du vingt et unième siècle, parce que le charbon n'est pas non plus inépuisable et pose de nombreux problèmes d'environnement, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé, le 29 janvier 1979, de convoquer une conférence internationale sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Cette conférence se tient du 10 au 21 août à Nairobi (Kenya), avec pour objectif « *d'élaborer des mesures en vue d'une action concertée visant à promouvoir la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergies nouvelles et renouvelables afin de contribuer à répondre à l'ensemble des besoins énergétiques futurs, notamment ceux des pays en développement, en particulier dans le contexte des efforts entrepris pour accélérer le développement des pays en développement* ».

Quatre à cinq mille délégués vont ainsi étudier et faire le point sur l'état des techniques solaire, éolienne, hydraulique, géothermique d'exploitation de la biomasse et des schistes, les possibilités d'utilisation, la viabilité économique de ces énergies, ainsi que sur les transferts de technologie nécessaires et les questions de financement.

Le financement des ressources nationales

Ces dernières sont évidemment primordiales. On serait tenté de dire qu'il n'y a pas de « crises » de l'énergie, mais un problème de financement des ressources nationales si l'on veut éviter un endettement rédhibitoire des plus pauvres et de quelques autres. Car ces ressources existent : les richesses hydroélectriques des pays en développement, par exemple, ne sont exploitées qu'à 8 %.

Pour enrayer la désertification, il faudra, selon la Banque mondiale, planter *50 millions* d'hectares en bois de feu d'ici à l'an 2000, rien que pour satisfaire la demande prévue en bois de chauffage et de cuisson. Et, s'il semble difficilement possible de remplacer par des tracteurs qui coûtent 8 000 dollars pièce les millions de mules, d'ânes, de bœufs, de buffles, d'éléphants, de chameaux ou de lamas sur lesquels comptent encore deux milliards d'hommes pour vivre, il ne faudra pas moins de 500 milliards de dollars d'investissements d'ici à l'an 2000 pour amoindrir la facture énergétique annuelle du tiers-monde de quelque 30 milliards de dollars à partir de 1990. Malgré les fortes réticences américaines, la nécessité de promouvoir une structure financière spécialisée — filiale, par exemple, de la Banque mondiale et où les pays interviendraient à hauteur de leur contribution, ce qui faciliterait l'intégration des fonds de l'OPEP, — sera l'un des enjeux de cette conférence.

Parce qu'elles ne représentent que 15 % des ressources énergétiques mondiales, les énergies renouvelables n'apparaissent pas au premier plan des préoccupations des « gros consommateurs » d'énergie que sont les pays industriels. Mais dans des pays à fort ensoleillement et dépourvus de réseaux de distribution d'énergie (notamment électrique), le solaire, la géothermie, l'exploitation de la biomasse pourraient contribuer de manière déterminante à la mutation énergétique.

Le pétrole s'est trouvé au centre du dialogue Nord-Sud, dont il a été à la fois le moteur et la cause principale d'échec. Cette première conférence des Nations unies sur l'énergie, parce qu'elle s'est voulue modeste et a tenté d'aborder la question sous des apparences plus techniques que politiques, pourrait être un premier pas vers cette stratégie du développement énergétique dans laquelle les pays industrialisés prendront enfin en compte les intérêts et les besoins réels des pays du tiers-monde.

BRUNO DETHOMAS.

● *Elf-Aquitaine découvre du pétrole au Guatemala.* — Elf-Aquitaine Guatemala, filiale de la société française, vient de faire une découverte de pétrole au Guatemala. Il s'agit d'un brut très lourd. Les premiers tests ont donné un débit de 160 mètres cubes par jour. Le forage va se poursuivre pour permettre une appréciation du caractère com-

L'OPEP TIENDRAIT UNE CONFÉRENCE A GENÈVE

Les ministres du pétrole de treize pays membres de l'OPEP se réuniront le 19 août, à Genève, à l'occasion d'une conférence extraordinaire. La rumeur courait depuis plusieurs jours, mais cette fois, c'est officiel et, dimanche soir, le ministre d'Etat koweïtien a confirmé l'information *qui était parue la veille dans la* revue spécialisée *Middle East Economie Servey*. Cette réunion extraordinaire va tenter d'unifier les prix du pétrole et de mettre un terme au surplus pétrolier qui existe actuellement sur le marché mondial.

L'Arabie Saoudite aurait accepté, selon le ministre d'Etat koweïtien, *de participer* à cette réunion. Le gouvernement de Ryad risque, cependant, *d'y faire figure d'accusé et de* se trouver isolé. Dans une interview à l'agence Reuter, le ministre libyen des affaires extérieures, le Dr Tureiki, a indiqué que les autres membres de l'OPEP avaient l'intention de demander à l'Arabie Saoudite d'augmenter le prix de son baril de brut de 4 dollars, pour le porter de 32 à 36 dollars. « *Tout le monde souhaite que l'Arabie Saoudite réduise ses exportations de pétrole* », a poursuivi le ministre, qui a indiqué qu'un niveau de 8,5 millions de barils par jour (contre 10,25 millions de barils par jour actuellement) « *résoudrait une partie du problème* ».

« *Si les Saoudiens persistent dans leur attitude, ce pourrait être la fin de l'OPEP* », a poursuivi le Dr Tureiki, en expliquant que « *pour certains pays qui dépendent principalement du pétrole, dans le Golfe ou ailleurs, c'était une question de survie* ». — (A.F.P., Reuter.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,1350	6,1450	— 130	— 60	— 220	— 120	— 570	— 420
$ can.	4,9330	4,9160	— 250	— 150	— 480	— 350	—1050	— 880
Yen (100).	2,5860	2,5960	+ 200	+ 280	+ 450	+ 530	+1250	+1380
D M	2,3960	2,4020	+ 80	+ 120	+ 160	+ 220	+ 480	+ 580
Florin	2,1580	2,1630	+ 50	+ 100	+ 100	+ 150	+ 400	+ 500
F.B. (100).	14,6160	14,6320	—1500	—1000	—2000	—1400	—3200	—2500
F.S.	2,7740	2,7820	+ 200	+ 250	+ 360	+ 440	+ 950	+1100
L (1 000).	4,8480	4,8620	— 700	— 550	—1250	—1000	—3000	—2700
£	10,8650	10,8990	+ 300	+ 500	+ 520	+ 760	+1500	+1800

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 3/4	12 1/4	12 1/8	12 1/2	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4
$ E.-U.	18 3/4	19 1/4	18 3/4	19 1/4	18 3/4	19 1/4	18 3/4	19 1/4
Florin	13	14	13 1/8	13 5/8	13 1/8	13 5/8	12 1/2	13
F.B. (100).	25	30	25	28	23	25	20	23
F.S.	3 1/4	4 1/4	8 1/2	9	8 5/8	9 1/8	9 1/2	10
L (1 000).	35	35	30	32	30	32	29	31
£	11 3/4	12 1/2	13 1/2	14	13 3/4	14 1/4	14	14 1/2
F. français	16	19	19 3/4	21 1/4	19 3/4	20 1/4	19 3/4	20 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Nouveaux dépôts de bilan, surtout dans l'industrie textile

Le Syndicat général de l'industrie cotonnière française vient, dans une lettre adressée au premier ministre, d'exprimer son inquiétude quant à l'intention des pouvoirs pubics de mettre en place un « plan textile » seulement *à l'automne. Il estime* que ce délai risque d'être fatal à bon nombre d'entreprises et demande que des mesures provisoires soient prises de toute urgence à l'égard des importations. La concurrence étrangère est, en effet, lourdement ressentie et provoque des dépôts de bilan en chaîne.

● *L'ancienne usine Boussac à Mirecourt (Vosges)*, rachetée en septembre 1980 par un industriel nancéen, M. Jean-Claude Bouton, a fermé ses portes après le règlement judiciaire survenu le 23 juillet. Aux termes de ce règlement, le groupe Agache-Willot serait le créancier prioritaire. L'ensemble du personnel (une centaine de salariés), dont près de la moitié était sous contrat emploi-formation, a été avisé de son licenciement immédiat sans préavis. Les responsables syndicaux C.F.D.T. et le personnel ont décidé d'occuper l'entreprise.

● *Pantashop (10 % de la production française de pantalons)*, qui pratiquait des prix concurrentiels avec ceux de l'étranger, est en difficulté depuis plusieurs mois. *La société allège* aujourd'hui ses structures et repart avec 35 millions de francs d'argent frais. Des trois éléments constitutifs du groupe, seul Sofintex demeure. La *société* Copatex a été dissoute fin octobre 1980 et Sofingros a déposé son bilan le 9 juillet dernier.

● *Les filatures Ancel-Seitz*, à Grange-sur-Vologne (Vosges), intéresseraient la société Jacques Esterel. Des trois cent vingt-sept salariés licenciés après la liquidation judiciaire prononcée en février 1981, soixante-dix seraient réembauchés d'ici le mois d'octobre, et une cinquantaine d'ici à 1983. La production devrait reprendre dès le mois d'août et s'orienter vers la fabrication de tissus d'ameublement portant la griffe Jacques Esterel, puis vers la *confection de qualité*.

● *La société Sevylor*, à Buhl (Haut-Rhin), a déposé son bilan le 6 juin 1981. Cette entreprise, qui emploie quatre cent vingt personnes, fabrique des objets de loisirs gonflables. Des contacts avec les pouvoirs publics sont en cours pour rechercher une solution de reprise des activités.

● *La société Elco à Riedisheim* (Haut-Rhin) vient de licencier neuf de ses cent vingt salariés. Spécialisée dans la fabrication de brûleurs à mazout, filiale du groupe suisse du même nom, cette entreprise a connu, ces derniers mois, une *baisse d'activité* en raison de la mauvaise conjoncture dans le secteur du bâtiment.

● *Les établissements Sotramez*, à Amilly (Loiret), usine de constructions mécaniques, viennent d'être mis en liquidation de biens *par le tribunal de commerce* de Montargis. Parallèlement, une demande de licenciement concernant quatre-vingt-huit ouvriers, sur un effectif de trois cent quarante-quatre salariés, *a été déposée* par la direction auprès de l'inspection du travail.

● *A l'entreprise Reinier*, à Mulhouse, les trente-trois salariés travaillant en sous-traitance pour la S.N.C.F. ont décidé de mettre fin à la grève commencée le 3 juillet, après un accord portant sur l'amélioration des conditions de travail et des salaires et sur la réintégration d'un délégué syndical C.F.D.T.

***

● *Chômage technique chez Michelin.* — La direction de *l'usine Michelin de Vannes* (Morbihan), mille deux cents salariés, a annoncé qu'une quinzaine de journées de travail devraient être chômées d'ici à la fin de l'année, en raison de l'« *importance des stocks* ». Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. soulignent de leur côté que la durée hebdomadaire du travail est de 41,4 heures. Des *mises en chômage* technique ont déjà été décidées pour six mille des vingt-deux mille salariés des cinq usines Michelin de Clermont-Ferrand, ainsi *que pour les deux mille quatre* cent quatre-vingt-douze salariés de l'usine de Cholet (Maine-et-Loire).

● *Après l'annonce de la fermeture* des usines Kléber à Colombes, Citroën à Clichy, Asnières et Levallois, et de la restructuration de l'usine Chausson à Gennevilliers (près de cinq mille emplois supprimés), la C.G.T. affirme qu'elle « *empêchera les patrons de casser les piliers économiques des Hauts-de-Seine, premier département industriel français* ». Mettant en cause le groupe Michelin, elle demande sa nationalisation afin de « *l'empêcher de nuire* : « *Il y a un cinquième frère Willot dans les Hauts-de-Seine*, assure-t-elle, *c'est Michelin.* »

LE MAIRE DE NANTERRE DEMANDE LA FERMETURE DU « DÉPÔT DE MENDICITÉ » ET LA DÉCENTRALISATION DE L'HOSPICE DE NANTERRE

Deux jours après la visite impromptue à la maison de Nanterre de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État aux personnes âgées (« le Monde » des 6 et 7 août), M. Yves Saudmont, conseiller général et maire de la ville, a dénoncé *à son tour, vendredi 7 août*, les conditions d'existence des indigents et des personnes âgées hébergées dans cet établissement, situé sur le territoire ...

Rappelant que près de cinq *mille personnes sont concentrées* dans un même ensemble géré par la préfecture de police de Paris, M. Saudmont a réclamé, dans l'immédiat, la fermeture du dépôt de mendicité avant le 31 décembre ; l'arrêt de tout recrutement de nouveaux pensionnaires de l'hospice et le départ d'une centaine de personnes âgées « *sur la base du volontariat* » ; la création, avant le 31 août, d'un « *service d'assistance aux pensionnaires se trouvant en difficultés à l'extérieur de l'établissement* ».

Les élus communistes de Nanterre et de Colombes siégeant au conseil de surveillance de l'établissement ont adressé, le 7 août, un mémoire rédigé en ce sens à *M. Pierre Mauroy, premier ministre*. Ils suggèrent, comme l'avait préconisé M. Franceschi, la décentralisation de la maison de Nanterre, qui devrait, selon eux, conserver une vocation essentiellement hospitalière

Pour faire éclater les structures de l'hospice, les élus communistes proposent la création en Ile-de-France de neuf maisons de retraite spécialisées de cent places chacune, financées par l'Etat, la région, et les départements, la gestion étant assurée ensuite par ces derniers. Pour faire disparaître le dépôt de mendicité (mille quatre cent cinquante-cinq lits), ils souhaitent voir créer à Paris *intra muros* un établissement de deux cents lits où la préfecture de police garderait les pensionnaires durant vingt-quatre heures sous surveillance médicale, avant de les réorienter vers un centre d'accueil et de réinsertion sociale d'une plus grande capacité.

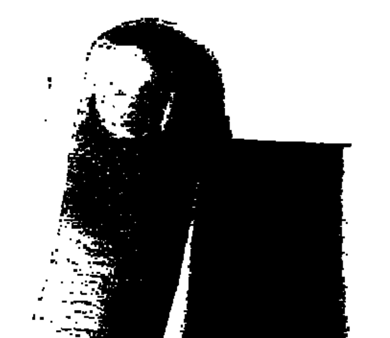
AFFAIRES

M. Antoine Willot est inculpé à son tour d'abus de biens sociaux

Après Jean-Pierre, Antoine ; après le « financier », l'« industriel ». Quinze jours à peine après l'inculpation de M. Jean-Pierre Willot, c'est donc au tour de M. Antoine Willot d'être inculpé par M. Martinet, juge *d'instruction, d'abus de biens sociaux* et de présentation de bilan inexact à *propos* de la gestion des sociétés Christian-Dior et la Belle Jardinière. Cette inculpation, rendue publique samedi 8 août, avait été notifiée quelques jours auparavant.

Le parquet de Paris a également demandé samedi *8 août au juge* d'instruction, par un réquisitoire supplétif, *d'enquêter sur les délits* d'abus de biens sociaux et de présentation de bilan inexact qui auraient pu être commis dans la gestion de Boussac-Saint-Frères.

MM. Jean-Pierre et Antoine Willot sont donc, pour le moment, inculpés tous deux pour le même chef d'accusation, *et pour des sociétés dont le* siège social est à Paris. Interrogé samedi *soir*, M. *Roger* Lelarte, bâtonnier, défenseur des deux intéressés, s'est déclaré « *surpris* » de l'inculpation de M. Antoine Willot à propos de la gestion de La Belle Jardinière. Selon le bâtonnier, seul un chèque de M. Antoine Willot, permettant un transfert de fonds de la société Christian-Dior à Boussac-Saint-Frères, *est à l'origine de la* décision du juge.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

LA CAPITALISATION BOURSIÈRE REPASSE LA BARRE DES 200 MILLIARDS DE F.

La capitalisation des valeurs françaises à revenu variable à la Bourse de Paris a de nouveau franchi, fin juillet, la barre des 200 milliards de francs en dessous de laquelle elle était revenue le 30 juin dernier. Elle s'est, en effet, établie à 210,06 milliards de francs alors que, un mois auparavant, son montant n'était plus que de 191,73 milliards, faisant ressortir une diminution de 5,8 % par rapport à fin mai et de 21,7 % par rapport à fin avril (244,99 milliards).

Les secteurs de la cote qui ont le plus contribué à ce redressement sont les produits de base (+ 14,7 %) avec en tête les « pétroles » (+ 26,3 %). Viennent ensuite, les « biens de consommation durables » (+ 15,5 %), les « biens de consommation non durables » (+ 11,3 %) comprenant la pharmacie (+ 14,3 %), les « biens d'équipement » (+ 11,3 %), qui incluent l'aviation et les engins (+ 20 %), les « constructions » (+ 9 %), les « biens de consommation alimentaires » (+ 8,8 %), les « services » (+ 6,8 %) et les « sociétés financières » (+ 4,8 %).

Mais, si plusieurs grands secteurs sont revenus aux niveaux ou au voisinage des niveaux de fin avril, trois restent loin à la traîne : les « produits de base » (−18,9 %), avec les « pétroles » (−20,7 %), les « biens d'équipement » (−32,3 %), avec la « construction électrique et électronique » (−29,4 %) et les « sociétés financières (−19,4 %). Cette analyse se passe de tout commentaire.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

P.U.K. — Pour le premier semestre de l'exercice 1981, le chiffre d'affaires du groupe atteint 20 431 millions de francs. La progression par rapport à la période correspondante de l'année précédente est de 2,2 %, mais elle est très inégale suivant les branches, ressortant à 21,3 % pour la « métallurgie fine et matériaux avancés », à − 0,3 % pour la « chimie » et même à − 10,9 % pour les « métaux ferreux et cuivreux ». L'augmentation des ventes pour la principale division, l'« aluminium », est de 3,3 %.

RHONE-POULENC. — Filiale à 100 % de Rhône-Poulenc S.A., Rhône-Poulenc Industries sera filialisé dans le courant du mois d'octobre prochain avec effet rétroactif au 1er janvier 1981. En plus de Rhône-Poulenc Santé, branche du groupe fonctionnant déjà de façon autonome, seront créées six filiales, à savoir « Rhône-Poulenc Ingénierie », « Rhône-Poulenc Spécialités chimiques », « Rhône-Poulenc Chimie de base », « Rhône-Poulenc Interservices », « Rhône-Poulenc Recherche » et « Rhône-Poulenc Informatique ». Prévue de longue date, cette redistribution des cartes est indépendante du projet gouvernemental de nationalisation, a déclaré M. Gérard Worms, directeur général adjoint. De fait, le président J. Gandois en avait fait état plusieurs semaines avant l'élection présidentielle. L'opération vis à modifier les structures juridiques du groupe. Réduite à l'état de holding, Rhône-Poulenc Industries devrait être un peu plus tard absorbé par Rhône-Poulenc S.A.

CRÉDIT LYONNAIS IMMOBILIER. — Emprunt de 350 millions de francs, à 17,8 % d'une durée de dix ans.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	6 août	7 août
Valeurs françaises	85,1	85,3
Valeurs étrangères	157	157,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,2	92,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 10 août ...... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/8	10/8
1 dollar (en yens)	236,3	236

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS
(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	31 juillet	7 août
Valeurs franç. à revenu variable	768,1	785,2
Valeurs étrangères	1967,5	2034,0
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	109,4	113,3
Assurances	203,1	203,4
Banques et soc. fin.	69,9	70,8
Sociétés foncières	116,4	116,0
Soc. investissem. portef.	101,2	103,4
Agriculture	140,5	143,9
Aliment., brasser., distil.	151,5	158,9
Automob., cycles et leurs équipem.	48,5	54,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	197,8	199,6
Caoutchouc (industr. et comm.)	57,8	60,8
Carrièr. salin., charb.	123,5	116,4
Constr. mécan. et navales	90,3	93,6
Hôtels, casinos, thermal.	171,3	182,4
Imprimeries, papiers, cartons	101,3	102,4
Magasins, comptoirs d'exportation	103,6	108,1
Matériel électrique	96,3	98,1
Métallurgie com. des prod. métal.	29,9	29,9
Mines métalliques	143,0	154,1
Pétroles et carburants	113,3	118,6
Produits chim. et électro-métall.	112,6	117,1
Services publics et transp.	108,3	108,0
Textiles	78,6	76,6
Divers	135,6	141,0
Valeurs étrangères	266,2	275,2
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	81,0	90,9
Sociétés	86,0	92,0
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	90,6	91,3
Emprunts d'État	91,5	89,4
Emprunts garantis et assimilés	90,9	81,3
Sociétés	89,2	86,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	88,8	92,3
Produits de base	71,6	76,3
Construction	176,3	173,6
Biens d'équipement	72,6	76,1
Biens de consomm. durables	82,4	86,7
Biens de consomm. non durables	78,0	82,1
Biens de consomm. alimentaires	120,0	127,5
Services	162,6	165,4
Sociétés financières	86,6	87,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	210,5	216,5
Valeurs industrielles	78,3	82,5
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	113,1	116,1

BOURSE DE PARIS — 7 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 556
5 %	47 60	2 575
3 % amort. 45-54	71	0 058
4 1/4 % 1963	90	4 047
Emp. N. Éq. 6 % 66	....	5 112
Emp. N. Éq. 6 % 67	....	1 118
Emp. 7 % 1973	6830	..
Emp. 8,80 % 77	98	1 856
Emp. 9,80 % 78	77 30	0 725
E.D.F. 7,8 % 61	....	4 187
E.D.F. 14,5 % 80-92	89 30	2 536
Ch. France 3 %	203 20	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	168	....
Aciers Peugeot	92	84
Actibail	121	121
Agence Havas	680	680
A.G.F. (St Cent.)	740	739
A.G.P. Vie	2420	2430

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	36	....
Air-Industrie	16 60	....
Alfred Herlicq	71 50	74 d
Allobroge	303	306
Alsacienne Banque	272	272
Amrep	852	859
André Roudière	98 90	92 20
Applic. Hydraul.	205 50	210
Arbel	120	118 20
A. Thiéry-Sigrand	41	38 20 o
Artois	259	259
At. Ch. Loire	36 60	35 20
Aussedat-Rey	27	26
Bain C. Monaco	76 90	76 90
Bazaris	313	301
Banque Hervet	150 50	150 20
Banque Hypoth. Eur.	220	222
Banque Nat. Paris	256	256
B.O.I.C.	19	19
Banque Worms	168 20	166
Bénédictine	859	893
Bernard-Moteurs	51	52
Biscuit (Génér.)	420	421

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	785	780
Bon-Marché	87 30	93 50
Boris	410	428 d
Bras. Glac. Int.	435	453 d
Bretagne (Fin.)	68 50	69
B. Scalb. Dup.	84	84
B.S.L.	95	98 50
Cambodge	140	137
C.A.M.E.	82	82 10
Campenon Bern.	229	250 d
Caout. Padang	280	289 o
Carbone-Lorraine	52	50
Carnaud S.A.	72	72
Caves Roquefort	590	575
Cedis	800	800
C.E.G.Frig.	145	145
Centen. Blanzy	391	391
Centrest (Ny)	104 50	....
Cerabati	145	142
C.F.F. Ferrailles	208	208
C.F.S.	456	440
C.G.I.B.	9 25	12 d
C.G.Maritime	13	13 90 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	155	150
Chambon (M.)	197	197
Chambourcy (M.)	585	586
Champex (Ny)	105	....
Chim. Gde Paroisse	106 50	102
C.I. Maritime	234	245
Ciments Vicat	223	225
CIPEL	103	100
Citram (B)	147	144
Clause	394	384
Cl. MA (Fr.-Bail)	257	267 d
CMM-Mar-Madag.	37 60	....
Cochery	72	70
Cofradel (Ly)	350	435 d
Cogifi	173	175
Comindus	307	....
Cosiphos	114 10	118 60
Comp. Lyon-Alem.	159 80	153 50
Concorde (La)	247	245
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	35	....
Crédit (C.F.B.)	120	....
Créd. Gén. Ind.	183	181

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Étrangères: [illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]	174	173
[illegible]	228	229 20
[illegible]	133	133
[illegible]	220	....
[illegible]	322	318

Autres valeurs hors cote

[illegible]	140	....
[illegible]	27 70	....
[illegible]	589	580
[illegible]	13	....
[illegible]	70 20	....
La Mure	130	....
Métallurgique Minière	26 60	11 80 o
Océanic	421	....
Petrofigaz	210	....
Pronuptia	120	....
Sabl. Morillon Corv.	85	....
Total C.F.N.	148	160 d
Ufinex	2 40	....
Voyer S.A.	375	372

SICAV

7/8	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8556 26	8168 27
Actions France	149 17	142 41
Actions-Investiss.	194 09	185 29
Actions sélectives	220 18	210 20
Aedificandi	236 10	225 39
A.G.F. 5000	169 17	161 50
Agfimo	269 60	257 37
Altefi	172 06	164 26
A.L.T.O.	161 26	153 95
Amérique Gestion	351 84	335 89
Bourse-Investiss.	185 76	177 34
C.I.P.	627 93	599 48
Convertimo	212 14	202 52
Cortexa	697 81	666 17
Credinter	277 27	264 70
Croiss. Immobil.	252 30	240 86
Drouot-France	196 54	187 63
Drouot-Investiss.	500 07	477 39
Energie	233 94	223 33
Epargne-Croiss.	1030 22	983 50
Epargne-Industr.	308 42	294 43
Epargne-Inter	493 38	471 01
Epargne-Oblig.	137 30	131 07
Epargne-Unie	578 21	561 99
Epargne-Valeur	263 77	251 81
Euro-Croissance	275 78	263 26
Financière Privée	635 34	606 53
Foncier Investiss.	441 53	421 51
France-Épargne	298 51	284 97
France-Garantie	230 59	226 07
France-Investiss.	278 30	265 68
Fr.-Obl. (nouv.)	320 37	306 84
Francic	175 06	167 11
Fructidor	165 03	157 55
Fructifrance	303 66	289 89
Gestion Mobilière	372 43	355 54
Gest. Rendement	368 48	351 77
Gest. Sél. France	252 63	241 17
I.M.S.I.	255 31	243 73
Indo-Suez Valeurs	476 46	454 85
Interoblig.	6606 21	6306 64
Intersélect France	187 66	179 15
Intervaleurs Indust.	294 78	281 41
Invest. St-Honoré	476 48	454 85
Laffitte-France	145 66	139 04
Laffitte-Oblig.	123 55	117 95
Laffitte-Rend.	162 12	154 77
Laffitte-Tokyo	520 20	496 61
Livret portefeuille	331 29	316 27
Multi-Obligations	361 92	345 51
Multirendement	122 13	116 59
Mondial Investiss.	227 27	216 96
Natio.-Inter.	599 77	572 57
Natio.-Valeurs	367 44	350 78
Oblisem	129 50	123 63
Pacifique St-Honoré	303 24	289 49
Paribas Gestion	350 71	334 81
Pierre Investiss.	286 27	273 29
Rothschild Expans.	570 78	544 90
Sécur. Mobilière	332 98	317 88
Sélec. Mobil. Div.	260 45	248 64
S.P.I. Privinter	186 41	177 96
Sélection-Rendem.	127 19	121 42
Sélect. Val. Franç.	146 72	140 07
S.F.I. fr. et étr.	302 03	288 33
Sicavimmo	334 10	318 95
Sicav 5000	143 98	137 45
S.I. Est	729 82	696 73
Sivafrance	240 46	229 55
Sivam	222 69	212 59
Siverente	159 18	151 96
Sivinter	258 91	247 17
S.I.G.	507 33	483 77
S.N.I.	791 04	755 17
Sogepargne	264 77	252 76
Sogevar	617 70	589 69
Soginter	768 36	723 97
Soleil Investiss.	341 08	325 61
U.A.P. Investiss.	239 62	228 75
Unifrance	166 54	158 99
Unifoncier	451 68	431 20
Unigestion	422 69	403 52
Uni-Japon	690 73	659 41
Unirente	1296 90	1254 26
Valorem	278 73	266 09
Worms Investiss.	485 90	463 87

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2325	2348	2355	2340
3148	C.N.E. 3 %	3219	3217	3201	3200
470	Air Liquide	487 50	489	489	488
325	Als. Superm.	347	350	350	350
[illegible]	A.L.S.P.I.	95	96	96	95 20
260	Euréfrance	252 80	252 50	252 50	252 50
745	Europe n° 1	730	740	740	742
475	Facom	545	555	555	550
137	Finextel	138 90	139 90	139 90	137 20
129	Fives-Lille	134 80	132	132	133 10
105	Fonderie (Gén.)	100	93	93	94 80
260	Pechiney	277	277	277	273
270	Pernod-Ricard	297	301	305	295 10
120	Pétroles (Fse)	124 10	121	121	120
155	— (obl.)	160 10	164	164	161
34	— (certific.)	33 50	31 90	31 90	31 25
62	Pétroles B.P.	58 40	58	58	59
165	Peugeot S.A.	165	165	163	165
280	U.I.S.	278	282	282	279
102	U.C.B.	102 50	101 10	101 10	100
5 50	Usinor	7 50	7 60	7 60	7 70
90	— (obl.)	91	91 50	91 50	90 60
126	U.T.A.	122 50	122	122	124 50
210	Valéo	241	245	244 50	240 10
355	— (obl. conv.)	383 60	383 60	383 60	383 60
325	Gen. Motors	369	370	374	377 40
57	Goldfields	63	63 20	63 20	61 80
82	Harmony	92	93 90	93 90	93
22	Hitachi	28 45	27 85	27 75	27 85
360	Hoechst Akt.	365 50	377	378	378
35	Imp. Chemical	36 50	36 50	36 80	35 90
132	Inco. Limited	136 50	136 40	136 40	136
375	IBM	424	422	425	418
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
160	Dome Mines	172	176 20	176 20	175
186	Driefontein Cst	193	200	200 80	202 80
300	Du Pont-Nem.	355	348 50	345	348 50
485	Eastman Kodak	544	545	548	536
74	East Rand	80 20	82	82 c	80 35 c
215	Ericsson	240 50	245	244 80	241
456	Exxon Corp.	269 80	271 50	271	271 50
148	Ford Motors	158	158	158	156
235	Free State	255	258	259	255
120	Gencor	135 50	139 80	139 80	137
410	Gén. Electr.	444	444	443 50	440
710	Siemens A.G.	695	694	690	697
135	Sony	156 80	160	162 50	160
385	Unilever	391	391	391	391
95	Un. Min. 1/10	110	113 40	110	110 70
335	Unit. Techn.	390	408	403	414 70
270	West Deep	274 90	277	277	279 90
540	West Drief.	528	555	555	551
340	West Hold.	376	391 50	391 90	391 50
335	Xerox Corp.	371	368	368	381
3 12	Zambia Corp.	3 46	3 40	3 49	3 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	5 001	6 068	5 960	6 220
Allemagne (100 DM)	238 700	239 300	231	243
Belgique (100 F)	14 571	14 615	13 100	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	215	215 800	208	219
Danemark (100 krd)	75 850	76 070	73	78
Norvège (100 k)	96 720	97 570	92	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 940	10 835	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 780	9 795	....	....
Italie (1 000 lires)	4 840	4 841	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	275 350	276 550	269	282
Suède (100 krs)	112 710	113 410	108 500	114
Autriche (100 sch)	33 950	34 100	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	5 998	6 012	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 040	9 060	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 883	4 888	4 710	4 960
Japon (100 yens)	2 514	2 582	2 420	2 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/8
Or fin (kilo en barre)	88900	91000
Or fin (en lingot)	88650	91100
Pièce française (20 fr)	880	894
Pièce française (10 fr)	470	475
Pièce suisse (20 fr)	784 60	793 80
Pièce latine (20 fr)	746	749
Souverain	825	828
Pièce de 20 dollars	3980	4000 40
Pièce de 10 dollars	1960	2000
Pièce de 5 dollars	950 10	.....
Pièce de 50 pesos	3700	3795
Pièce de 10 florins	671	699

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain
Le Monde
publiera :

● IDÉES : Dissuasion nucléaire et défense de l'Europe.
● RÉGIONS : Montagne fragile à Bourg-Saint-Maurice.
● MONDE DE LA MÉDECINE : La virologie, discipline fructueuse écartelée, par Jean-Yves Nau.

A B C D E F G

Au Portugal

Le premier ministre présente sa démission au chef de l'État

M. Francisco Pinto Balsemao devait, ce lundi 10 août, présenter sa démission au chef de l'Etat portugais, le général Eanes. Le premier ministre a, en effet, estimé qu'il ne pouvait plus faire face à sa tâche, en raison de l'appui insuffisant obtenu, le dimanche 9, au sein du conseil national de sa formation, le Parti social-démocrate (P.S.D.) : M. Balsemao avait recueilli trente-sept voix en sa faveur, contre quinze votes hostiles et deux abstentions. Le chef du gouvernement avait indiqué qu'il entendait faire l'unanimité afin de pouvoir poursuivre sa mission.

M. Balsemao avait été choisi en décembre dernier pour succéder, à la tête du P.S.D., à Francisco Sa Carneiro, décédé le 8 décembre 1980 dans un accident d'avion. Ministre adjoint auprès du premier ministre dans le gouvernement de coalition conservateur formé le 3 janvier 1980, M. Balsemao était devenu officiellement chef du gouvernement le 9 janvier de cette année.

Agé de quarante-quatre ans, brillant journaliste (1), M. Balsemao, cofondateur, en 1974, du parti populaire démocratique, qui allait devenir le P.S.D., avait d'abord fait l'unanimité au sein de sa formation traumatisée par la brutale disparition de son leader et par la réélection, en décembre, du général Eanes à la tête de l'Etat.

Rapidement, pourtant, il fut en butte aux critiques des « durs » de son parti, qui lui reprochaient sa politique de coopération institutionnelle avec le président de la République. Ceux-ci, représentés, en particulier, par deux anciens ministres, MM. Eurico de Melo et Anibal Cavaco e Silva, et par un député « activiste », Mme Helena Rosetta, souhaitaient que soit poursuivie la politique de confrontation avec le chef de l'Etat engagée par Francisco Sa Carneiro. Les éléments les plus conservateurs du P.S.D. estiment, en effet, que le général Eanes est un obstacle à leur projet politique, consistant à débarrasser le Portugal des traces de la « révolution aux œillets » de 1974.

Ce clivage au sein du P.S.D. se retrouvait dans le gouvernement de M. Pinto Balsemao, composé de huit ministres sociaux-démocrates, de cinq représentants du Centre démocratique et social (C.D.S.), d'un monarchiste et d'un indépendant. Le C.D.S., en particulier, s'était inquiété d'un éventuel rapprochement du P.S.D. avec les socialistes, qui aurait brisé la coalition électorale d'Alliance démocratique, née en vue des élections de décembre 1980, et au pouvoir depuis lors.

La solidité du gouvernement de M. Balsemao avait été compromise, ces derniers mois, par des démissions. La plus grave fut, le 27 juillet, celle de M. Carlos Macedo, ministre des affaires sociales, et un des leaders du P.S.D. Ce départ était justifié par une décision, le 17 juillet, du Conseil de la révolution, déclarant, pour la cinquième fois, inconstitutionnelle une loi de dénationalisation des banques jugée essentielle par la majorité. A la suite de ce veto, formulé par un organe créé après le 25 avril 1974 pour maintenir intact l'esprit de la « révolution des œillets », mais normalement appelé à disparaître cette année, M. Macedo et les « durs » du P.S.D. ont préconisé la démission du cabinet. Soucieux d'éviter une grave crise institutionnelle, M. Balsemao avait refusé cette solution. La convocation du conseil national avait été décidée pour trancher le débat au sein du parti.

Confronté à la démission de M. Balsemao, le président Eanes cipal parti à l'Assemblée, de devrait charger le P.S.D., prin-désigner un nouveau premier ministre. Si aucun nom ne fait l'unanimité, le chef de l'Etat pourra proposer un « gouvernement d'initiative présidentielle », qui devra obtenir la confiance du Parlement. Dans le cas contraire, les Portugais seraient de nouveau appelés aux urnes, pour élire, pour la troisième fois en trois ans, une nouvelle Assemblée. Selon les observateurs de Lisbonne, le parti socialiste de M. Mario Soares serait, éventuellement, bien placé pour emporter cette consultation.

(1) M. Balsemao a fondé et dirigé l'hebdomadaire *Expresso*.

ISRAËL PRODUIT DES MISSILES SOL-SOL

Jérusalem (A.F.P.). — La télévision israélienne a annoncé le dimanche 9 août, pour la première fois, que les industries militaires israéliennes produisent des missiles sol-sol d'un calibre de 290 mm et d'une très grande puissance explosive. Aucun détail n'a été fourni quant à la portée de ces missiles, qui ont commencé à être développés au lendemain de la guerre de six jours de juin 1967.

Selon les séquences du film projeté dimanche, les missiles sont déjà opérationnels. Ils sont tirés à partir de rampes de lancement semblables aux orgues de Staline utilisés par les forces palestiniennes pour leurs *Katiouchas*.

Selon « le Point »

M. DEFFERRE A REÇU DES MENACES DE MORT D'« HONNEUR DE LA POLICE »

L'hebdomadaire « le Point », dans son édition datée 10-16 août, affirme que M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a reçu, il y a de cela quinze jours, une lettre de menaces de mort signée Honneur de la police. Cette lettre, toujours selon « le Point », accompagnée d'une balle de calibre 7,65, promet qu'un projectile du même type est « réservé » au ministre d'Etat.

Honneur de la police, groupe clandestin d'extrême droite, a déjà, par le passé, revendiqué l'assassinat de l'écrivain Pierre Goldman et le plasticage de la voiture d'un militant de la C.G.T., M. Maurice Lourdes, l'un des responsables du service d'ordre de ce syndicat.

La régularisation de la situation des immigrés

LES CANDIDATS DOIVENT APPORTER LA PREUVE D'UN EMPLOI STABLE

M. François Autain, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, après les mesures examinées en conseil des ministres le 23 juillet, précise dans une interview à *Libération* (10 août), les conditions à remplir par les étrangers arrivés clandestinement en France avant le 1er janvier, pour régulariser leur situation.

Ces conditions sont les suivantes : présenter un contrat de travail d'un an ou plus, ou, étant donnée la précarisation générale de l'emploi, apporter la preuve d'un emploi stable. En outre, être sympathisant d'un parti politique, quel qu'il soit ne sera plus un motif de refus de la nationalité française, et dans cette optique, tous les cas examinés ces dernières années seront révisés.

Interrogé sur les projets du gouvernement en matière d'attribution de la nationalité française, le ministre a répondu que le gouvernement travaillait à la redéfinition de ses critères. Ceux-ci seraient désormais fonction de l'ancienneté sur le sol. Enfin, il a annoncé que des crédits seraient inscrits au prochain budget, dans le cadre de contrats d'agglomération, afin d'aider à une meilleure intégration des immigrés dans les collectivités locales.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Bidalou*, magistrat révoqué le 8 février par le conseil supérieur de la magistrature pour « *manquements graves aux devoirs de son état* » (*le Monde* du 10 février), pourrait être prochainement réintégré dans la magistrature. Il a indiqué qu'il serait probablement nommé substitut à Pontoise (Val-d'Oise). A la chancellerie, on précise qu'une proposition en ce sens a été faite par les services judiciaires, mais qu'on en est « *au stade préparatoire* », et qu'aucine décision ne sera prise avant la fin du mois. Le décret de nomination d'un magistrat doit être signé par le garde des sceaux, le premier ministre et le président de la République, après avis du conseil supérieur de la magistrature.

● *M. Robert Andreucci*, secrétaire général des éditions Vaillant (du groupe de presse du parti communiste), a été nommé membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse et à l'adolescence. M. Andreucci remplace ainsi M. Georges Rochereau, et aura pour suppléant M. Franklin Loufrani, président-directeur général de Télé-Junior S.A. Les éditions Vaillant publient entre autres *Pif gadget*, *Rahan* et *Pif poche*.

● *Des inconnus* ont profané la stèle élevée à *Montredon (Aude)*, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 août, à la mémoire du commandant de C.R.S. Le Goff, tué en mars 1976 au cours d'une fusillade qui avait opposé viticulteurs et force de l'ordre. Des croix gammées ont été peintes sur l'édifice. Quelques jours aupravant, le seul inculpé de cette affaire, M. Albert Teisseyre, viticulteur à Lauraguel (Aude), avait reçu des menaces de mort par téléphone. Ces deux incidents viennent s'inscrire dans le climat de tension grandissant qui règne actuellement dans le milieu viticole audois. Récemment, plusieurs syndicat agricoles ont demadé instamment aux détaillants et grandes surfaces de s'abstenir de vendre des fruits, des légumes et des vins d'importation. — (*Corresp.*)

● *Un prix de journalisme « Europe humaine » au Conseil de l'Europe.* — Un prix de journalisme « Europe humaine » vient d'être créé par la direction de la presse et de l'information du Conseil de l'Europe. Ce prix est destiné à récompenser trois journalistes de la presse écrite et de la radio de l'un des pays membres ayant le mieux informé et sensibilisé le public sur « la renaissance de la cité ». Ces trois prix consistent respectivement en :

— Une somme de 4 000 francs, ainsi qu'une médaille d'argent du Conseil de l'Europe et un voyage à Berlin en mars 1982 ;

— Une somme de 2 500 francs ainsi qu'une médaille de bronze ;

— Une somme de 1 000 francs.

Renseignements : Conseil de l'Europe, avenue de l'Europe, B.P. 431 R 6, 67006 Strasbourg Cedex ; tél. : (88) 61-49-61.

Le dollar toujours au plus haut

6,155 F à Paris

Le dollar a repris, ce lundi matin 10 août, son ascension fulgurante, sur toutes les grandes places financières internationales, vis-à-vis de toutes les devises, y compris le franc suisse, l'accélérant même notablement pour battre tous ses records à Paris (6,1550 F contre 6,07 F vendredi en fin d'après-midi), mais aussi à Milan (1 266 lires contre 1 246 lires), et atteindre à Francfort ses niveaux les plus élevés depuis la fin du mois de juillet 1976.

Les cambistes attribuent cette nouvelle envolée de la devise américaine, pêle-mêle, au feu vert donné par le président Reagan à la construction de la bombe à neutrons, à l'apparente réussite de ce dernier à juguler la grève des aiguilleurs du ciel, et, surtout, à la situation explosive en Pologne.

Mais, phénomène plus inquiétant encore que la hausse du dollar : déjà l'objet de pression à la baisse la semaine dernière à l'intérieur du serpent monétaire européen, le franc français a de nouveau été attaqué en particulier par rapport au deutschemark, parvenu au voisinage immédiat de 2,40 francs, soit très près de son cours plafond (2,4093 francs).

Il n'en a pas fallu davantage pour relancer des rumeurs d'un réalignement imminent des parités dans le S.M.E. et certains reparlent même d'une dévaluation pure et simple du franc. Si cette hypothèse ne paraît pas très vraisemblable dans les circonstances actuelles, en revanche, le maintien des parités monétaires à l'intérieur de la C.E.E. semble de plus en plus aléatoire. Pour les experts de Bruxelles, qui, pour l'instant, rejettent aussi toute idée d'une dévaluation du franc, un réalignement est inévitable avant la fin de cette année dans le S.M.E. A l'appui de leur thèse, ceux-ci font valoir les déséquilibres financiers de plus en plus tranchés apparus entre les différents pays de la C.E.E. avec les déficits budgétaires de l'Italie, de la Belgique (dont le franc est à son cours plancher), et maintenant de la France.

Dans certains milieux, l'on estime cependant qu'une dévaluation franc français contre deutschemark serait pour l'instant inutile et politiquement périlleuse pour le nouveau gouvernement français, qui s'est engagé à défendre la monnaie nationale. Techniquement, affirme-t-on encore, elle ne se justifierait pas non plus. Les autorités françaises ont réussi à défendre le franc en mai dernier au cours d'une alerte bien plus chaude et elles disposent encore d'importantes munitions pour préserver sa valeur.

En attendant, les banques centrales paraissent avoir réagi mollement lundi matin aux nouvelles attaques du dollar, les cambistes chiffrant les interventions de la Banque de France à moins de 30 millions de dollars et celles de la Bundesbank à 100 millions de dollars à peine. Serait-ce dans l'espoir d'un reflux du billet vert ?

A. D.

Nouvelles manifestations de colère chez les producteurs du Midi

L'effervescence qui règne chez les agriculteurs du Midi continue à se manifester un peu partout dans les départements du Sud de la France.

Dans le Tarn-et-Garonne tout d'abord, des arboriculteurs ont déversé des caisses de fruits et de légumes devant la préfecture de Montauban pour mettre en garde l'opinion contre les conséquences de la politique actuelle sur les six mille à huit mille emplois concernés par le secteur arboricole dans la région. Près de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales, des barrages établis par des agriculteurs sur la nationale 618, à l'aide de troncs d'arbres abattus et de pneus enflammés, ont provoqué de nombreux embouteillages. Les auteurs de ces actes voulaient attirer l'attention sur les problèmes fonciers de la région, notamment sur le fait que 50 % des terres en Vallespir (P.-O.) appartiennent à des étrangers. Toutes ces actions ne sont pas exemptes de bavures : à Béziers (Hérault), deux camions contenant 500 hectolitres de vin français ont été vidés, vraisemblablement par erreur, dans la nuit de samedi à dimanche.

Une cinquantaine de viticulteurs ont occupé tôt, ce lundi 10 août, le pinardier grec *Ampelos*, ancré à Sète, et qui contient une cargaison de vin en provenance d'Italie. Les viticulteurs manifestent ainsi leur volonté que cessent totalement les exportations de vin italien vers la France.

Enfin, une « cellule de gestion » réunissant des représentants du ministère de l'agriculture, du ministère du budget et du FORMA (Fonds d'orientation et de régulation du marché agricole), devrait examiner, mardi 11 août, les propositions des organisations syndicales agricoles du Vaucluse. Les conclusions de la cellule pourraient être déterminantes en ce qui concerne la poursuite, ou non, des actions d'agriculteurs dans la région.

● *L'Espagne proteste de nouveau* contre les agressions dont sont victimes les camions espagnols de la part des agriculteurs français, auprès de M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne, ainsi que du chargé d'affaires de l'ambassade de France à Madrid. Le ministre espagnol des affaires étrangères indique que les chargements de produits espagnols emprunteront provisoirement des itinéraires routiers de remplacement, déterminés en collaboration avec les autorités françaises, dont l'Espagne attend des mesures visant à rétablir le calme.

A Los Angeles

LE PRÉSIDENT DE CONTINENTAL AIRLINES SE DONNE LA MORT

M. Alvin Feldman, président de la compagnie Continental Airlines, a été découvert mort, dimanche soir 9 août, dans son bureau de l'aéroport de Los Angeles. Selon les premières indications, M. Feldman se serait suicidé : on a trouvé près du corps un revolver et plusieurs messages annonçant son intention.

Après une réorganisation de l'état-major de Continental Airlines, M. Feldman en était devenu président le 1er août dernier, M. Georges Warde, ancien directeur commercial d'Airbus Industrie, lui ayant succédé à la direction générale de la compagnie (*le Monde* du 25 juillet). Continental est dans une situation difficile : elle a perdu 13,2 millions de dollars en 1979 et 27 millions en 1980 (à cause, notamment, d'une grève du personnel navigant).

Les efforts de M. Friedman pour rapprocher son entreprise de Western Airlines, autre transporteur intérieur américain, s'étaient heurtés aux prétentions d'une troisième compagnie, Texas International Airlines, qui avait lancé une offre de rachat de Continental Airlines au printemps dernier. M. Friedman avait déjoué cette manœuvre avec l'aide des employés de la compagnie qui avaient acquis la majorité de son capital.

Le numéro du « Monde » daté 9-10 août 1981 a été tiré à 519 911 exemplaires.

